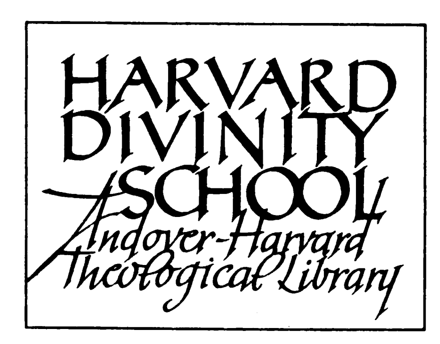






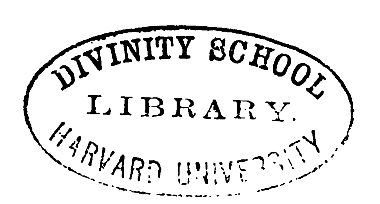
HISTOIRE RATIONNELLE

DES

PREMIERS CHRETIENS

LIVRE SECOND

DE L'AN 29 A L'AN 38



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LES TROIS FILLES DE LA BIBLE

Troisième édition. Un volume grand in-18, prix : 1 fr.

Quatrième édition. Un beau volume in-8°, prix : 6 fr.

LES ORIGINES
DU SERMON DE LA MONTAGNE

Un beau volume in-8°, prix : 3 fr.

LA JUSTICE DE DIEU

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DES JUDÉO-CHRÉTIENS

Un beau volume in-8°, prix : 5 fr.

LE ROI DES JUIFS

HISTOIRE RATIONNELLE DES PREMIERS CHRÉTIENS. — LIVRE PREMIER.

Un beau volume in-8°, prix : 5 fr.

BORDEAUX. — IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU, 11, RUE GUIRAUDE.

HIPPOLYTE RODRIGUES

SAINT PIERRE



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—

1871

SAINT PIERRE.

PRÉFACE.

I.

« Nos sens nous trompent, et il ne faut pas les consulter toujours. »

(Anaxagore, *Dict. des sciences philosophiques*, t. I, p. 120.)

« Lorsque tes sens affirment ce que ta raison nie, — rejette les perceptions de tes sens et n'ajoute foi qu'à ta raison. »

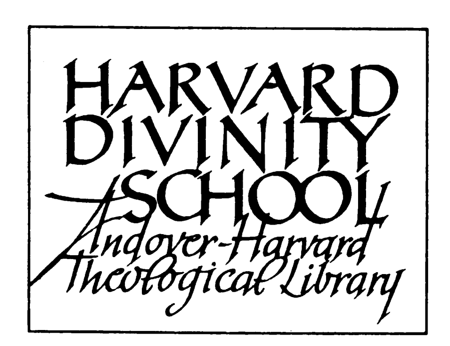
(Maïmonide.)

« Cependant les maux et les erreurs ne sont pas à leur terme. Nous avons de ceux-là qui brûlent de l'encens à la déesse raison, qui ne veulent pas soumettre la raison à la foi, ni que la science soit réglée par la révélation. »

(Pie IX, 24ᵉ anniversaire de son élection. Voir l'*Univers* du 22 juin 1870.)

Le Roi des Juifs a été le premier volume de l'histoire rationnelle des premiers chrétiens.

Saint Pierre en est le second.


HARVARD
DIVINITY
SCHOOL
Andover-Harvard
Theological Library

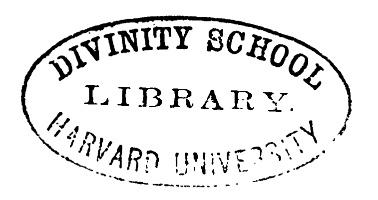
HISTOIRE RATIONNELLE

DES

PREMIERS CHRETIENS

LIVRE SECOND

DE L'AN 29 A L'AN 38



Et nous avons ajouté que toute déduction scientifique devait avoir sa racine placée dans une des sources fécondes, demeurées pures au milieu de celles qui ont été souillées par le fanatisme.

Tacite, Tite-Live et Quinte-Curce ont placé dans la bouche de leurs héros des discours qu'ils n'ont jamais prononcés, mais ces discours étaient tellement en situation, ils provenaient d'une étude tellement approfondie de leur époque, ils en contenaient tellement le suc historique, — ils constituaient, en un mot, des déductions tellement scientifiques, que la pureté, l'homogénéité de leur origine n'a jamais été mise en question.

Ajoutons, cependant, que l'induction est une arme dangereuse à celui qui s'en sert, implacable surtout à celui qui manque l'objet de sa visée, et que, pareille à l'arquebuse du *Freyschütz,* elle atteint plus souvent et plus sûrement celui qui la dirige que celui sur lequel elle est dirigée.

L'histoire des premiers chrétiens rencontre cepen-

dant des difficultés qui ne trouvent leur explication que dans une induction quelconque. —

Pareilles à ces routes dont les ponts ont été coupés, — tout passage manque d'un endroit à l'autre. —

Il faut cependant traverser. — Eh bien, si les assises de l'ancien pont se retrouvent, — si elles servent de base solide, — si la déduction qui s'y appose est scientifique, l'esprit étant satisfait et la lacune comblée, la rive opposée se trouve atteinte.

Par suite d'une déduction de ce genre, le chapitre Ier de l'Hellénisme affirme l'antagonisme de Pierre et d'Étienne.

Cependant, aucun document parvenu jusqu'à nous ne l'a énoncé, — mais cet antagonisme ressort avec tant de clarté des œuvres composées exprès pour le dissimuler, — des événements qui en sont la conséquence, et de la nature même des choses, qu'il a suffi d'analyser un à un les éléments de cette histoire, pour l'avoir aussitôt reconnu :

Les différences d'origine et de doctrine, — de caractère et d'éducation, — le renversement de Pierre au moyen du suffrage universel, — son remplacement par Étienne au moyen d'un compromis, — Étienne lapidé par les Juifs et Pierre honoré par les mêmes Juifs. Les hellénistes, chassés de Jérusalem, et les ébionites admis en paix dans l'intérieur du temple, — Jacques, leur chef, choisi pour juge dans les discussions relatives à la loi, — et, enfin, les Actes mêmes (XXI, 8), opposant les sept au douze, c'est-à-dire les diacres hellénistes aux apôtres ébionites, sont autant d'arguments solides à l'appui de cette interprétation.

Les détails de cette lutte n'existent pas, ils ne peuvent être donnés sans être déduits ou inventés. — Mais, si les détails manquent, l'essentiel, c'est-à-dire l'antagonisme, est constant; et cela suffit.

Il est également incontestable que Pierre ne put, sans une autorisation quelconque de Pilate, installer et faire prospérer à Jérusalem une communauté

nombreuse, au sein de laquelle il usait avec impunité du droit de vie et de mort. (*Actes*, v, 5 et 10.)

Quand et comment cette autorisation fut-elle accordée? — Aucun document en notre possession ne le mentionne. — Il faut cependant faire ressortir un fait aussi important. —

Donc si le devoir de l'historien est de rechercher la circonstance qui s'y rattache, — son droit est d'en déduire le lien.

Ces déductions n'ont donc été inspirées ni par la fantaisie, ni par l'imagination, — ni par la passion, ni par le parti pris.

Et, à l'exemple de Cuvier, elles ont seulement recomposé l'animal perdu avec l'os trouvé.

Les ossements des idées s'observent et se classent dans le monde de l'esprit, avec autant de sûreté que les restes des animaux disparus s'observent et se classent dans le monde de la matière.

Qu'un Cuvier spiritualiste apparaisse, — qu'il démontre clairement la source et la marche des idées

qui ont constitué l'histoire religieuse de l'humanité,— qu'il établisse sur un terrain solide la science des religions, — qu'il ose démontrer Dieu, en le séparant des spéculateurs de l'idée de Dieu, — qu'après avoir rejeté tout mysticisme, il appelle seulement à l'aide du sentiment religieux, la science unie à la raison.

Et alors, ainsi que dans l'allégorie païenne Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter, ainsi la sagesse, la philosophie religieuse sortira tout armée du cerveau de l'humanité.

Et, pareils à ces brouillards qui disparaissent dès que le soleil apparaît, — les fantômes qui s'opposent aux approches du royaume de Dieu se disperseront et s'évanouiront.

II. — L'IDÉE ÉBIONITE.

Justin (150). « Il y en a parmi nous (littéralement, de notre genre, expression qui prouve qu'à cette époque les ébionites n'étaient pas encore traités d'hérétiques) qui reconnaissent que Jésus est le Christ, mais qui le considèrent comme un homme engendré par les hommes. »

(*Dial. cum Tryphon,* 48.)

Tertullien (200). « Ébion veut que Jésus-Christ ne soit qu'un homme de la semence de David, c'est à dire un homme qui n'est pas fils de Dieu. »

(*De la chair de Jésus-Christ,* 14.)

Origène (250) signale deux ébionismes :

« Il y en a quelques-uns parmi nous qui se vantent d'être chrétiens, parce qu'ils ont reconnu Jésus comme messie, et qui tiennent néanmoins, comme la masse des juifs, à observer encore la loi de Moïse ; tels sont les ébionites, tant ceux qui reconnaissent avec nous que Jésus est né d'une vierge, que ceux qui refusent de le croire et enseignent qu'il a été engendré de la même manière que les autres hommes. »

(*Contre Celse,* V, 61.)

Eusèbe (320). « Les ébionites croient que le Sauveur n'était qu'un homme ordinaire, né d'un père et d'une mère de la même manière que les autres, et qui ne s'était distingué que par sa

vertu. Ils prétendent que l'observation de la loi est nécessaire.

» D'autres, qui ont le même nom, avouent que le Sauveur est né de la Vierge par l'opération de l'Esprit saint; mais ils nient qu'il ait été de toute éternité le logos et la sagesse du père. Ils ne sont pas moins attachés que les autres aux cérémonies instituées par Moïse; ils rejettent toutes les épîtres de Paul, qu'ils regardent comme un déserteur de la loi; ils ne se servent que de l'évangile selon les hébreux, et estiment peu les autres. »

(*Histoire ecclésiastique*, III, 27.)

Épiphane et Jérôme (4me siècle) sont les premiers qui considèrent les nazaréens et les ébionites comme des sectes différentes, et qui les traitent d'hérétiques.

Jérôme caractérise les nazaréens comme étant ceux qui croyaient Jésus né de la Vierge Marie. — Cette distinction a été arbitrairement reportée au premier siècle.

Théodoret, longtemps après Jérôme, disait encore : « Les nazaréens sont des juifs qui honorent Jésus comme un homme juste. »

L'idée est le moteur de l'homme. — L'idée est aussi le signe distinctif de l'homme; — plus grande est l'idée qui l'agite, plus grand est l'homme.

L'idée est une aspiration de l'esprit.

Et l'homme chez lequel les aspirations dominent les appétits, s'élève chaque jour.

Et l'homme chez lequel les appétits dominent les aspirations, décroît et s'avilit incessamment.

Il en est plus encore des hommes que de l'homme. L'existence des races dépend des idées qui les animent.

Les nations chez lesquelles a pénétré l'idée qui assigne un but à leur existence, vivent et s'élèvent.

Les nations qui ne sont mues par aucune idée généreuse, s'affaissent et disparaissent.

Celui donc qui essaye d'écrire une page de l'histoire de l'humanité, est tenu de saisir l'idée qui en a été le moteur, — de la définir, — d'en indiquer l'origine, — d'en suivre la marche, — et d'en déterminer le but.

L'idée ébionite est le point de départ, la concordance de l'idée démocratique.

Les Psaumes en ont été les inspirateurs.

Hillel la faisant pénétrer dans les institutions juives, donna la mesure de sa grandeur personnelle.

Sorti d'une classe inférieure, n'ayant pu acquérir d'instruction qu'au prix des privations les plus dures, Hillel, devenu le chef de sa nation, fit jaillir du sou-

venir de ses souffrances passées un tel sentiment de l'amour du pauvre, qu'il en pénétra toute sa génération, et qu'il en passionna la génération suivante.

Juda le gaulonite en réunit les nombreux sectaires.

Après Juda, ce fut Jean-Baptiste, et après Jean-Baptiste, ce fut Jésus qui se saisit de ce vigoureux instrument au profit de sa vaste entreprise.

Pierre le mit en œuvre.

Chef réel de la secte dont la glorification de Jésus était le seul but avoué, Pierre l'engagea habilement dans la seule voie qui lui était ouverte en face des Romains.

Il le dévoua d'abord à l'organisation de la pauvreté.

Ébionite venant d'ebjon *(pauvre)*, cette tentative donna à la secte ainsi qu'à l'idée qu'elle représentait le nom définitif d'*ébionite*.

Cette secte a été trop longtemps confondue avec les sectes sorties de son sein, pour qu'il n'importe pas de définir nettement les éléments qui la composaient, — les croyances qui l'inspiraient, — les buts

avoués ou secrets qu'elle poursuivait, afin de faire suffisamment comprendre l'œuvre féconde et méconnue qu'elle accomplit.

Son personnel, formé des débris de la secte des galiléens, des apôtres et des disciples de Jésus, s'était entièrement recruté dans les basses classes juives.

Sous le nom d'ébionites, aussi bien que sous celui de galiléens, de nazaréens, de christians et de judéo-chrétiens, ses traditions, ses pratiques religieuses et ses coutumes furent absolument conformes à celles des autres sectes juives.

Leurs croyances ne différaient absolument de celles des autres juifs qu'en ce qui avait trait à la personne de Jésus.

Et celles-là même ne s'écartaient nullement des principes monothéistes, et n'impliquaient, par conséquent, aucune divinisation de cette personne.

La messianité de Jésus, la résurrection de son corps, son règne millénaire, sa présidence du jugement dernier, croyances orthodoxes, selon les synoptiques, étaient

en effet des croyances soumises à *la loi*, c'est-à-dire aux doctrines du Pentateuque.

Et il est facile de reconnaître que les additions ou interpolations paulinistes, gnostiques et johannistes, étant hostiles à la loi, sont inconciliables avec les textes ébionites auxquels on les a associées.

Comment, d'ailleurs, pouvait-il en être autrement?

Chaque jour, Jésus était offert en exemple par les apôtres à tous les disciples.

Ainsi que chacun de ses sentiments, chacun des actes de sa vie était glorifié.

Et alors que, d'après Paul lui-même, Jésus avait vécu soumis à la loi (*Galates*, IV, 4), et alors que, d'après les évangélistes eux-mêmes, Jésus avait prêché la loi dans les synagogues (*Matthieu*, IV, 23; — *Luc*, IV, 15), et ordonné à plusieurs reprises d'obéir à ses commandements (*Matthieu*, V, 17 et 18; XXX, 17), les doctrines de Jésus et de sa secte doivent se séparer absolument des doctrines hostiles à la loi.

Est-ce à dire que l'œuvre de la secte ébionite fut

étrangère au développement religieux qui suivit? Bien loin de là.

Le but apparent de cette œuvre était le développement des idées de charité et de solidarité universelle, — ainsi que celui du libéralisme religieux, dont Hillel, puis Jésus, avaient été les personnifications.

Son but secret était la recherche de l'indépendance nationale, au moyen de la mise en commun des forces vives des basses classes, recherche dont le Gaulonite, puis Jésus, furent les personnifications.

Prétendre, en effet, que l'ébionisme et que Jésus ne couvaient aucune arrière-pensée politique, que l'un ne recherchait que le moyen d'établir des couvents, que l'autre faisait aux pharisiens une guerre de mots, alors qu'il est constant que sa doctrine était d'accord avec la doctrine pharisienne,

Soutenir, encore aujourd'hui, de telles assertions paraît aussi hardi que déraisonnable.

Il suffit de considérer la situation historique, de se rappeler que l'imitation, que la réalisation de toute

pensée du Maître était considérée par les apôtres et par les disciples comme un devoir sacré.

Et il suffit aussi de connaître les cruautés de la domination romaine et le sentiment général de la nation juive pour être certain que l'ébionisme, ainsi que Jésus lui-même, n'auraient pu y rester indifférents sans avoir aussitôt perdu tout crédit sur leurs concitoyens.

A un certain moment, Jésus, obligé de se mettre à la tête de ses partisans, se sacrifia, et périt victime des Romains.

Les disciples de Jésus, se conformant à la prudence des synédriums nationaux, dissimulèrent soigneusement cette partie de leurs aspirations, et continuèrent en silence leur travail de concentration des basses classes, attendant l'occasion favorable d'agir.

L'ébionisme, hélas! ne réussit ni à édifier l'organisation de la pauvreté, ni à détruire la puissance romaine; mais il devint le moteur puissant et réel du grand mouvement religieux qui suivit.

Les croyances nazaréennes ou ébionites ne s'élevèrent cependant jamais au dessus de celles qui circulaient dans les régions du judaïsme, — mais, par leur moyen, le libéralisme de Hillel, jusqu'alors confiné dans les classes supérieures, se répandit dans les classes inférieures et les renouvela.

Là ne se borna pas l'œuvre d'Ebjon, — et une expansion bien autrement importante, accomplie par lui, constitua sa gloire éternelle.

Jésus, reprenant Moïse et les Prophètes, résumant ce qui en constitue le suc en phrases concises, facilement transmissibles par la tradition orale, — Jésus avait répandu dans les basses classes la connaissance et l'amour du Dieu moral; il avait continué l'introduction de la morale dans la religion; il avait scellé l'alliance des idées morales et religieuses; il avait été le condensateur et le vulgarisateur de l'œuvre dont Moïse avait été le révélateur et l'organisateur; il avait enfin renouvelé et dépassé de toute sa hauteur l'entreprise du même genre tentée trois siècles avant

lui, et connue sous le nom de l'*Ecclésiastique* du fils de Sirach.

Donc, sous le rapport de la forme, la pensée de Moïse, traduite en hébreu noble, biblique, par les prophètes, afin de pénétrer les classes élevées, avait été traduite à son tour par Jésus en hébreu vulgaire, chaldaïque, afin de pénétrer l'entière humanité.

L'ébionisme, à son tour, accomplit la mission d'introduire dans le monde païen l'œuvre de Moïse traduite par Jésus.

Si donc c'est à Jésus qu'appartient l'honneur d'avoir répandu dans les basses classes juives les lois morales de la Bible,

C'est à l'ébionisme qu'appartient l'honneur d'avoir fait triompher, sur les dieux pervers et lascifs des païens, le Dieu moral de Moïse et de Jésus;

C'est à l'ébionisme qu'appartient l'honneur d'avoir pénétré ceux qui pénétrèrent le monde païen.

Cette œuvre, à peine comprise de ceux par qui et devant qui elle s'accomplit, ne paraît point encore

suffisamment appréciée de nos jours, — et chacun s'obstine à ne considérer l'ébionisme que comme l'instrument d'une tentative sociale que Jésus n'avait pu réaliser de son vivant, et que Pierre parvint à organiser à Jérusalem.

Quelle fut, en réalité, cette tentative? Les versets suivants semblent en avoir constitué l'origine.

Jésus dit au jeune, riche et fidèle observateur de la loi, qui lui demandait ce qu'il lui manquait pour acquérir la vie éternelle :

« Si tu veux être parfait, *donne tout ton bien aux pauvres qui sont tes frères, et suis-moi.* » (*Matthieu,* XIX, 21.)

Ainsi, au moyen de la communauté volontaire des biens entre les riches et les pauvres, Jésus recherchait l'abolition de la pauvreté.

Ce fut vainement de son vivant, et il n'est fait nulle part mention d'un commencement d'exécution de cette œuvre.

Toutefois, ce que l'intelligence et l'éloquence de

Jésus n'avaient pu réussir, l'amour pour Jésus le fonda.

Et ce fut sur une grande échelle que Pierre réalisa à Jérusalem, peu d'années après la mort de Jésus, l'organisation de la vie en commun des riches et des pauvres (*Actes,* IV, 34);

Exerçant jusqu'au droit de vie et de mort sur ses adhérents. (*Actes,* V, 5 et 10.)

Cette institution ne put survivre à la chute de l'orthodoxie qui l'avait créée, et elle se transforma plus tard, au profit de l'oisiveté, en couvents et en monastères de toutes sortes.

Cette institution, puisqu'il faut l'appeler par son nom, n'était autre que le communisme ; communisme volontaire, il est vrai, mais communisme.

Et en dépit des vues élevées et des grands souvenirs laissés par celui que la secte des disciples avait glorifié ;

En dépit des aspirations cachées et apparentes de ces mêmes disciples ;

En dépit même de la grande œuvre qu'ils ensemencèrent,

Cette entreprise imprima à tout jamais sur le christianisme le caractère d'une secte communiste [1]

Dans son amour ardent de l'humanité, Jésus croyant la pauvreté d'institution humaine, non divine, Jésus rechercha son extirpation.

Mais agissant ainsi, Jésus méconnaissait d'éclatantes lois naturelles :

La loi de la lutte — et la loi de l'élévation de la plante.

D'après ces lois, une certaine pauvreté est favorable à l'expansion de l'homme.

Et cette pauvreté semble pareille à la herse qui,

[1] « Deux siècles plus tard, le christianisme faisait encore aux païens l'effet d'une secte communiste. » (Renan, *Les Apôtres,* p. 78.)

La citation suivante de Lucien appuie les conclusions de M. Renan :

13. « Leur premier législateur leur a encore persuadé qu'ils sont tous frères; dès qu'ils ont une fois changé de culte, ils renoncent aux dieux des Grecs, et adorent le sophiste crucifié dont ils suivent les lois. »

« Ils méprisent également tous les biens, et les mettent en commun sur la foi complète qu'ils ont en ses paroles. » (Lucien, *La Mort de Peregrinus,* 11, 13 et 16.) Voyez première note supplémentaire.

déchirant la plante naissante, fait jaillir aussitôt de ses blessures salutaires des rejetons plus nombreux et plus forts.

Il serait cruel, toutefois, de supposer que ces souffrances, étant voulues par Dieu, ne doivent pas être soulagées par les hommes; — qu'il n'en est aucune qui puisse disparaître, — et que le devoir de la société n'est pas d'empêcher la pauvreté d'aboutir à la misère.

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la recherche du progrès social doit être constante.

L'utopie de cette question consiste à vouloir dispenser l'homme du travail; — le progrès consiste à placer l'homme dans les meilleures conditions de travail.

La distinction et le respect des lois naturelles étant ce qui sépare le progressiste de l'utopiste,

Le communisme de Jésus, réalisé par Pierre, ne créa à Jérusalem que le désir de l'oisiveté, l'incapacité industrielle et, en dernière analyse, la destruction du travail.

Ainsi donc, pour appeler les choses par leur nom, — le côté social de l'ébionisme ne fut qu'une rébellion contre une loi naturelle de la création, — c'est à dire un sophisme irréalisable.

Et cependant, le grand sentiment de fraternité et de charité universelle qui dicta cette tentative, oblige ceux-là mêmes qui la condamnent à rendre hommage à la grandeur de celui dont elle émana,

La seule recherche d'un tel problème et le seul dévouement à sa solution suffisant pour justifier l'estime de tous.

Quelle que soit, en effet, l'issue finale d'une tentative noble et pure, l'honneur est toujours grand de l'avoir entreprise.

Pour les grandes choses, il suffit d'avoir voulu *(In magnis voluisse sat est)!*

III. — L'IDÉE HELLÉNISTE.

« Ce sont des enfants qu'on ne fait que de sevrer, qu'on vient d'arracher à la mamelle. »

(*Isaïe*, ch. xxviii, 9.)

« Ce sont des enfants à qui il faut donner un précepte après un précepte, une ligne après une ligne, un peu dans un temps et un peu dans un autre temps, car le Seigneur parlera à ce peuple comme en bégayant et dans une langue étrangère. »

(*Isaïe*, ch. xxviii, 10 et 11.)

« Je ne vous ai nourris que de lait et non de viande solide, parce que votre estomac ne pouvait la supporter. »

(Saint Paul, *I Corinthiens*, iii, 2.)

L'ébionisme avait été l'intermédiaire entre l'hébraïsme et le monde païen.

L'hellénisme fut ce monde païen lui-même représenté par un élément grec,

Ce monde païen, envahi d'abord par l'ébionisme, et l'envahissant à son tour,

Afin de déterminer la formule mixte qui seule pouvait être entendue par des oreilles pleines de cire ;

Ce monde païen, adoptant l'œuvre de Moïse : *La morale introduite dans la religion;* rejetant l'œuvre d'Abraham : *L'unité du Créateur et sa démonstration par l'harmonie de la création;*

Ce monde païen devenu accessible au Dieu moral, et cependant resté sourd au Dieu unique;

Ce monde païen s'étant, à l'aide du suffrage universel, emparé du commandement de la secte, et voulant devenir à son tour intermédiaire entre l'ébionisme qu'il avait vaincu et le paganisme qu'il voulait vaincre.

Comment et pourquoi l'hellénisme parut-il presque indifférent au Dieu unique, alors qu'il se passionnait pour le Dieu moral?

Ces deux idées n'étaient-elles donc pas irrévocablement unies; l'une n'était-elle pas l'institutrice de l'autre?

Les raisons de cette disjonction semblent être seulement des raisons d'éducation.

Les peuples, ainsi que les enfants, doivent être habitués et rompus aux travaux de leur profession avant d'y devenir aptes.

Et leur esprit, ainsi que chacun des membres de leur corps, puise la partie la plus vive de sa force dans l'exercice habituel de cette même force.

L'esprit grec, depuis longtemps façonné aux idées morales et philosophiques par les écoles de Socrate, de Platon, d'Aristote, de Jamblique, de Porphire, l'esprit grec, devenu mûr à l'œuvre de Moïse, l'adopta aussitôt.

Et ce même esprit, façonné à l'étude des chefs-d'œuvre incomparables de l'art qui avait idéalisé le polythéisme, se montra d'autant plus rebelle à l'œuvre d'Abraham, que les dures pratiques du culte juif lui semblèrent intimement unies au triomphe de son principe monothéiste.

Cette erreur, jointe à cette inconséquence, déter-

mina dans l'hellénisme l'adoption de croyances mixtes, basées sur des doctrines contradictoires.

L'ébionisme, justement irrité, déclara alors l'hellénisme coupable d'idolâtrie.

Et l'hellénisme finit par déclarer à son tour que les doctrines ébionites n'étaient qu'hérésies abominables, et qu'elles devaient être poursuivies par le fer et par le feu.

Puis l'hellénisme, devenu paulinisme, et emporté dans sa course furieuse, menacé d'ailleurs par le progrès du gnosticisme, devint alors le johannisme.

Par quelle route et à l'aide de quels moyens de tels changements de croyance furent-ils réalisés? C'est ce qu'il peut être curieux de définir.

L'hébreu biblique et même l'hébreu chaldaïque en usage alors en Palestine étant presque inconnus des prosélytes grecs, — il semble que la plupart des croyances adoptées par eux furent fondées sur des quiproquos de langage.

Il semble que ce fut au contact de leurs idées poly-

théistes et de leur ignorance du mot *juste,* que la résurrection du corps de Jésus devint une preuve de sa divinité au lieu d'être seulement une preuve de sa sainteté.

Et il semble aussi que c'est sous la même interprétation païenne que *ce fils de Dieu,* dont la signification juive se trouve encore employée dans l'évangile de Matthieu (v, 9), devint fils matériel de Dieu, du Dieu pur esprit cependant, et conçu par lui dans le sein d'une femme mariée, mère de plusieurs enfants, et cependant aussi restée vierge.

Ces deux croyances, établies par l'hellénisme et développées à outrance plus tard par le johannisme, furent certainement les sujets des plus vives querelles entre Pierre et Étienne, ainsi qu'entre Pierre et Paul.

La qualification de *sauveur* appliquée à Jésus présidant le jugement dernier, rejetant ceux qui n'avaient pas adopté la croyance de son messianisme, et sauvant ceux qui l'avaient adoptée, paraît aussi devoir

être l'origine de l'idée de la rédemption du péché originel par la mort de Jésus.

Et c'est ainsi, fort probablement ainsi, que l'Esprit saint, cette pensée de Dieu qui présida à l'ordonnance de la création (*Genèse,* I, 2), et ce don de Dieu qui inspira successivement les patriarches et les prophètes envoyés de Dieu, devint le Saint Esprit du johannisme,

Du johannisme, dernier mot de l'alliance des idées hébraïque, helléniste et gnostique,

De l'alliance étrange de Jehovah, de Jupiter et d'Eon.

Toutefois, il serait imprudent d'attribuer à de seuls quiproquos de langage la formation des doctrines helléniste et johanniste.

Et en tous cas, il fallait un génie exceptionnel pour appuyer, sur de simples méprises de sens, un mouvement religieux aussi savamment organisé, et pour déterminer à leur aide un tel avancement de l'humanité.

Telle paraît, en effet, la conclusion dernière de la science.

Un minimum de paganisme était indispensable à la doctrine pauliniste. Ce n'était qu'au prix de cette concession que l'idée monothéiste pouvait triompher, au moins en principe, à cette occasion.

Et à ce point de vue, l'idée de ce fils, de même essence que le père, soumis cependant à sa volonté, et général en chef de ses armées célestes, répondait assez habilement au besoin des Jupiter qui se faisait encore sentir.

Et l'idée de la pensée de Dieu personnifiée, de ce saint Esprit, partie de Dieu et Dieu lui-même,

Ainsi que l'autre idée d'un Dieu en trois compartiments, dont chacune des parties forme un entier complet, — et dont les trois entiers réunis ne sont qu'un,

Ces idées ingénieuses, mystiques et gnostiques, quoique foncièrement fausses, donnaient cependant aussi, il faut en convenir, le Dieu de la situation.

Car l'ignorance et la barbarie des peuples païens étaient alors telles qu'il eût été vainement essayé de leur inculquer, dans toute sa grandeur, l'idée biblique parvenue à la hauteur de l'école de Hillel.

Éblouis par l'éclat d'une telle lumière, les yeux de ces païens se seraient refermés aussitôt.

Ce ne fut donc qu'au prix de cet abaissement et de cette déviation de l'idée religieuse, que parvint à s'établir dans le monde, et à triompher dans l'humanité, l'œuvre de Moïse, fruit de la morale biblique.

Et cette conception, aussi habile que grandiose, fut bien certainement l'œuvre du plus grand des chefs de l'hellénisme, et non l'œuvre de la méprise et du hasard.

Si donc saint Paul ne fut pas seulement le jouet de sa propre ambition ou l'instrument inconscient de la Providence,

Si ce fut par une action de sa volonté que saint Paul fit l'abandon d'une partie de sa croyance, afin d'en faire triompher l'essentiel,

Si ce fut par un effort de son esprit que saint Paul reconnut, dans le Kascher et dans la circoncision, deux obstacles insurmontables à l'expansion chez les gentils de la morale biblique et du sentiment religieux,

Si, pour vaincre ces obstacles, saint Paul s'est cru obligé de renverser la digue sur laquelle ils étaient appuyés,

En dépit des déviations funestes dans lesquelles il a été entraîné par cette lutte furieuse,

En dépit des inconséquences de toutes les définitions, en dépit même des conséquences de ses inconséquences, —

On ne peut méconnaître que saint Paul a répandu dans le monde, sinon les plus justes, du moins les plus nombreuses semences de l'idée de Dieu,

Que Saint Paul a dirigé l'hellénisme dans sa voie de fécondité ;

Et qu'après avoir fixé sa raison d'être, il l'a conduit victorieux au résultat qui devait le glorifier.

Et après avoir reconnu la supériorité de son génie,

— après en avoir induit que saint Paul ne méconnaissait pas la valeur des concessions faites à l'état d'enfance religieuse du monde païen, afin d'y effectuer une trouée,

Il conviendra peut-être de rappeler les versets d'Isaïe, moteurs de l'inspiration du savant élève de Gamaliel :

« Ce sont des enfants qu'on ne fait que de sevrer, qu'on vient d'arracher à la mamelle. » (*Isaïe,* xxviii, 9.)

« Ce sont des enfants à qui il faut donner un précepte après un précepte, — une ligne après une ligne, — un peu dans un temps et un peu dans un autre temps, car le Seigneur parlera à ce peuple comme en bégayant, et dans une langue étrangère. » (*Isaïe,* ch. xxviii, 10 et 11.)

Et plus littéralement :

9. « A qui enseignera-t-on la sagesse, à qui prêchera-t-on l'instruction? A ceux qui viennent d'être sevrés du lait, enlevés du sein. »

10. « Car commandement sur commandement,

commandement sur commandement, défense sur défense, défense sur défense, minutie par ici, minutie par là. »

11. « Certes, dans un idiome dur, dans une langue étrangère, il sera parlé à ce peuple. » (Ch. xxviii, 9, 10, 11.)

Puis, afin d'employer ses propres expressions, nous dirons que saint Paul « leur a donné du lait à boire et non pas de la viande, parce que leur estomac ne pouvait la supporter » (*I Corinthiens,* iii, 2);

Laissant à son successeur le soin de choisir le moment opportun pour donner à cet estomac, devenu viril, de la viande et non plus du lait.

Puis après, il faudra regretter que le moment de la viande ne soit pas encore arrivé, ou que le successeur de saint Paul ne se soit pas encore manifesté.—

Et maintenant, que ceux qui sont habitués aux aridités de la science veuillent bien excuser la forme en faveur du fond qui a inspiré ce livre.

L'homme n'est qu'un enfant, et il est toujours bon

de placer un peu de miel autour de la coupe qui contient le breuvage destiné à le guérir d'une ignorance.

Bordeaux, 24 novembre 1870.

PREMIÈRE PARTIE.

L'ÉBIONISME.

L'ÉBIONISME.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

LA CHAMBRE HAUTE.

« Lorsque Jésus fut en croix, ceux qui étaient avec lui prirent la fuite. »

(S[t] Justin, *C. Tryphon*, 53.)

« Le groupe principal des disciples était rassemblé autour de Pierre. »

(*Marc*, XVI, 14. — *Luc*, XXIV, 33. — *Jean*, XX, 19. — S[t] Ignace. *Epist. ad Smyrn.*, 3. — S[t] Jérôme, *De Viris ill.*, 16. — *I Corint.*, XV, 5. — Justin, *C. Tryphon*, 106. Vision de Pierre.)

« Quelques-unes des femmes dirent que Jésus les avait déjà précédées en Galilée. »

(*Matthieu*, XXVIII, 7. — *Marc*, XVI, 7.)

« Jésus l'avait dit de son vivant. »

(*Matthieu*, XXVIII, 10-16.)

Le lendemain, toute effervescence avait disparu, et Jérusalem n'était plus qu'un temple immense, dans lequel trois millions de Juifs, accourus de toutes les

parties du monde, confondaient leurs prières en une seule, et célébraient les souvenirs du Sinaï.

Les *Actes* (I, 13) disent que ce lendemain :

« *Dans une chambre haute persévéraient unanimement, en prières et en oraisons, plusieurs femmes et cent vingt hommes.* »

Les chambres hautes étaient des synagogues particulières.

Le temple de Jérusalem ne pouvant, aux trois grandes fêtes, contenir les millions de Juifs accourus de toutes les parties du monde pour obéir aux prescriptions du *Deutéronome* (XVI, 16)[1], toute maison un peu importante de la ville avait réservé, dans la largeur de son étage le plus élevé, une chambre (diminutif du temple) destinée à la célébration particulière des cérémonies du culte[2].

Le lendemain, et il est facile de reconnaître que ce

[1] Célébrées 15 nissan (6 avril), la pâque; — 6 sivan (juin), la moisson; — Tizry (septembre), la révélation.

[2] Le Talmud de Jérusalem porte à 480 le nombre de ces succursales du temple. (Comp. *Midrasch eka,* LII, 6, et LXX, D.)

lendemain signifie le 14 du mois de nissan de l'an 29.

Le lendemain donc, dans cette chambre haute, persévéraient unanimement, en prières et en oraisons [1], plusieurs femmes et cent vingt hommes [2].

Ces cent vingt hommes et ces quelques femmes portaient des vêtements de couleur blanche, ce qui signifiait qu'ils appartenaient aux classes inférieures de la société juive [3].

Les hommes portaient une ample et longue tunique à manche (chethoneth), serrée à la taille par une ceinture de cuir.

Un turban, c'est-à-dire un drap blanc, entourait plusieurs fois leur tête, et leur servait de coiffure.

Leur chaussure consistait en sandales attachées par des courroies, laissant à nu le dessus du pied.

Une sorte de manteau (simla) semblable au haik

[1] Oraison, discours d'éloges prononcé après la mort d'un personnage.

[2] Les hommes de la grande synagogue, — sous Esdras, — étaient aussi au nombre de cent vingt.

[3] La couleur la plus ordinaire était le blanc. (*Ecclés.*, IX, 8.)

« Les gens riches portaient des étoffes teintes en pourpre rouge, violette ou cramoisie. » (Munck, *Palestine*, 366.)

arabe, et s'adaptant à plusieurs usages, était toujours placé à leur portée.

Aux quatre coins de ce manteau étaient attachées, selon la loi de Moïse, — des tzitzyt (houppes avec un fil violet), afin de rappeler les préceptes de Jéhovah et d'éviter l'idolâtrie [1].

Selon cette même loi, chacun d'eux portait enfin, au milieu du front et à la partie supérieure du bras, un tefilim, ou philactère [2].

Une longue barbe, le plus souvent d'un noir de jais, s'étalait avec une certaine affectation au milieu de ce costume entièrement blanc.

Le costume des femmes différait peu de celui des hommes.

[1] *Nombres*, xv, 37 à 41. — *Deutéronome*, xxii, 12; vi, 8. — *Matthieu*, xxiii, 5. (Voyez Notes supplémentaires.)

[2] Parchemins contenant les passages du *Pentateuque*. — *Deutéronome*, vi, 4, 13; ii, 13, 21. — *Exode*, xii, 11, 16; v, 1, 10. (Voyez, Notes supplémentaires, le passage du Talmud (Traité *Megilla*, 24b) qui atteste que les différentes sectes chrétiennes ont porté les tefilims jusqu'à une époque très avancée, probablement jusqu'à la nomination des évêques incirconcis, l'an 135.)

Une seconde tunique, beaucoup plus ample, recouvrait presque entièrement la première.

Les ceintures, au lieu d'être en cuir, étaient en laine, et elles faisaient plusieurs fois le tour du corps.

Leur simla, beaucoup plus ample que celle des hommes, était sans houppes à ses quatre coins.

Le bandeau qui ceignait leur front retenait captive toute leur chevelure.

Et enfin, un voile blanc était attaché à leur turban.—

L'aspect général de cette chambre haute était celui d'une synagogue (diminutif du temple) au milieu de la prière.

La célébration de la Pâque était commencée.

L'arche (l'Éral), sorte d'armoire large et basse, les rideaux tirés et les portes grandes ouvertes, laissait apercevoir son imposante rangée de *sefers* [1] sous leurs riches couvertures de soie brodée.

En face de l'arche, devant la *teba* [2], un sefer orné

[1] Rouleaux de parchemins contenant le *Pentateuque* manuscrit.

[2] Pupitre placé dans une sorte de chaire.

de ses raïms [1], était lu et psalmodié à voix haute par le razzan.

En avant du sefer, le candélabre à sept branches dont parle l'*Exode* (xxv, 31) rappelait les sept jours de la création.

Et les assistants, le taleth [2] posé comme un voile autour de leur turban en signe d'humilité et de repentir, répétaient en chœur les versets qui venaient de leur être rappelés.

Et des accents vifs et rhythmés, exprimant la joie que procure la connaissance de Dieu et la reconnaissance de ses bontés;

[1] Ornements mobiles dorés qui surmontent et décorent les bois sur lesquels sont attachés et autour desquels s'enroulent les manuscrits sur parchemin de la thora. (Raïm est une abréviation de *eth Raïm*, et signifie l'*arbre de la vie*.)

[2] Ce manteau de prière (taleth) a pour signification l'humilité religieuse, le repentir du péché.

Rabbi Johanan a enseigné, à propos du chap. xxxiv, vers. 6 de l'*Exode* (Dieu passa sur son visage) :

« C'est là une circonlocution qui nous apprend que Dieu s'est enveloppé (du taleth) à la façon dont doit faire chaque officiant, et il a montré à Moïse la manière de faire la prière, en lui disant : Chaque fois qu'Israël aura péché, qu'il se présente ainsi devant moi, et je lui pardonnerai. » (Talmud, traité *Ros Haschana*, 17 verso.)

Et des accents graves et mélodieux, exprimant l'amour de Dieu et la connaissance de sa loi morale, se succédaient tour à tour.

Est-il besoin de le dire, ces cent vingt hommes réunis dans ce diminutif de synagogue étaient les frères, les apôtres et les disciples de Jésus de Nazareth.

Ces quelques femmes étaient la mère, les sœurs et les dévouées de Jésus [1].

Cette chambre haute avait servi la veille de refuge aux apôtres Pierre, Jacques et Jude, — Jean et André, — Philippe et Thomas, — Jacques, fils d'Alphée, et Simon [2], les zélotes.

Tous priaient, jeûnaient et pleuraient à la fois.

Tous avaient le visage pâle, les yeux rouges et le costume en désordre.

Tous entremêlaient les accents de reconnaissance des prières avec des cris subits de douleur et d'effroi,

[1] On appelait ainsi celles qu'il avait arrachées à la perdition, dont Magdala était le centre. *(Géog. du Talmud.)*

[2] Le fils de Juda le Gaulonite s'appelait aussi Simon.

avec des exclamations de fureur et de stupéfaction ;

Et leurs gestes saccadés, et leurs regards effarés, et leur passage subit de la surexcitation la plus vive à l'abattement le plus complet, témoignaient d'une douleur immense éprouvée au milieu d'un péril imminent.

Dès que la prière du matin fut terminée, un grand silence se fit ;

Silence pendant lequel chacun d'eux regardant autour de lui semblait dire : Qu'allons-nous devenir?

Puis, d'un commun accord, tous les yeux se portèrent sur le disciple chéri de Jésus.

Et Pierre se leva,

Et il commença par dénoncer celui qui avait trahi Jésus en servant de guide à la cohorte romaine,

« Celui qui avait guidé ceux qui avaient pris Jésus. » (*Actes*, I, 16.) [1]

[1] Ce verset remarquable présente le caractère d'une tradition orale maintenue pure, et semble donner la vérité historique.

Quelle est, en effet, la situation?

Le chef d'une cohorte romaine reçoit l'ordre de saisir Jésus.

C'est de lui, s'écria Pierre, c'est de lui que les Psaumes (XLI, 9) disent : « Même celui qui avait la paix avec moi, sur lequel je m'assurais, et qui mangeait mon pain, celui-là a levé le talon contre moi. »

C'est aussi à lui que s'adressent les malédictions du Psaume (CIX) contre l'étranger qui opprime Israël, — et contre celui qui aide à sa domination : « Que sa vie soit courte et qu'un autre prenne sa charge. » (CIX, 8.)

Cet ordre émane et ne peut émaner que de Pilate.

Aventurer ainsi, en dehors de Jérusalem, au milieu d'une fourmilière de juifs, une cohorte composée de 600 hommes, ne se commettait pas légèrement.

Ce chef de cohorte ne pouvait chercher au hasard, en dehors de la ville et au milieu de tous ces juifs, celui qu'il était chargé de saisir.

Il lui fallait donc un guide ; un guide connaissant le lieu de la retraite de Jésus. Ce guide ne pouvait être qu'un des apôtres.

Suivant toute probabilité, pendant le repas de la cène, Jésus, justement inquiet des conséquences de son entrée triomphale et de ses prédications au temple, Jésus envoya Judas à la découverte, afin de savoir s'il était ou non poursuivi.

Judas, remplissant sa mission, fut reconnu par les émissaires du chef de la cohorte, saisi par eux, et menacé de mort s'il ne livrait le secret de la retraite de son maître.

Et Judas, préférant l'infamie à la mort, Judas trahit *en servant de guide à ceux qui allaient prendre Jésus.*

Ce Judas était un des nôtres, il avait reçu sa part de notre ministère, — ajouta Pierre, — notre premier soin doit être de l'expulser du milieu de nous et de procéder à son remplacement.

« Il faut donc que d'entre ces hommes qui se sont assemblés avec nous pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu entre nous,

» En commençant depuis le baptême de Jean jusqu'au jour qu'il a été enlevé d'entre nous, quelqu'un d'entre eux prenne sa part de ce ministère que Judas a trahi et abandonné ;

» Et ils en présentèrent deux, savoir : Joseph appelé *Barsebas,* qui était surnommé *Juste,* et Mathias.

» Et en priant, ils dirent : Seigneur, toi qui connais les cœurs de tous, montre lequel de ces deux tu as élu ;

» Puis ils les tirèrent au sort, et le sort tomba sur Mathias, qui, d'une commune voix, fut mis au rang des onze apôtres. » (*Actes,* I, 21 à 26.)

Et après avoir chassé le traître du milieu d'eux,

les apôtres se rassemblèrent dans un coin de la chambre haute et délibérèrent;

Puis, après s'être mis d'accord, ils se tournèrent vers les assistants, et Pierre, prenant la parole, dit :

Frères en Israël, il s'agit aujourd'hui de notre salut à tous. — Notre maître ayant été déclaré coupable par les Romains et puni comme tel, — nous ne pouvons tarder à être reconnus pour ses complices et punis comme tels;

Et puisque aucun de nous ne peut, si ce n'est par la fuite, échapper au sort qui le menace, fuyons, — mes frères, — fuyons tous, la nuit prochaine, — fuyons partiellement, et par chacune des portes de Jérusalem, afin de ne point éveiller l'attention de nos bourreaux, — et ne négligeons aucune précaution pour assurer cette fuite;

Que chacun de nous emporte avec lui tout ce qu'il possède en argent et en bijoux; — qu'il sorte de Jérusalem un peu avant que la nuit ait entièrement fait place au jour; — qu'il se dirige par le plus court

chemin sur chacune des villes placées sur le trajet de sa route ; — qu'il ne s'arrête que pour dormir ou manger ; — qu'il ne parle que pour demander ce dont il a besoin, — et qu'il ne pense qu'à conserver sa vie, afin de la dévouer ;

De la dévouer à une cause grande, noble, — commune à tous ;

Et en agissant ainsi, nous obéirons à celui qui vient de périr pour elle et pour nous. (*Matthieu,* XXVIII, 7. — *Marc,* XVI, 7.)

Si donc notre fuite doit être à peu près individuelle, afin de ne pas donner l'éveil à nos bourreaux, le lieu de notre retraite doit être commun à tous.

Sinon, faute de périr par les mains des Romains. nous périrons par les mains de la misère, de la solitude et de l'exil.

Puis enfin, ajouta Pierre, le salut d'une existence misérable n'est point le véritable mobile de la fuite que nous avons décidée.

Si nous voulons vivre, c'est afin de nous dévouer

à Jésus, — de le réhabiliter, — bien plus, de le glorifier, — de prouver au monde entier que cette pure, noble et douce victime des Romains, était le plus grand de tous les envoyés de Dieu, — le Messie promis par les prophètes, — l'édificateur ici-bas du royaume de Dieu révélé par Isaïe.

Si nous voulons vivre, c'est aussi parce que nous voulons réaliser ses plus chers desseins.

Jésus, vous le savez, était amoureux du pauvre (de l'ébion), et, afin d'abolir successivement la pauvreté de la terre, il voulait réunir en commun, dans un même centre, les pauvres et les riches dont les sentiments et les aptitudes seraient conformes.

Mais, vous le savez aussi, aucun riche ne consentit, du vivant de Jésus, à abandonner ses biens pour vivre en commun avec des pauvres.

Ce fut en vain que Jésus répondit au riche qui avait fidèlement suivi les commandements de Dieu, et qui lui demandait cependant encore comment il pourrait s'assurer la vie éternelle :

— « *Si tu veux être parfait,* — va, vends ce que tu as. — et le donne aux pauvres, afin d'avoir un trésor dans le ciel, — puis viens, *et me suis.* » (*Matthieu,* XIX, 16-21.)

Eh bien ! — donnons l'exemple, — et puisque d'ailleurs le même sort nous réunit dans une commune retraite, — que ce soit pour y réaliser Jésus, que ce soit pour prouver d'après lui que ce n'est pas Dieu qui a voulu la pauvreté, mais les hommes[1].

Nous commencerons donc par réunir en commun ce que nous possédons. — Agissant ainsi, nous donnons aux pauvres qui sont nos frères, et qui sont aussi nos frères de choix, — nous leur donnons tout ce que nous possédons.

Puis après, mes frères, après, nous suivrons Jésus.

Et la seule manière de suivre Jésus aujourd'hui étant de l'imiter, — d'obéir à ses commandements, —

[1] 34. « Car il n'y avait entre eux aucune personne nécessiteuse, parce que tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, et ils apportaient le prix des choses vendues,

35. » Et le mettaient aux pieds des apôtres, et il était distribué à chacun selon qu'il en avait besoin. » (*Actes,* IV, 34, 35.)

de les répandre par nos prédications, — de les faire estimer par notre exemple, — imitons de toutes nos forces, imitons l'homme inimitable, imitons Jésus, suivons Jésus.

Lequel de nous a mis en oubli le son de cette voix pleine d'accents, de cette voix grave et sonore, puissante et limpide à la fois, lorsque rappelant le cantique des degrés de David, le psaume (CXXXII) de son choix, Jésus s'écriait :

— « Oh! qu'il est bon, qu'il est charmant à des frères d'habiter ensemble! »

« C'est là que le Seigneur a placé la bénédiction et la vie éternelle. »

« C'est le parfum excellent répandu sur Aaron, — c'est la rosée du mont Hermon descendue sur la montagne de Sion. »

Lequel de nous a mis en oubli, continua vivement Pierre, afin de ne pas céder à l'émotion générale, lequel de nous a mis en oubli les prédications touchantes qui suivaient ces citations :

Les frères qui habitent ensemble, c'est la société voulue de Dieu; — tous ont des droits sur tous, — tous se surveillent et se commandent, tous étant solidaires de tous. — C'est la disparition du pauvre et du méchant de la terre. — C'est le modèle de la société civile et religieuse. — C'est le triomphe de la morale unie à la religion.

Eh bien! mes frères, — eh bien! mes sœurs, — cette voix, la nuit dernière, je l'ai entendue de nouveau. Je ne dormais certainement pas; mais accablé par mes tristes pensées, je m'assoupissais de temps en temps. Tout à coup, cette voix pénétrante est arrivée jusques à moi, — et elle m'a très distinctement fait entendre ces paroles : Pierre, m'aimez-vous, m'aimez-vous plus que ne font ceux-ci?

Et il m'a semblé que je lui répondais : Oui, Seigneur! vous savez que je vous aime!

Et alors, la douce voix de Jésus a dit :

Pierre, paissez mes agneaux.

Je me levai aussitôt, éperdu, mes frères, et ne le voyant pas, je priai.

Trois fois, trois fois, mes frères, j'ai entendu ainsi Jésus me demander si je l'aimais.

Trois fois, trois fois j'ai répondu qu'il savait bien que je l'aimais.

Et trois fois il a ajouté : — Eh bien, Pierre, paissez mes brebis. (Comp. *Jean,* xxi, 15, 16, 17.)

Donc, mes frères, donc, mes sœurs, c'est à mon tour de vous demander si vous aimez Jésus.

Et d'unanimes sanglots, à demi étouffés, répondirent seuls à l'interpellation de Pierre, car aucune parole ne pouvait sortir de leur bouche contractée.

Unissons-nous donc, reprit Pierre avec ardeur et conviction, unissons-nous, car ceux qui veulent paître les brebis de Jésus ne doivent former qu'un même cœur et qu'un même sang, issus du cœur et du sang de Jésus.

Et, après avoir démontré le danger, — désigné le salut, — résolu la fuite, — assuré la route, — indi-

qué le refuge, — déterminé le genre de vie et réuni en une seule la volonté de tous, Pierre s'assit aux acclamations de l'assistance entière.

Car, ainsi que s'était révélé Jésus le lendemain de la mort du Baptiste, ainsi venait de se révéler Pierre le lendemain de la mort de Jésus.

Puis, chacun s'étant ensuite recueilli, les portes de l'éral s'ouvrirent de noüveau, les sefers, surmontés de leurs raïms, furent lentement tirés, — portés respectueusement, pendant que l'assistance s'inclinait avec ferveur, — et placés sur la téba. —

Puis le sefer ayant été sorti de son enveloppe de soie, — et le parchemin de la thora ayant été déroulé, — le razzan commença en psalmodiant la prière de l'après-midi.

Et les assistants répétèrent en chœur les versets de la Bible qui venaient de leur être lus.

Et des accents vifs et rhythmés, exprimant la joie que procure la connaissance de Dieu et la reconnaissance de ses bontés,

Et des accents graves et mélodieux exprimant l'amour de Dieu et la reconnaissance de sa loi morale, se succédèrent ensuite tour à tour.

CHAPITRE II.

PILATE AVEC CAÏPHE.

« C'est celui même (Tibère) par lequel Pilate fut fait gouverneur des Juifs, homme trompeur et déloyal....

» Mais quelle chose, tant inique fût-elle, aurait-il eu honte de commettre, vu que, sans raison aucune, il fit attacher à une croix Jésus-Christ?

» Ce malheureux vint à tel oubli de soi et si grande furie, qu'il fit mourir l'auteur du salut et de tout bien.

» C'est par lui que la Judée fut détruite de fond en comble.

» C'est par lui que les Juifs furent acheminés en si piteuse fin, que par tout le monde en est répandue la renommée. »

(Hégésippe, liv. II, ch. IV, p. 92.)

« Pilate était d'un naturel violent et opiniâtre qui ne pouvait se résoudre à faire plaisir aux Juifs. »

(Philon, *Legatio ad Caium*, n. II, p. 599.)

Quelques heures après, sur la plate-forme de la plus haute habitation de Jérusalem, Pilate, montrant

du doigt la ville silencieuse et soumise, Pilate disait à Caïphe :

Tu le vois, Caïphe, l'audace plaît à la fortune. Si j'avais épargné leur nouveau roi, ces millions de Juifs, croyant que j'avais peur, se seraient rués sur mes soldats, — rués inutilement, tu le sais, — mais enfin, une rébellion nouvelle aurait éclaté, — et les cous raides se seraient encore redressés, car cela ne finira jamais.

Sans doute, répondit Caïphe, sans doute, seigneur, si vous aviez témoigné quelque défiance en votre organisation militaire, sans doute ces Juifs auraient témoigné plus de confiance en leur force numérique.

Sans doute aussi, Rome placée en arrière de vos soldats, — Rome disposant des armées du monde, — Rome implacable aux rebelles à sa domination, Rome n'a point été inutile à votre succès.

Mais, penseriez-vous, seigneur Pilate, que ce semblant de synédrium réuni par moi la nuit dernière,— et décidé par moi à déclarer que ce soi-disant roi des

Juifs n'était autre qu'un blasphémateur — et un séducteur, — le plaçant ainsi sous le coup de la loi terrible du Deutéronome,

Penseriez-vous réellement, seigneur Pilate, que cette petite combinaison ait été absolument inutile à la décision de la fortune?

L'audace, seigneur Pilate, l'audace est une femme qui demande à être bien accompagnée. — L'audace doit être le fruit d'une confiance en des projets bien conçus, solidement appuyés, — l'audace n'est que l'exécution... juste de l'idée.

L'audace n'est que la forme; le fond, c'est l'idée.

L'audace n'est que le détail; l'essentiel, c'est l'idée, seigneur Pilate.

— Tu veux connaître l'idée, Caïphe; l'idée, la voilà :

Rome a soumis le monde à sa domination. — Un peuple, un seul, le plus petit de tous, un peuple, toujours vaincu par nous, ne s'est jamais soumis à nous.

Voilà cent années que cela dure, Caïphe. C'est un

mauvais exemple qui peut gagner d'autres peuples, et il faut en finir.

J'excite donc constamment ce peuple, Caïphe, afin de le soumettre ou de l'anéantir.

Sa soumission ne me déplairait pas, sans doute, mais sa rébellion me plairait plus encore peut-être, Caïphe.

Car alors, alors, pas un seul homme n'échapperait à ma colère, — pas un seul, entends-tu bien, Caïphe, — et pas un brin d'herbe ne pousserait dans la Palestine sans avoir du sang juif pour engrais.

Quant aux femmes, aux vieillards et aux enfants, — je les chasserai à tout jamais de leur propre territoire, — je les disperserai nus sur la surface du globe, afin que leur misère excite le mépris. — Je les poursuivrai sans cesse de mes malédictions, afin que leur honte soit sans égale.

Et punis comme des malfaiteurs, méprisés comme des lâches, chassés de ville en ville comme des fléaux, ils apprendraient alors à ceux qui rêvent l'indépen-

dance comment Rome punit ceux qui lui résistent. —

Calmez cette colère, seigneur Pilate, qui songe à vous résister? qui ne se soumet à vos armes?

Il est vrai, ajouta sourdement Caïphe, il est vrai que vous avez un puissant allié, — que vous ne connaissez pas, — mais que j'ai connu, moi, avant de vous avoir vendu ses enfants.

Croyez-le bien, seigneur, ce n'est ni devant vous, ni devant Rome que les Juifs s'inclinent, c'est devant ce Dieu, ce Dieu seul, ce Dieu unique.

Ils prétendent être son peuple; — ils prétendent être les fils de Dieu, — et conséquemment ne pouvoir courber la tête devant Rome, ni devant son procurateur, mais devant Dieu seulement — et devant sa volonté.

Votre triomphe n'est qu'apparent, croient-ils; il ne constitue qu'une punition de leurs péchés, qu'une épreuve de leur âme,

Et c'est afin de faire ressortir de nouvelles vertus de leurs nouvelles douleurs que Dieu les a frappés de la sorte.

Mais, croient-ils encore, ainsi que furent passagers les triomphes de l'Égyptien et du Babylonien, — ainsi sera passager le triomphe du Romain.

Dieu terminera leur nouvel esclavage par l'envoi d'un nouveau Moïse et d'un nouveau Machabée, réunis en la personne d'un Sauveur, d'un Messie, issu de la race de David,

Et alors les nouveaux Égyptiens seront précipités dans une nouvelle mer Rouge ;

Puis, leur Messie les conduira à une nouvelle terre promise, la terre du royaume de Dieu ; — et sur cette terre, et en ces temps messianiques, triomphera à jamais la pensée habituelle de Dieu, pensée qui présidera sans cesse à chacune de leurs actions...

Es-tu devenu fou ? — s'écria Pilate, frappant Caïphe avec fureur. — Mais ce n'est pas de la religion cela, c'est de la kabbale ou de la gnose.

D'ailleurs, ce Dieu qui parle toujours et qui ne se montre jamais, ce Dieu m'impatiente. Tout ce qui

existe se montre ; donc, s'il ne se montre pas, c'est qu'il n'existe pas.

Ah ! le plaisant Dieu qu'un Dieu dont on ne voit jamais la face ! Un Dieu qui ne se venge jamais, un Dieu qui ne s'incarne jamais, un Dieu pur esprit ! Ah ! ah !

Et comme Caïphe, frappé par Pilate, ne riait pas ainsi que Pilate, — Pilate répartit :

On dirait que tu y crois, à ce Dieu pitoyable. — Ah ! prends garde, — si tu deviens rêveur, je te ferai dormir tout à fait, moi !

Va-t-en, valet, va-t-en, grand-prêtre des abrutis, et maintenant ne reviens que si je t'appelle !

Disant cela, son œil noir injecté de sang, fixé sur l'œil bleu-clair et vitreux de Caïphe, Pilate fit un geste plein de rage, et Caïphe s'éloigna.

Pendant cet entretien, l'ombre avait fait place au jour, — et les disciples, déjà en dehors des murs de Jérusalem, s'enfuyaient sur le chemin de la Galilée

CHAPITRE III.

EN GALILÉE.

« Entre nous, qui croyons à Jésus, et les Juifs, qui n'y croient pas, il n'y a pas d'autre différence que de savoir si ce Jésus est le prophète que Moïse a prédit. »

(*Récognitions*, I, 45.)

D'après le dire des écrivains de ce temps, la Galilée était le plus merveilleux de tous les pays.

Hégésippe (100 à 180), en son chapitre VI du troisième livre de ses *Cinq Livres* [1], *De Bello judaïco,* Hégésippe dit que « *la haute ainsi que la basse Galli-*

[1] Les *Cinq Livres* d'Hégésippe, mis en français par Millet de Saint-Amour. Paris, 1556, chez Gilles Gourbin. — Voir Notes supplémentaires.

lée était remplie de fort hautes forêts, dont les arbres étaient les plus beaux du monde;

» *Que les tettons des brebis et des vaches étaient plus pleins de lait qu'en aucun autre pays du monde.*

» *Cette contrée est tant enrichie de verdeur, parce qu'il y a si grand nombre de belles rivières, lesquelles coulant des cîmes des montagnes, descendent pour arroser la plaine et y font de si belles fontaines,* ajoute-t-il naïvement, *qu'à bon droit on peut être ennuieux du plaisir que les habitants en reçoivent, voire un chacun, le désirer et le regretter.*

» *La longueur de cette contrée se prend depuis* Macheron *jusqu'à* Pella. »

Ce fut donc dans ce séjour plein de charmes, que les fugitifs se trouvèrent réunis peu de temps après leur départ de Jérusalem.

Aucune désignation précise n'existe sur l'endroit de cette retraite.

Peut-être, obéissant à la loi naturelle qui tend à réunir en un même lieu le commencement et la fin

des choses d'ici-bas ; peut-être les ébionites se séparant des autres juifs, l'an 133, ont-ils, en se fixant à Pella, désigné ainsi le berceau de la première Église.

En tout cas, ce qui importe ici, ce n'est pas le cadre, c'est le tableau.

La vie des ébionites à Jérusalem étant connue, la vie des ébionites en Galilée est facile à reconstituer.

Installés par les soins de Pierre dans une vaste et saine habitation, ils coopéraient tous au bien-être de tous, et il *était distribué à chacun selon ses besoins.* (*Actes*, II, 45.)

Les disciples contribuaient tour à tour au service des tables, les femmes au service du ménage.

Réunis matin et soir, dans la chambre haute de la communauté, chaque jour, tous accomplissaient rigoureusement les prescriptions de la loi.

Et chaque jour aussi, tous priaient, non Jésus, mais pour Jésus.

Le matin, un des apôtres faisait la lecture et le commentaire d'un passage de la Bible.

Le soir, Pierre prêchait et rappelait Jésus.

Et, réunissant avec amour les souvenirs du maître, il constituait la tradition orale dont l'Evangile des Hébreux et les logia de Matthieu furent les premiers dépositaires.

Remémorant ainsi les événements de la vie de Jésus et ses sentences morales, il commentait chacun des actes et chacune des paroles qu'il venait de citer.

Puis, il déterminait chacun des sentiments qui en avaient été les mobiles.

Et il n'était pas jusqu'aux termes employés par Jésus, citant les Prophètes, dont il n'inférât la preuve de sa nature messianique et de l'envoi providentiel de sa personne.

Il recherchait surtout ses similitudes avec les Prophètes.

Et, confondant même ces religieux tribuns avec les diseurs de bonne aventure ; méconnaissant leur caractère et leur belle âme, que le seul amour de la

patrie inspirait ; — supposant que leurs discours, loin d'avoir trait aux événements de leur temps, s'appliquaient, à sept siècles de distance, aux événements contemporains des apôtres, — il prétendait que le sens caché de chacune de leurs prophéties, renfermait l'annonce de la venue de Jésus.

Au milieu donc de ces solitudes merveilleuses, débarrassés de tout souci matériel, ayant mis en commun non-seulement leurs biens, mais leurs âmes, — ces esprits naïfs et tendres, ces intelligences simples et droites, ces imaginations vives et ardentes, stimulées par la vigoureuse impulsion de Pierre, concentraient ainsi toutes leurs pensées sur un seul et unique sujet, Jésus.

Et ainsi que Newton, *en y pensant toujours,* trouva les lois de l'attraction ; ainsi Pierre, ainsi les disciples, pensant toujours à Jésus, trouvèrent la plus haute conception juive de sa nature humaine.

Chacune des désignations du *Pentateuque* et des Prophètes, qui concordaient avec la grandeur morale

et religieuse de sa personne, lui furent ainsi successivement attribuées.

De son vivant, Jésus était généralement qualifié *fils de Dieu*, — dans toute l'acception juive.

Cette expression, familière alors aux Juifs, ayant constitué plus tard une des origines les moins douteuses et les plus singulières du johannisme, descendait cependant en droite ligne de la *Genèse* et du *Deutéronome*.

La première signification s'était appliquée au peuple juif, déclaré « fils, — et fils premier-né de Jéhovah. » (*Genèse*, IV, 22-23; *Deutéronome*, XIV, 1.)

Osée (x, 1), — Jérémie (III, 14), — Ésaïe (I, 2; XXX, 1; XLIII, 6; LXIII, 8), en avaient continué la tradition.

Cette dénomination, devenue usuelle, avait ensuite été adressée par flatterie non-seulement aux rois juifs (II *Samuel*, 7-14), mais encore à des rois inconnus et étrangers. (*Psaumes*, II, vers. 7 et 12.)

Au temps de Jésus, — ce mot *fils de Dieu* — désignait tout homme aimant Dieu et pratiquant la piété et la miséricorde [1].

Et si les Israélites, en général, continuent d'être appelés fils de Dieu (*Sapience*, XII, 7, 21), ce titre est accordé de préférence aux hommes justes et pieux. (*Sap.*, II, 13, 18; V, 5; — *Ecclésiast.*, IV, 11; — *Osée*, I, 10.)

Jésus lui-même, d'après Matthieu (ch. V, vers. 9, 44 et 45) et Luc (VI, 35), — Paul (*Rom.*, VIII, 14 et 19; — *Gal.*, III, 26; IV, 6; — *Héb.*, II, 10; XII, 6), et les apocryphes de l'Ancien Testament, décernent ce titre à tous les hommes dont la grandeur morale et religieuse est offerte en exemple au peuple.

Est-il besoin, après ces citations, de faire remarquer qu'aucun sens métaphysique ne s'ajoutait à cette expression, et qu'aucune idée de nature surhu-

[1] Cette interprétation se retrouve, d'après le pasteur Leblois, jusque dans les *Constitutions apostoliques*, liv. III, ch. XVIII (IVe siècle) :

« Que celui qui a été baptisé... soit chaste, pur, pieux, aimant Dieu; fils de Dieu, qu'il prie comme un fils prie son père. »

maine, d'essence divine ou d'être surnaturel, n'en ressortait?

Le titre d'*oint* [1] (en hébreu, *Messiah, Messie;* en grec, *Christ*), ajouté depuis au nom de Jésus, résumait tout le christianisme de ce temps. Il signifiait : — envoyé de Dieu, — animé de son esprit saint, — et accomplissant des missions providentielles.

Ce titre se trouve même appliqué à Cyrus dans *Ésaïe* (XLV, 1).

C'est sur cette désignation que porta toute la discussion qui eut lieu entre les Juifs ébionites et les autres Juifs.

« Les Juifs se sont trompés au sujet du premier avènement du Seigneur; c'est le seul point en discussion entre nous. » (*Recognitions,* I, 50.)

Puis, le Messie futur ayant été appelé David par Amos et Osée (III, 5), et la croyance au Messie, fils

[1] D'après : *Exode,* XXVIII, 41; XXIX, 7, etc.; — I *Samuel,* XVI, 13; II, 10-35; XVI, 6; XXIV, 7; XXVI, 9-16; — II *Samuel,* II, 4; I, 14; — I *Rois,* XIX, 15; — II *Rois,* XI, 12; — *Psaumes,* XVIII, 51; XX, 7; — *Sapience,* II, 18; V, 5; — *Ecclésiastique,* IV, 7-11.

de David, en étant ressortie, on essaya de prouver, par une généalogie peu consistante, que Jésus descendait réellement de David. (*Ézéchiel,* xxxiv, 23-24; xxxvii, 24; — *Matthieu,* chap. i.)

Et ce même Messie futur ayant été appelé le fils de l'homme par les Psaumes (xlix, 3), par Ézéchiel (xxx, 14-23-24; xxxv, 1, et xxxvii, 24), par Daniel (vii, 13), Jésus fut également appelé *le fils de l'homme,* ainsi que le constatent Matthieu (ix, 6), Marc (ii, 10), et Luc (v, 24) [1].

Puis enfin, d'après certaines croyances juives, Énoch et Moïse ayant été transportés dans le ciel sans laisser sur la terre aucune trace de leur mort (saint Clément, *I aux Corinthiens,* p. 113), et le corps de Jésus, confié par les Romains à Joseph d'Arimathie, son disciple secret, ayant disparu de la terre à l'exemple de celui d'Énoch et de celui de Moïse, les disciples, persuadés de sa résurrection, furent bientôt pénétrés de la pensée du prochain et

[1] Voir aux Notes supplémentaires.

glorieux retour de Jésus, — de l'imminence de la fin du monde, — du jugement dernier auquel il devait présider, — du salut de ceux qui se seraient convertis à ses idées, — et de la rejection de ceux qui auraient persisté à les méconnaître.

Le chapitre XVII de *Matthieu* a conservé quelques traces de la formation de cette croyance;

Le verset 4 établit, par les trois tentes de Moïse, d'Élie et de Jésus, leur égalité de mérite;

Puis, verset 5, Dieu ayant déclaré que Jésus était son fils le plus aimé des trois, il s'ensuivait que la présidence du jugement dernier lui était confiée.

Ces croyances premières, qui ne faisaient que continuer les traditions juives;

Ces croyances, dont l'exaltation comprimée par le respect des lois du Pentateuque ne portaient aucune atteinte au monothéisme pur des Hébreux;

Ces croyances, fruits des prédications et des souvenirs de Pierre,

Ces croyances seules ont constitué l'idée première

chrétienne [1], si différente des orthodoxies qui suivirent.

Pierre fut à la fois l'architecte, l'ordonnateur, l'ouvrier, — le prédicateur et le soldat de cette première Église;

Il en conçut le plan, il ordonna et il exécuta le travail; — il prêcha l'œuvre, et il en fut le défenseur et le gardien.

Mais si Pierre fournit les matériaux, le gros œuvre, les femmes, les dévouées, fournirent l'élément adéquat qui consolida l'édifice; lequel élément, sous une apparence fragile, renfermait une puissance et une vitalité telles que, de nos jours encore, il est considéré comme un sentiment naturel et confondu avec le sentiment religieux.

Par lui, la femme devint l'éternel allié de la glorification de Jésus, à tous les points de vue et dans toutes ses phases.

[1] *Christ* n'étant que la traduction grecque du mot hébreu *Messiah*, qui signifie *Messie*.

En lui, et par elle, se rencontra le ciment inaltérable de chacune des Églises qui suivirent.

Il importe donc de définir ici quelle succession d'idées et quel mélange de sentiments le fit surgir inopinément du milieu de la communauté de Galilée.

A la rage et au découragement des cent vingt avait rapidement succédé, grâce à Pierre, la détermination de *réaliser* Jésus, de le prêcher par toute la Judée, de le réhabiliter de la mort infamante qu'il venait de subir, puis enfin de le glorifier exceptionnellement et à tout jamais.

Aux larmes des amies de Jésus avaient succédé plus rapidement encore des élans de tendresse admirative, des effluves de sentiments, des extases passionnées, — puis enfin, des contemplations mystiques, des visions.

Et les rêves de ces imaginations en délire enfantèrent alors et développèrent en elles un sentiment absolument nouveau, sentiment qui accordait de

telles satisfactions à leur nature qu'il leur parut tout à fait surnaturel.

Quelque délicat, quelque difficile qu'il soit de traiter avec convenance les questions relatives à son enfantement, à sa naissance et à son développement, — le rôle joué par ce sentiment dans l'histoire du christianisme ne permet pas le silence à son égard.

Marie de Magdala, Marie Cleophas, Jeanne et Suzanne furent les premières qui ressentirent les ardeurs de cette fièvre mystérieuse s'agiter dans leur sein.

Ce fut avec des transports d'une joie ineffable qu'elles en reconnurent les effets. — Elles se hâtèrent aussitôt, tant cet amour est exempt de jalousie, d'engager leurs compagnes à s'y livrer sans aucun ménagement.

Puis, ravies de cette découverte, elles s'empressèrent de puiser des émotions nouvelles dans la description des effets qu'elles ressentaient.

L'émulation s'ensuivit. — Elles tinrent à honneur de se dépasser l'une l'autre, elles s'imaginèrent que

celle qui éprouvait les sensations les plus inconnues et les plus vives était la préférée, — et leur entraînement, ne connaissant alors plus de bornes, mit au monde l'*amour de Jésus*.

Et cet amour, qui accaparait et dévorait le cœur qu'il avait pénétré; cet amour, fruit d'une imagination en délire; cet amour, mirage conduisant à des abîmes; — cet amour, établi aussitôt à l'état de religion, fut bientôt poussé par elles jusqu'au fanatisme — et jusqu'au désir du martyre.

D'où provenaient donc les illusions qui décevaient ces natures généreuses?

En quoi consistaient donc les rapports qui les ravissaient?

C'est ce qu'il est nécessaire de définir succinctement ici.

L'homme est un composé de deux substances,

Substances, non-seulement différentes, mais opposées :

L'esprit et la chair.

Au moyen de leur antagonisme, la loi naturelle de la lutte s'implante jusqu'au milieu du cœur de chacun des êtres composant l'humanité, la fait surgir à chaque instant et sur tous les sujets.

Chacune des deux substances tendant incessamment à dominer l'autre, toute faiblesse de l'une fait la force de l'autre, et, par conséquent, toute prépondérance de l'une amoindrit l'autre.

Et il résulte que dans cette union mal assortie toute jouissance est accompagnée de souffrance.

Cependant, Dieu voulant la perpétuité de la race qu'il avait tirée du néant, — Dieu, dans sa suprême bonté, voulut qu'un sentiment, un seul, réellement éprouvé, réunît les deux substances, confondît les deux natures en une seule et leur permît d'entrevoir pendant de courts instants le bonheur sans mélange, — le bonheur complet, — l'oubli de toutes les misères, bonheur vulgairement appelé idéal, — quoique ou parce que — il réunissait l'extase du corps à l'extase de l'âme.

Eh bien! de la tête enflammée des femmes dévouées à Jésus, — de leur attention constamment fixée sur ses perfections, — de leur imagination constamment excitée sur sa nature idéale, — de leurs jeûnes, de leur macération, de leurs fièvres, de leurs délires, de leurs extases, et enfin du viol de la chair par l'imagination, jaillit une sorte de contrefaçon de l'amour parfait.

Pareil, en effet, à celui qui est indispensable à la conservation de l'espèce humaine, — cet amour, à la fois idéal et charnel, réunit les deux natures, — procure le mirage de l'oubli et inspire avec une profonde abnégation de soi-même le sentiment immodéré des jouissances imaginatives.

Cet amour, le croirait-on, est encore aujourd'hui célébré et cultivé dans les couvents ainsi qu'il le fut dans l'église de Galilée. —

Considéré comme le plus certain instrument du salut, il chasse cependant, puis il remplace successivement tous les sentiments naturels de celles qui s'y adonnent.

Les sentiments naturels sont considérés par elles comme les attaches de la chair, — les liens de ce monde, — tandis que l'amour de Jésus est l'attache du ciel, — le lien avec Dieu.

Cependant, différent de l'amour qui embellit ce qui l'approche, qui élève même à ses propres yeux celui qui le ressent, qui le remplit d'espérance, de charité, et qui donne à la vie un prix inestimable, cet amour de Jésus ne conduit qu'à l'indifférence universelle.

Cet espoir ne mène qu'à des désespoirs.

Et ce charme de l'existence n'inspire que le désir de la mort.

Cependant aussi, traversant sans faiblir les âges qui nous séparent, cet amour, devenu le ciment du christianisme, l'accompagna dans toutes ses transformations et accomplit des miracles auxquels nous refuserions de croire si nous n'en avions encore été témoins de nos jours.

Peut-être sommes-nous forcés d'ajouter ici que l'ennemi de la raison humaine, dont le principal allié

est le fanatisme, dont le principal effet est le dévoiement du sentiment religieux, et dont le nom est le mysticisme,

Que le mysticisme, hélas! descend en droite ligne de ce même amour de Jésus [1].

Le mysticisme, en effet, substitue l'inspiration à la raison; cherche la pure vérité dans la pure contemplation, ou dans la communication avec les intelligences supérieures; cherche des révélations surnaturelles, des visions, des extases, et arrive, par ces moyens, à l'indifférence universelle, aux opérations superstitieuses de la théurgie et de la magie, et enfin au quiétisme.

A cet amour de Jésus, à cet élément féminin de l'enfantement du christianisme, un élément mâle se joignit aussitôt;

Élément également composé de substances opposées;

[1] Une maladie, particulière aux femmes, conduit aussi inévitablement à ces sortes d'idées religieuses caractérisées par le mysticisme.

Élément dont l'imagination était également l'arme incessamment employée, et dont le viol était aussi le procédé incessant.

Et, pendant que l'un se servait de l'imagination pour violer la chair, l'autre s'en servait pour violer la raison.

Et pendant que l'un engendrait le mysticisme de Jean, l'autre engendrait le *credo* de Tertullien [1] : j'ai nommé l'école néo-platonicienne.

Cette philosophie religieuse avait alors, par son éminent chef Philon, imprégné de ses miasmes jusqu'à l'air qui se respirait en Palestine.

Composée de raison et d'imagination, — de définitions subtiles et de définitions vagues, — de science et de superstitions, — de monothéisme hébreu et de paganisme oriental, elle avait déjà puissamment aidé au trouble des idées qui s'était manifesté.

[1] *(Credo quia absurdum.)* « C'est une chose parfaitement croyable parce qu'elle est absurde; elle est certaine parce qu'elle est impossible. » (Tertullien, *De la chair de Jésus-Christ*, 5.)

Et après avoir facilité le développement de la kabbale en Judée et de la gnose en Orient, — cette philosophie, unie à l'amour de Jésus, s'établit solidement dans la doctrine chrétienne et ne cessa depuis d'y témoigner sa prépondérance.

Mais, emporté par la succession des idées de ce temps, nous avons abandonné la Galilée.

Avant d'y revenir, d'y revenir au moment même où la communauté décidera de s'en éloigner, il nous faut essayer de donner enfin, au sujet de la résurrection de Jésus, des éclaircissements concluants, d'accord avec l'histoire, avec les lois naturelles, avec la raison, et, par conséquent, tout à fait inédits.

CHAPITRE IV.

LA RÉSURRECTION.

3. « *Touchant son fils, qui est né de la famille de David, selon la chair,*

4. » *Et qui a été pleinement déclaré fils de Dieu en puissance, selon l'esprit de sanctification, par sa résurrection d'entre les morts ; c'est-à-dire Notre-Seigneur Jésus-Christ.* »

(*Romains*, I, 3-4.)

« *Et il nous a commandé de prêcher au peuple, et de témoigner que c'est lui qui est destiné de Dieu pour être le juge des vivants et des morts.* »

(*Actes*, X, 42.)

16. « *Car le Seigneur lui-même, avec un cri d'exhortation et une voix d'archange, et avec la trompette de Dieu, descendra du ciel, et ceux qui sont morts en Christ ressusciteront premièrement.*

17. » *Puis, nous qui vivrons et qui resterons, serons enlevés ensemble avec eux dans les nuées, au-devant du Seigneur, en l'air. Et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur.* »

(*I Thessaloniciens*, 16-17.)

« Parce qu'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde selon la justice, par celui qu'il a destiné à en être le juge ; de quoi il a donné à

tous les hommes une preuve certaine, en le ressuscitant d'entre les morts. »

(*Actes*, XVII, 31.)

« Car c'est pour cela même que Jésus-Christ est mort et qu'il est ressuscité, afin d'avoir un empire souverain sur les morts et sur les vivants; car nous paraîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ. »

(*Rom.*, XIV, 9 et 10.)

« Car nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps. »

(*II Corinth.*, 5-10.)

« Je vous conjure donc devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui jugera les vivants et les morts dans son avènement glorieux et dans l'établissement de son règne. »

(*II Timothée*, IV, 1.)

« Mais ils rendront compte à celui qui est tout prêt de juger les vivants et les morts. »

(*I Pierre*, 4-5.)

« Car il n'y a qu'un Dieu, ni qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme. »

(*I Timothée*, ch. XI, v. 5.)

Que servirait à l'histoire de se livrer à la discussion frivole des méprises, des rêves et des visions mentionnées sous cette désignation dans les synoptiques ?

Envisageant de plus haut un tel sujet, l'histoire, à ce qu'il semble, doit rechercher d'abord si la croyance

à la résurrection de Jésus, descend ou non en droite ligne de la croyance aux résurrections d'Enoch, de Moïse et d'Elie.

Si ce point est acquis, il en résultera *la nécessité absolue de la résurrection de Jésus.*

En effet, d'après les idées du temps, si Jésus n'est point ressuscité, Jésus est reconnu inférieur à ceux que Dieu a ressuscités, et alors, toute la doctrine nazaréenne est renversée.

Après donc avoir constaté préalablement que l'idée de la résurrection, chez les juifs ainsi que chez les disciples de Jésus, n'entraînait aucune induction de divinité, — et constituait seulement la récompense et le triomphe de la justice unie à la sainteté [1];

Après avoir d'ailleurs établi précédemment qu'aucune atteinte au monothéisme ne pouvait être attribuée à ceux qui vécurent fraternellement au milieu des juifs pendant plus d'un siècle;

Après avoir présenté les origines juives de l'idée

[1] « Cela vous sera rendu en la résurrection des justes. » (*Luc*, XIV, 14.)

de la résurrection;— après en avoir suivi la marche et les diverses transformations, la conclusion rationnelle et historique ressortira clairement et rendra inutile toute autre démonstration. —

Les patriarches ayant reconnu que la terreur de la mort agit puissamment sur l'esprit de l'homme, voulurent utiliser ce sentiment au profit de la moralisation.

Les traditions orales, fruits de leurs prédications, recueillies dans la Genèse, attestent que la croyance s'accrédita de leur temps, qu'un *parfait juste,* ayant vécu saintement, et ayant pratiqué en toute circonstance la justice, avait été *dispensé de la mort;*

Que Dieu l'avait enlevé vivant, l'avait placé à ses côtés, et l'avait appelé son fils.

« Le septième des premiers patriarches, Enoch (3378 avant Jésus), le père de Mathusalem,

» Enoch vécut juste, dit la Genèse, et Dieu l'enleva de ce monde, » sous entendu, afin qu'il ne souffrît pas de la mort. (*Genèse,* ch. v, v. 24.)

Les interprètes des Écritures et les Pères de l'Église ont tous enseigné que le patriarche Énoch n'avait pas connu la mort, que la corruption n'avait eu aucune prise sur sa sainteté, qu'il avait détruit la mort par sa victoire sur lui-même, et que Dieu l'avait enlevé vivant du milieu des hommes, ainsi que le fut, comme lui, transporté longtemps après Élie sur un charriot de feu.

Saint Jérôme (commentaire sur Amos) dit qu'Enoch et Élie ont été transportés au ciel dans leur corps.

C'est à eux que s'appliquent les paroles de l'Apocalypse :

« *Je susciterai mes deux témoins, et ils prophétiseront pendant douze cent soixante jours.* » (*Apocalypse.*)

Isaïe dit, afin d'appuyer cette croyance salutaire :

« *Et il détruira la mort par sa victoire.* » (*Isaïe,* xxv, 8.)

Les Psaumes disent aussi :

« *Il ne permettra pas que son élu voie la corruption.* » (*Psaumes,* xvi, 10.)

Ce qui fit dire plus tard à saint Paul : « La mort est détruite par la victoire. » (*Corinth.* xv, 54.)

Saint Paul (*Hébreux*), afin d'établir une confusion entre la justice et la foi, dit d'Enoch :

« *C'est par la foi que Enoch fut enlevé afin qu'il ne vît pas la mort, et on ne le vit plus parce que le Seigneur le transporta ailleurs.* »

Cette idée du triomphe du juste, fécondée par les prophètes, inspira, sans aucun doute, par la suite, l'idée du royaume de Dieu.

Et l'idée du royaume de Dieu, fécondée à son tour par les docteurs du second temple, engendra sans doute aussi l'idée que la présence habituelle de Dieu dans le cœur de l'homme le conduit sûrement au royaume de Dieu.

La doctrine de la mort vaincue par la justice fut donc le premier anneau de la chaîne des idées de résurrection.

Par suite, dès qu'un prophète ou qu'un chef d'école mourait, les disciples faisaient disparaître son

corps, afin que s'établît la croyance que le prophète était monté au ciel; que Dieu l'avait enlevé, l'avait placé à ses côtés, et que, par conséquent « il n'avait pas connu la mort. »

« *Moïse fut enseveli dans la vallée du pays de Moab, mais nul n'a connu sa sépulture,* » dit le Deutéronome, XXXIV, 6.

D'après le Talmud, les Targoumites (interprètes chaldaïques) et la Vulgate, *il fut enseveli* signifie que Dieu lui-même avait enseveli Moïse, c'est-à-dire, avait fait disparaître son corps, afin de récompenser sa sainteté et aussi de le soustraire à l'adoration possible des Hébreux [1].

« **ET MÊME, S'IL N'A POINT EU DE SÉPULTURE, DIT** *l'Ecclésiaste* (VI, 3), *au superlatif.* »

[1] La disparition des corps de Romulus et de Lycurgue fut aussi considérée comme une récompense de leur mérite. —

Atys, le dieu soleil de Phrygie, mort et ressuscité trois jours après, —

Adonis, en Phénicie, mort et ressuscité trois jours après, —

Bacchus, mis en pièces par les géants, mort, descendu aux enfers, puis ressuscité, — étaient des dieux adorés des peuples voisins. Ézéchiel (VIII, 14) prouve que leurs légendes étaient connues des juifs.

L'idée de la mort vaincue par la justice conduisit bientôt à l'affirmation de la résurrection de tout chef d'école.

Et effectivement, après la mort d'un prophète, après qu'il avait été publiquement enseveli, lorsque l'admiration toujours croissante de ses disciples le déclarait supérieur à ceux qui n'avaient point connu la mort, — il était bientôt affirmé que trois jours après son ensevelissement Dieu l'avait ressuscité.

C'est pourquoi saint Paul dit « que Jésus est ressuscité le troisième jour, *selon les Écritures.* » (*Corinth.*, xv, 4.)

CAR, S'IL N'Y A POINT DE RÉSURRECTION DES MORTS, CHRIST AUSSI N'EST POINT RESSUSCITÉ. (*Corinth.*, xv, 13, 15, 16.)

Matthieu (xvii) prouve que la résurrection de Jésus fut d'abord assimilée à celle d'Enoch et d'Élie, et qu'elle ne signifiait pour lui que la disparition de la mort.

9. « *Jusqu'à ce que le fils de l'homme soit ressuscité des morts.*

10. » *Et ses disciples l'interrogèrent en disant : Pourquoi donc les scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne premièrement?*

11. » *Et Jésus, répondant, leur dit : Il est vrai qu'Élie viendra premièrement, et qu'il rétablira toutes choses.* »

Et les idées succédant aux idées, comme les anneaux succèdent aux anneaux, l'idée de la résurrection partielle des justes conduisit à l'idée de la résurrection générale des corps, — et à un jugement dernier présidé par le plus saint des justes.

Ceux que Dieu avait jugés dignes d'être épargnés par la mort, *les parfaits justes,* avaient pour mission d'apparaître à certains moments au milieu des hommes, afin de les prophétiser, — puis de présider la résurrection générale des corps et le jugement dernier.

« *C'est pourquoi prophétise et leur dis : Ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel :*

» *Mon peuple, voici, je m'en vais ouvrir vos sépulcres et je vous tirerai hors de vos sépulcres, et vous ferai rentrer en la terre d'Israël.* » (*Ezéchiel,* XXXVII, 12.)

» *Les morts vivront, — même mon corps mort vivra, — ils se relèveront; — réveillez-vous, et vous réjouissez avec chant de triomphe, vous, habitants de la poussière, car la rosée est comme la rosée des herbes, — et la terre jettera dehors les trépassés.* » (*Esaïe*, XXVI, 19.)

« *Car voici, l'Éternel s'en va sortir de son lieu pour visiter l'iniquité des habitants de la terre commise contre lui; alors la terre découvrira le sang qu'elle aura reçu et ne couvrira plus ceux qu'on a mis à mort.* » (*Esaïe*, XXXVI, 21.)

Daniel (XII, 13) formula plus nettement cette croyance :

« Et beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour un déshonneur et un opprobre éternel. »

Le second livre des Macchabées, plus explicite encore, dit :

« La toute-puissance de Dieu, qui s'étend sur les vivants et sur les morts (VI, 26; VII, 14), réveillera les morts pour la vie éternelle (VI, 9), leur restituera

l'usage de leurs membres (VII, 2), rendra la vie à l'esprit et réunira de nouveau les familles (VII, 29). »

Rabbi Eliézer Kataper, plus concis, dit ensuite :

« Ceux qui sont nés mourront, ceux qui sont morts renaîtront à la vie, et les vivants seront tous jugés. » (*Abot.*, IV, 23.)

Puis, l'Ecclésiastique [1] ayant dit que Dieu réservait Enoch pour prêcher la pénitence aux nations, il en fut inféré que ce serait lui qui présiderait au jugement dernier;

Et Élie, confondu d'abord avec Enoch, étant ensuite proclamé supérieur, les attributions de la présidence du jugement dernier lui furent conférées.

Par suite des mêmes sentiments unis aux mêmes idées, les disciples réfugiés en Galilée proclamèrent à leur tour Jésus supérieur à Élie,

(4. « *Alors Pierre, prenant la parole, dit à Jésus : Faisons ici trois tentes, une pour toi, une pour Moïse et une pour Élie.*

[1] Trad. en grec sous Ptolémée Évergète II, surnommé *Physcon* (146 à 117).

5. » *Et une voix resplendissante sortit de la nuée disant : Celui-ci est mon fils bien-aimé.»*) (*Matthieu,* XVII, 4 et 5) réduisirent Élie au rôle de précurseur (*Matthieu,* XVII, 12), et le déclarèrent ressuscité ou revenu en la personne de Jean-Baptiste (*Matthieu,* XVII, 13), et affirmèrent la résurrection de Jésus, — la prochaine résurrection des corps, — et le prochain jugement dernier sous la présidence de Jésus (*Matthieu,* XVI, 27; XIX, 28), suivi d'un millenaire de bonheur et de paix sous le règne de Jésus [1] (*Matthieu,* XVI, 28).

« Car le fils de l'homme doit venir environné de la gloire de son père, avec les anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. » (*Matthieu,* XVI, 27; *Rom.,* II, 6; *I Corinth.,* IV, 5; *II Corinth.,* V, 10.)

[1] Saint Irénée, *Ad hæres.,* liv. V, ch. XXXIII et XXXVI. — Eusèbe, liv. III, ch. XXXIX. — Saint Justin, *Dial. c. Tryphon Judæo,* n° 80.

28. « Et Jésus leur dit :

» *En vérité, je vous dis que vous qui m'avez suivi dans la régénération, quand le fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous aussi serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël.* » (*Matthieu.*)

Telles étaient donc les doctrines nazaréennes, et pourtant depuis plusieurs siècles, l'Ecclésiaste réprouvant ces croyances grossières, séparant nettement les deux substances opposées, et révélant pour la première fois dans le monde l'idée féconde de l'immortalité de l'âme, l'Ecclésiaste avait dit :

« La poussière retourne en la terre, comme elle y avait été, et l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.» (*Ecclésiaste,* XII, 9.)

Et pourtant, après l'Ecclésiaste, et quatre cents années avant Jésus, Socrate avait dit que l'âme n'avait rien à craindre de la mort :

« L'âme existe avant et après la mort.

» La mort est un bien, elle est même l'état philosophique par excellence, puisque l'âme est alors tout à fait libre et dégagée. » (*Phédon.*)

Et pourtant, cent années avant Jésus, le plus grand des docteurs avait dit, d'après le Midrasch :

« Où vas-tu ? demandèrent un jour à Hillel des disciples dont il venait de prendre congé ;

» Je vais m'occuper de mon hôte, répondit Hillel.

» T'est-il donc arrivé quelque étranger? s'écrièrent les jeunes gens.

« Et le maître leur dit :

» L'âme n'est-elle pas notre hôte? Aujourd'hui, elle habite notre corps, demain, elle sera auprès de Dieu. » (Talmud, *Midrasch Rabba.*)

Et pourtant, d'après Philon [1] et Josèphe [2], contemporains de Jésus, cette doctrine, émise avant Jésus, était solidement constituée au temps de Jésus.

[1] « Le corps ressemble donc à une prison de l'âme, gardée par les désirs et les instincts. » (Philon, *De migr. Abrah.*, 389.)

[2] « Les pharisiens et les esséniens croient que les âmes sont immortelles; qu'elles sont jugées dans un autre monde, et récompensées ou punies selon qu'elles ont été en celui-ci vertueuses ou vicieuses. » (Joseph Flavius, A. J. 18, ch. I.)

« Il est vrai que nos corps sont mortels, parce qu'ils sont formés d'une matière fragile et corruptible; mais nos âmes sont immortelles, et participent en quelque sorte de la nature de Dieu. » (Harangue de Joseph Flavius dans la caverne.)

« Ce n'est pas en la vie, mais en la mort que consiste notre bonheur, parce qu'elle met nos âmes en liberté, et leur donne le moyen de retourner à cette céleste patrie, d'où elles ont tiré leurs origines. » (J. F., *Guerre des Juifs,* liv. VII, ch. XXXIV, *Discours d'Eléazar à Massada.*)

Et maintenant que nous possédons l'état de la science philosophique de l'an 29, —

Nous pouvons reprendre notre récit forcément interrompu, et revenir en Galilée, auprès de nos naïfs et merveilleux enthousiastes.

CHAPITRE V.

LES DOUZE.

« La secte de Juda le gaulonite ne s'éteignit jamais en Judée. »

(*Le Roi des Juifs.*)

Les apôtres sont réunis en conseil extraordinaire; Pierre, président, ouvre la séance et dit :

Frères, il s'agit aujourd'hui de prendre une décision importante. — J'appelle toute votre attention sur ce qui va suivre.

Il y aura bientôt une année que, réfugiés dans cette paisible et riante contrée, nous avons fondé cet abri de nos misères, cette communauté de notre pauvreté, ce milieu de nos espérances.

Bientôt une année que, n'ayant aucunement été

inquiétés, nous avons lieu de nous croire oubliés des Romains.

Notre abri s'est aujourd'hui fortifié, — notre communauté s'est organisée en ruche bourdonnante, — et nos espérances sont devenues des croyances.

Et pendant cette année, mes frères, cette année de deuil de Jésus, — de grandes idées ont été passionnément couvées, et des ardeurs imaginatives religieusement enfantées au milieu de nous.

Notre enthousiasme pour Jésus est aujourd'hui tel, mes frères, que les murailles de cette vaste habitation sont trop étroites pour le contenir, et que son expansion en dehors est devenue irrésistible.

Ici, Pierre fut interrompu par une exclamation joyeuse et par un mouvement de satisfaction qui lui prouva qu'il avait frappé juste et répondu au sentiment de tous.

Oui, frères, reprit-il aussitôt, chacun de nous soupire après Jérusalem, parce que chacun de nous possède le sentiment de la situation.

C'est à Jérusalem que Jésus a subi une mort infamante, — c'est donc à Jérusalem que Jésus doit être réhabilité, — puis glorifié, et c'est aussi à Jérusalem que l'ébionisme doit conquérir des adeptes en état de fonder sa puissance, — et qu'il apparaîtra ensuite dans toute sa gloire.

Puis, baissant un peu la voix, il ajouta de façon confidentielle :

Et c'est enfin à Jérusalem, mes frères, que pourra être saisi le moment d'agir politiquement, — à Jérusalem que nous saurons attendre silencieusement un signe de défaillance de la puissance romaine, et que nous saurons alors nous précipiter sur elle, et, tout au moins, la rejeter loin de ce sol qu'elle souille.

Sans doute, mes frères, ce n'est point en ce moment qu'une révolte partielle ou même générale des Juifs peut obtenir un succès quelconque.

Mais, qui connaît le jour où, nos péchés étant pardonnés, Israël sera délivré de ses chaînes?

Qui connaît le jour où, reprenant notre mission

monothéiste, — donnant enfin à l'humanité l'exemple de la sainteté unie à la justice, nous lui enseignerons, par la vertu de notre exemple, les bienfaits de la connaissance du Dieu un?

Préparons-nous donc pour ce jour, frères, hâtons le transfèrement de la secte, ne négligeons rien pour qu'elle soit solidement installée, et attendons tout de son accroissement.

Son côté ébionite, le seul ostensible, ne pourra inquiéter les autorités romaines, — et son côté doctrinal, absolument d'accord avec la loi, n'inquiétera jamais les autorités nationales.

Nous ne prêcherons, il est vrai, que le repentir des péchés, — le temps messianique, — Jésus messie, — Jésus ressuscité, — et Jésus choisi par Dieu pour présider le jugement dernier.

Mais laissez le ver pénétrer le chêne, et dès que soufflera la tourmente, — notre secte, de sociale, deviendra politique, et son action sera aussitôt déterminante.

Car nous n'ignorons pas que l'indépendance nationale forme la première étape de la route du royaume de Dieu.

Et nous savons que c'est afin de coopérer à cette œuvre, que les forces viriles et financières du parti national se sont accumulées dans nos mains.

Au besoin, le personnel de la secte des galiléens, devenu le personnel de la communauté ébionite, saurait bien nous le rappeler.

La secte de Juda le gaulonite ne s'éteindra jamais en Judée, mes frères; — elle s'effacera peut-être, mais ce sera pour se transformer aussitôt.

Chacun des continuateurs de Juda s'adressera, comme lui, aux classes inférieures, les réunira dans une vaste association; la même immersion matinale leur servira de baptême, c'est-à-dire de signe d'affiliation, et la recherche de l'indépendance nationale formera toujours le fond, l'âme de chacune de leurs entreprises.

Sans doute, la secte nazaréenne n'ambitionnera

que la destruction de la pauvreté, dont elle affichera l'amour; — sans doute, elle ne recherchera que l'édification de l'ébionisme, dont elle affichera l'efficacité ;

Mais dès qu'elle aura atteint son but premier, c'est-à-dire dès que la Palestine aura été couverte de communautés solidement liées entre elles, — ce but obtenu constituera un moyen de reconquérir une indépendance, sans laquelle nous ne pouvons pas même espérer que le pardon a été accordé à nos péchés.

Si donc vous m'approuvez, mes frères, nous allons dès aujourd'hui prévenir nos sectaires et préparer notre retour à Jérusalem.

Nous l'avons quittée au nombre de cent vingt (*Actes,* I, 15), nous y rentrerons au nombre de cinq cents (*I Corinth.,* XV, 6);

Nous l'avons quittée honteux et désespérés, nous y rentrerons fiers et confiants;

Nous l'avons quittée sectaires, c'est-à-dire en com-

munauté d'opinions, nous y reviendrons frères, — c'est-à-dire en communauté de sentiments, d'idées et d'intérêts.

L'œuvre de la Galilée est désormais accomplie. Cette œuvre était une semence ; — c'est à Jérusalem que germera le grain, c'est à Jérusalem que sortira l'épi, c'est à Jérusalem que penchera la gerbe sous la faux du moissonneur.

L'œuvre de Jérusalem commence. A Jérusalem, mes frères, à Jérusalem !

Et les onze se levant aussitôt acclamèrent Pierre, et répétèrent avec lui : A Jérusalem, à Jérusalem !

CHAPITRE VI.

LA GLOSSOLALIE [1].

« Parce que celui qui parle une langue inconnue ne parle pas aux hommes, mais à Dieu; car personne ne le comprend, et les mots qu'il prononce ne sont que pour lui. »

(*I Corinth.*, 4 et suivants.)

« Un idiome inconnu se présentant toujours aux peuples naïfs comme un bégaiement indistinct, ils prennent facilement l'un pour l'autre. »

(Renan, *les Apôtres*, p. 67.)

L'époque de la Pâque approchant, la secte des nazaréens se mit aussitôt en route, — et en arrivant à Jérusalem, elle trouva, grâce aux mesures prises par Pierre, une vaste habitation dans laquelle elle s'installa grandement, et avec un certain apparat.

Sans doute, ce retour causa quelque étonnement;

[1] De *glossa*, langue, et de *lalein*, parler.

multipliés depuis,— étaient alors absolument nuls ;— la tradition orale, continuée de bouche en bouche, remplissait seule, en ces temps primitifs, le rôle que la presse accomplit de nos jours. —

Que faire donc ?

Afin d'aider à l'intelligence de ce récit, commençons par rappeler la situation historique.

Et, préalablement, redisons qu'une histoire rationnelle n'a point à fournir de preuve que les apôtres n'ont pas reçu le don des langues diverses, la question n'existe pas à ses yeux ; ce qu'elle doit rechercher, ce qu'elle doit établir à ce sujet, c'est la formation de la légende, — l'œuf dont elle sortit, *l'idée mère de la croyance.* —

Dans un but de moralisation, les prophètes avaient sans cesse menacé le peuple juif de la colère de Dieu, s'il ne se décidait enfin à « BRISER LE JOUG DE L'ESPRIT DU MAL » qui était en lui.

Et, après avoir averti le peuple de sa grossièreté et de son impiété, les prophètes avertissaient le roi

de l'injustice qu'il voulait commettre, ou de l'erreur dans laquelle il allait tomber.

Et le roi, ainsi que le peuple, furieux d'entendre dire, l'un qu'il n'était pas le plus grand roi, l'autre qu'il n'était pas le plus grand peuple de la création, — le roi et le peuple, à bout de patience, massacraient tour à tour chacun de ces magnanimes philosophes, chacun de ces héros de la vérité.

Ainsi périrent, en effet, la plupart de ceux qui, de leur esprit de justice et de la justesse de leur esprit, faisaient jaillir des paroles prophétiques.

Mais, depuis l'exil de Babylone, et surtout depuis la domination romaine, leurs grands enseignements revinrent en mémoire au peuple juif; et il crut réellement alors qu'il avait été frappé en punition de ses fautes.

Alors, attendant chaque jour que Dieu, touché de son repentir, lui accordât la rémission de ses péchés, et, par suite, lui rendît son indépendance nationale, le peuple juif rechercha chaque jour, dans les moindres paroles des prophètes, à quel signe il pourrait

reconnaître la manifestation de ce pardon, présage de son indépendance,

Le signe de ce pardon, signal de sa délivrance.

Cette disposition des esprits historiquement établie, il résulte que le moyen le plus immédiat, le plus efficace de parvenir aux oreilles de ce peuple, était de lui démontrer L'ACCOMPLISSEMENT D'UNE PROPHÉTIE.

— Donc, cinquante jours après la célébration de la Pâque, le jour de la Pentecôte, — Pierre convoqua tous ses disciples en un même lieu,

Un lieu public, — probablement aux abords du temple.

Ce jour, le vent soufflait impétueusement, — et les éclairs sillonnaient le ciel.

Et tous les disciples, d'après les *Actes* (II, 4), « commencèrent alors à parler des langues étrangères, selon que l'esprit les faisait parler [1]. »

---

[1] 4. « *Aussitôt, ils furent tous remplis du saint Esprit, et et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le saint Esprit leur mettait les paroles en la bouche.*

Ce qui, d'après les versets 5 à 11, signifie qu'ils venaient tous à la fois d'acquérir le don subit de la connaissance de toutes les langues diverses, — et qu'ils parlaient de manière à être entendus par les juifs de toutes nations, venus à Jérusalem pour assister à la célébration d'une des trois grandes fêtes.

---

5. » *Or, il y avait alors dans Jérusalem des juifs religieux et craignant Dieu, de toutes les nations qui sont sous le ciel.*

6. » *Après donc que ce bruit se fut répandu, il s'en assembla un grand nombre, qui furent épouvantés de ce que chacun d'eux les entendait parler en sa langue.*

7. » *Ils en étaient tous hors d'eux-mêmes, et dans cet étonnement ils s'entredisaient : Ces gens-là qui parlent ne sont-ils pas tous* GALILÉENS [1] ?

8. » *Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays?*

9. » *Parthes, Mèdes, Élamites; ceux d'entre nous qui habitent la Mésopotamie, l'Arménie, la Cappadoce, le Pont et l'Asie;*

10. » *La Phrygie et la Pamphilie, l'Égypte, et cette partie*

[1] *Ce qui ne veut pas dire qu'ils étaient* TOUS NÉS EN GALILÉE, — *mais qu'ils étaient* TOUS DE LA SECTE DES GALILÉENS.

Mais, ce qui, d'après le verset 13, signifie seulement qu'ils parlaient une langue inconnue.

En effet, les versets 6 à 10 attestent bien que les juifs de toutes nations les entendaient parler chacun en sa langue. —

Mais le verset 13 atteste, par contre, que « d'autres s'en moquaient et disaient : c'est qu'ils sont ivres et pleins de vin doux. »

Or, lesquels avaient raison, des uns ou des autres?

La réponse de Pierre va sans doute faire jaillir un peu de clarté sur cet inadmissible récit.

---

de la Libye qui est proche de Cyrène, et ceux qui sont venus de Rome;

11. » *Juifs amis et prosélytes (gentils convertis au judaïsme), Crétois et Arabes, nous les entendons parler chacun en notre langue des merveilles de Dieu.*

12. » *Étant donc tous étonnés et dans la dernière admiration* (d'après le grec : *et ne pouvant comprendre ce qu'ils voyaient*), *ils s'entredisaient : Que veut dire ceci?*

13. » *Mais d'autres s'en moquaient et disaient : C'est qu'ils sont ivres et pleins de vin doux.* »

En effet, s'il est vrai que les disciples viennent, sans les avoir étudiées, et par *un don du saint Esprit,* comme disent les actes johannisants, d'en avoir acquis la connaissance subite, Pierre en appellera certainement au témoignage de ceux auxquels ces langues sont habituelles.

14. « *Alors Pierre, se présentant avec les onze, éleva la voix et leur parla de cette sorte :*

» *O juifs ! et vous tous qui demeurez dans Jérusalem, soyez attentifs à mes paroles.* —

15.» *Car ceux-ci ne sont pas ivres comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour.* —

16. » MAIS ILS ACCOMPLISSENT LA PROPHÉTIE DE JOEL, QUI ANNONCE LA FIN DU MONDE. »

20. » *Le soleil va se changer en ténèbres,* dit Pierre, *la lune en sang, avant que le grand jour du Seigneur* (la fin du monde) *arrive et paraisse avec éclat.* »

Ce qui est dire, comme Jean le baptiste : le temps est accompli; la fin du monde approche, repentez-vous de vos péchés.

21. « *Que celui donc qui veut être sauvé, invoque le nom du Seigneur.* »

Ce qui est dire : le jugement dernier va avoir lieu. — C'est le seigneur Jésus qui le préside, c'est de lui qu'il dépendra que vous soyez ou non sauvé ; — donc, admettez sa doctrine, devenez son disciple, invoquez son nom afin d'être sauvé par lui.

Mais Pierre n'atteste en quoi que ce soit la réalité de la glossolalie, — il n'en dit pas un mot, — et la seule preuve qu'il fournit de la sobriété de ses disciples, c'est qu'il n'est que neuf heures du matin (la troisième heure du jour), et que cette heure est celle à laquelle tous les juifs doivent assister, à jeun, à la prière.

Puis, la conclusion qu'il tire de ce qu'ils disent est qu'ils accomplissent la prophétie de Joël.

Consultons alors le texte même de Joël.

Joël, II, 28. « Après cela je répandrai mon esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront,

vos vieillards seront instruits par des songes, et vos jeunes gens auront des visions.

29. » Alors je répandrai aussi mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes.

30. » Je ferai paraître des signes dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée.

31. » Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive.

32. » Alors, quiconque invoquera le nom du Seigneur (à coup sûr Joël parle du Seigneur Dieu) sera sauvé : car, le salut se trouvera sur la montagne de Sion et dans Jérusalem, comme le Seigneur l'a dit — et dans les restes que le Seigneur aura appelés. » —

Le texte de Joël ne parle pas plus de glossolalie que le discours de Pierre.

Le texte de Joël dit : — Aux approches de la fin du monde, *mes serviteurs et mes servantes prophétiseront.*

Et Joël n'ajoute pas que ces prophéties seront faites dans les langues de toutes les nations, et par des personnes qui ne les auront jamais étudiées ni parlées.

Le discours de Pierre atteste seulement que les disciples prophétisent.

Il y aura prophétie, dit Joël; — ils prophétisent, dit Pierre; — il y a eu prophétie, disent les *Actes*.

La preuve qu'ils prophétisent, dit Pierre, c'est que Joël a dit que ses serviteurs et ses servantes prophétiseraient pour annoncer la fin du monde.

La preuve qu'ils ont prophétisé, disent les *Actes*, c'est qu'ils ont parlé dans des langues qu'ils ne connaissaient point.

Mais Pierre, ni les *Actes*, ne disent ce qui a été prophétisé par eux.

Or, une prophétie doit offrir un sens quelconque, et c'est vainement qu'on le chercherait dans Pierre ou dans les *Actes*. — Tout indique même qu'aucun sens n'en ressortait.

En effet, ce sens, s'il eût existé, aurait été compris des assistants ; — compris, il aurait été répété ; — puis son application ultérieure ayant justifié la parole de Pierre, aurait établi le miracle.

Et alors, ne trouvant aucune explication suffisante, le lecteur s'écrie : Mais puisque c'est la prophétie qui forme l'essentiel du miracle, et puisque c'est le sens qui forme l'essentiel de la prophétie, comment se fait-il que les *Actes* ni Pierre n'aient dit au juste ce qui avait été prophétisé ?

Ici, le croirait-on? c'est Paul qui va nous tirer d'embarras ; c'est Paul qui va éclairer Pierre.

Le chapitre XIV de l'*Épître aux Corinthiens* dévoile et condamne l'habitude qui s'était établie parmi les disciples de parler, non des langues diverses, mais DES LANGUES INCONNUES.

4. « PARCE QUE CELUI QUI PARLE UNE LANGUE INCONNUE NE PARLE PAS AUX HOMMES, MAIS A DIEU ; CAR PERSONNE NE LE COMPREND, ET LES MOTS QU'IL PRONONCE NE SONT QUE POUR LUI. » (*I Corinth.*, XIV, 4 et suiv.).

Et voilà bien l'explication du fait si pompeusement appelé *glossolalie*.

Il n'y a pas eu de prophétie, — par conséquent, point d'accomplissement de prophétie.

Le don des langues diverses ou des langues inconnues n'a annoncé autre chose, si ce n'est que la fin du monde était proche et que le jugement dernier allait avoir lieu.

Les siècles se sont écoulés, le monde n'a pas fini, — et le jugement dernier n'a pas eu lieu.

Et alors la glossolalie, ayant réuni les conditions du *Credo* de Tertullien, a constitué une croyance encore enseignée publiquement de nos jours. —

La fin du discours de Pierre, quoique, et peut-être parce qu'elle ne parle plus de glossolalie, renferme d'importants passages.

L'un d'eux enseigne la doctrine de Pierre sur l'humanité de Jésus,

Doctrine qui ne fut renversée que l'an 325, au

Concile de Nicée, par une minorité d'évêques appuyée sur un ordre formel de Constantin.

(L'Église apostolique a enseigné l'humanité de Jésus; — Paul, sa nature humaine et sa préexistence; — l'Église catholique et le quatrième évangile, sa divinité; — le Concile de Nicée, sa déité.)

Voici, sauf discussion, ces versets, que rend surtout intéressants leur insertion dans un livre tel que les *Actes :*

22. « *Hommes israélites, — écoutez, écoutez, — vous savez que Jésus de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu célèbre parmi vous, par les merveilles, les prodiges et les miracles qu'il a faits par lui, au milieu de vous.* »

23. « Cependant vous l'avez (laissé) crucifier [1], et vous l'avez fait mourir par les mains des méchants, vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu et par un décret de sa prescience. »

24. « Mais Dieu l'a ressuscité en arrêtant les

[1] Les Romains seuls crucifiaient, les Juifs lapidaient.

douleurs de l'enfer, étant impossible qu'il y fût retenu (ou *les douleurs de la mort* ou *les liens de la mort*). » (V. *Psaume* XXII, 5.)

32. « C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, et nous sommes tous les témoins de sa résurrection. »

Ce qui signifie, étant les témoins de sa sainteté, nous affirmons sa résurrection.

36. « Que toute la maison d'Israël sache donc très certainement que Dieu a fait Seigneur et Messie ce Jésus qui a été crucifié, ce Jésus qui a été ressuscité.

» CAR DIEU NE PERMET PAS QUE SON SAINT VOIE LA CORRUPTION. »

Ce qui atteste une fois de plus que c'est bien parce que Dieu ne permet pas que son saint voie la corruption, qu'il a été conclu que Jésus était ressuscité.

37. « *Alors quelques-uns, touchés par ces paroles, dirent à Pierre : Frère, que faut-il que nous fassions?*

38. » *Pierre répondit : Faites pénitence, — et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus messie.* »

41. « Ceux donc qui reçurent sa parole de bon cœur furent baptisés, — et, d'après les *Actes,* — environ trois mille personnes se joignirent aux disciples. »

Les passages suivants contiennent, sous forme de traditions orales, et sauf interpolations très faciles à discerner, des aveux clairs, qui rendent inutile tout commentaire, — des aveux importants qui établissent, sans contestation possible, la doctrine ébionite de Jésus, et sa mise à exécution par ses disciples immédiats.

En outre, le verset 46, en attestant que les apôtres et les disciples persévéraient tous les jours dans le temple, affirme d'une manière éclatante que jamais Jésus, que jamais les disciples de Jésus ne conçurent l'intention d'attenter à l'unité de Dieu, de détruire la loi, — et de fonder une religion nouvelle, — car au moindre soupçon qui se serait élevé contre eux, sur l'un de ces sujets, l'entrée du temple leur aurait été formellement interdite.

Et ils eussent ensuite été chassés de Jérusalem,

ainsi que le furent les hellénistes dès qu'ils embrassèrent l'hérésie.

43. « ILS PERSÉVÉRAIENT DANS LA DOCTRINE DES APÔTRES, DANS LA COMMUNICATION DES BIENS (*infra*, **44**) ET DANS LA FRACTION DU PAIN.

44. » CEUX QUI CROYAIENT (sous-entendu Jésus messie) ÉTAIENT TOUS UNIS ENSEMBLE, ET TOUT CE QU'ILS AVAIENT ÉTAIT COMMUN ENTRE EUX.

45. » ILS VENDAIENT LEURS TERRES ET LEURS BIENS, — ET ILS LES DISTRIBUAIENT A TOUS, SELON LE BESOIN QUE CHACUN EN AVAIT.

46. » ILS PERSÉVÉRAIENT AUSSI TOUS LES JOURS DANS LE TEMPLE, — DANS L'UNION D'UN MÊME ESPRIT ; — ET ROMPANT LE PAIN DANS LES MAISONS, — ILS PRENAIENT LEUR NOURRITURE AVEC JOIE ET SIMPLICITÉ DE CŒUR.

47. » LOUANT DIEU — ET ÉTANT AIMÉS DE TOUT LE PEUPLE, — ET LE SEIGNEUR AUGMENTAIT TOUS LES JOURS LE NOMBRE DE CEUX QUI, CROYANT QUE JÉSUS ÉTAIT LE MESSIE, DEVAIENT ÊTRE SAUVÉS PAR LUI AU JOUR DU JUGEMENT DERNIER. »

CHAPITRE VII.

LE BOITEUX.

« Les hommes, après avoir épuisé toutes les superstitions, n'ont du moins pas encore poussé l'absurdité jusqu'à manger leurs dieux. »
(Cicéron, *De natura divina*, liv. III, ch. XVI.)

Un temps assez long s'écoula de la sorte. — La communauté était solidement constituée, l'autorité de Pierre incontestée, et la conviction des sectaires inébranlable ; — mais les affiliations étaient rares, peu productives, et les ressources s'épuisaient de jour en jour.

Il fallait donc appeler de nouveau l'attention du peuple sur l'organisation ébionite, il fallait déterminer à tout prix un courant prosélytiste.

Et il fallait aussi, afin de répondre au sentiment

général de la secte, glorifier publiquement Jésus.

Alors, Pierre et Jean, montant au temple vers la neuvième heure (trois heures de l'après-midi), afin d'assister à la prière de l'après-midi, s'arrêtèrent avec bienveillance devant un estropié (le grec dit : *perclus des jambes*) que l'on portait et qu'on mettait tous les jours près de la porte du temple, — appelée *la belle porte*. —

Ce boiteux, voyant Pierre et Jean qui allaient entrer dans le temple, leur demanda l'aumône.

Et, d'après le chapitre III des *Actes des Apôtres*, Pierre et Jean arrêtèrent leur vue sur ce pauvre homme, et lui dirent : Regardez-nous.

Le boiteux les regarda attentivement, espérant toujours qu'il allait recevoir quelque chose d'eux.

Alors, Pierre lui dit : Je n'ai ni or, ni argent, mais ce que j'ai, je vous le donne, — levez-vous au nom de Jésus *christ* [1] de Nazareth, et marchez.

[1] *Christ* est ici un hellénisme et un anachronisme; c'est *messie* qu'il faut lire.

Et l'ayant pris aussitôt par la main droite, il le souleva, — et les plantes et les os de ses pieds s'affermirent.

Et le boiteux, se tenant ferme sur ses pieds, commença de marcher, et entra avec eux dans le temple, « *marchant, sautant et louant Dieu.* »

Et comme *il tenait par la main Pierre et Jean* (ce qui signifie qu'il était soutenu par eux), tout le peuple, étonné de cette merveille, courut après eux dans la galerie de Salomon.

Alors, d'après les *Actes* (III, 12), Pierre dit au peuple :

« Hommes israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci? et pourquoi nous regardez-vous comme si c'était par notre vertu, ou par notre puissance, que nous eussions fait marcher ce boiteux?

13. » Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères a glorifié son fils Jésus, que vous avez livré et renoncé devant Pilate *(qui avait jugé qu'il devait être renvoyé absous.* — Interpolation manifeste).

14. » Vous avez renoncé le saint et le juste ; vous avez demandé qu'on vous accordât la grâce d'un homme qui était un meurtrier,

(Un meurtrier, aux yeux des Romains seulement, c'était un juif insurgé) et *vous avez fait mourir l'auteur de la vie* — (expression johanniste, interpolation).

15. » Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, et nous sommes témoins de sa résurrection.

16. » C'est par *la foi en son nom* (expression pauliniste) que sa puissance a raffermi les pieds de cet homme, que vous avez vu boiteux, et que vous connaissez ; et *la foi qui vient de lui,* a fait devant vous tous le miracle d'une si parfaite guérison.

(Tout ce verset paraît interpolé ; — le verset 17 suit logiquement le verset 15.)

17. » Cependant, mes frères, je sais que vous avez agi en cela par ignorance, aussi bien que vos sénateurs.

18. » Mais Dieu a accompli de cette sorte ce qu'il

avait prédit par la bouche de tous ses prophètes, que son *(christ)* messie souffrirait la mort.

19. » Faites donc pénitence, et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés,

20. » Quand les temps du rafraîchissement que le Seigneur doit donner par sa présence, seront venus, et qu'il aura envoyé Jésus *(christ)* messie qui vous a été annoncé.

21. » Il faut cependant que le ciel le reçoive jusqu'au temps du rétablissement de toute chose, que Dieu a prédit par la bouche de ses saints prophètes, depuis le commencement du monde.

22. » Moïse a dit à nos pères : le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi ; écoutez-le en tout ce qu'il vous dira.

23. » Quiconque n'écoutera pas ce prophète sera exterminé du milieu de ce peuple (*Deutéronome*, XVIII, 15, 19).

24. » Tous les prophètes qui ont prophétisé de temps en temps depuis Samuel ont prédit ce qui est

arrivé en ces jours (c'est-à-dire la punition d'Israel, pour cause de ses péchés).

25. » Vous êtes les enfants des prophètes et de l'alliance que Dieu a établie avec nos pères, en disant à Abraham : toutes les nations de la terre seront bénies en votre race (*Genèse,* XII, 3).

26. » C'est pour vous, premièrement, que Dieu a suscité son fils, et il vous l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun se convertisse de sa mauvaise vie. »

Pendant que Pierre parlait ainsi, le capitaine des gardes, les prêtres du temple et les sadducéens survinrent menaçants.

Et ils firent mettre en prison tous les apôtres, parce que (d'après les *Actes*) ils avaient annoncé que Jésus était ressuscité.

Mais il est certain qu'ils y furent décidés par un tout autre motif.

Qu'importait, en effet, au capitaine des gardes qu'une secte juive crût à la résurrection de Jésus?

Et qu'importait aussi au synédrium que cette

même secte, dans son admiration enthousiaste pour son chef, voulût établir la croyance à une résurrection du genre de celles d'Enoch, d'Elie et de Moïse ?

Ni la politique des Romains, ni le monothéisme des juifs ne pouvaient en concevoir d'ombrage.

Ce qui importait, en réalité, au capitaine des gardes romaines, c'était que, sous une apparence mystique, la secte des galiléens ne redevînt pas le foyer d'une nouvelle insurrection.

Et ce qui importait, en réalité, aux sadducéens, chefs du synédrium d'alors, c'était que la direction du mouvement national ne sortît point de leurs mains pour tomber dans celles de chefs téméraires, passionnés, peu politiques, lesquels devaient conduire inévitablement la nation à sa perte, ainsi que cela advint plus tard.

Il est donc de toute évidence que les autorités romaines et juives ne pouvaient assister avec indifférence à l'établissement d'une secte qui succédait immédiatement à la secte dont Juda le gaulonite, Jean

le baptiste et Jésus de Nazareth avaient été les chefs, et dont les sectaires étaient tous, ainsi que Pierre, leur chef, disciples de Jésus.

Voilà, sans nul doute, pourquoi Pierre, emprisonné, fut ensuite conduit et interrogé devant le synédrium.

Quant à la guérison du boiteux, il est assez facile de s'en rendre compte ; il suffit de supposer que les paroles qui ont déterminé sa guérison avaient été précédées par une simple opération qui, de nos jours encore, et par les mains d'un rebouteur peu théoricien, guérit en quelques minutes, et de la façon la plus miraculeuse, la foulure la mieux caractérisée.

Un disciple aura pu, à l'insu même de Pierre, faciliter ou simuler cette guérison.

Mais alors même que Pierre aurait été consentant, il faudrait se garder de le juger d'après les idées de notre temps.

Le bas peuple était encore à l'état sauvage, — et

pour appeler son attention, pour ouvrir ses oreilles, il fallait lui faire croire que Dieu lui-même voulait se faire entendre par lui, — et qu'on allait mettre sous ses yeux un signe irrécusable de sa volonté.

Le *Deutéronome* avait dit :

20. « Si un prophète corrompu par son orgueil entreprend de parler en mon nom et de dire des choses que je ne lui ai point commandé de dire, ou s'il parle au nom des dieux étrangers, il sera puni de mort. »

22. « Voici le SIGNE que vous aurez pour *le connaître :* Si ce que ce prophète a prédit au nom du Seigneur n'arrive point, c'est une marque que ce n'était point le Seigneur qui l'avait dit, mais que ce prophète l'avait inventé par l'orgueil et l'enflure de son esprit; c'est pourquoi vous n'aurez aucun respect pour ce prophète. » (*Deutéronome,* XVIII, 22.)

Donc, ce prophète ou ce faux prophète disait : Telle chose adviendra, et sera la ratification de ma parole, le signe que Dieu vous a parlé par ma bouche.

Ce prophète ou ce faux prophète en appelait à un signe de Dieu.

Ce signe, quoi qu'on en ait dit depuis, n'était et ne pouvait être alors considéré comme un miracle.

Ce qui constitue le miracle, c'est le renversement d'une loi naturelle, le *supernaturel;* or, les lois naturelles n'étant pas encore connues à cette époque, le supernaturel ne pouvait se discerner du naturel.

Donc, il n'y avait point miracle, il y avait signe.

Et c'est parce que l'idée du miracle n'était pas constituée que saint Justin a pu dire à des croyants : « Les faux prophètes et les faux apôtres faisaient des miracles aussi bien que les vrais. » (Saint Justin, *Dial. cum Tryph.*, n° 7.)

L'*Exode* avait dit, avant Justin, que les sages d'Égypte, les hiéroglyphistes et les magiciens [1]

[1] Le paraphraste Ben Ouziel donne les noms de deux de ces magiciens : « et Ianis et Iambrès, magiciens d'Égypte, en firent à eux seuls autant. » Ces noms sont aussi cités par Pline. (*Hist. naturelle*, t. XXX, ch. 1.)

avaient imité devant Pharaon la plupart des prodiges que Moïse accomplissait par ordre de Dieu.

Les verges changées en serpent [1] (VII, 10, 11, 12), l'eau du fleuve changée en sang [2] (VII, 20, 22), et les grenouilles couvrant l'Égypte de toutes parts [3] (VIII, 6, 7), provenaient également, d'après l'*Exode*, des enchantements du pays, des secrets de l'art des magiciens, et d'une révélation de Dieu.

Il faut donc en conclure que les magiciens, ainsi que les prophètes, donnaient également des « signes de la volonté de Dieu. »

Seulement les magiciens les interprétaient dans

[1] On lit, dans le grand ouvrage sur l'Égypte : « La vipère haje est celui de tous les reptiles dont les bateleurs du Caire savent tirer le plus de parti. Ils l'apprivoisent et la dressent à un grand nombre de tours plus ou moins singuliers; ils peuvent, comme ils le disent, changer l'haje en bâton, et l'obliger à contrefaire le mort. Après différentes préparations, il paraît, en effet, être dans cet état, d'où ils le tirent quand il leur plaît. » (*Hist. nat.*, t. I, p. 159.)

[2] Plaie qui devait d'autant moins frapper les Égyptiens, qu'on sait que lorsque le Nil commence à croître et à se troubler, il prend une couleur rouge de sang.

[3] Il était de tradition alors que le limon du Nil s'animalisait et produisait des êtres organisés, des vers, des grenouilles, etc.

leur seul intérêt, et les prophètes les interprétaient dans le seul intérêt de la nation.

C'était là toute la différence.

Plus tard, il fut imaginé que Dieu, Dieu pur esprit, Dieu en rapport constant avec la conscience humaine, — Dieu, voulant faire connaître sa volonté aux hommes, se plaisait à renverser quelques-unes des lois naturelles de la création.

Cela parut plus gênant au premier abord, — et cependant la difficulté était toujours la même, il suffisait de composer son public.

Si les témoins du miracle étaient ignorants, crédules et superstitieux, — ou s'ils étaient ceux-là même qui avaient intérêt à l'affirmer, le miracle s'accomplissait aussi facilement que le prodige ou que le signe.

Toutefois, il faut reconnaître que le miracle fut un progrès sur le signe, — progrès de crédulité.

Ce progrès est essentiellement catholique ; l'israélitisme n'admet pas le miracle à l'état de croyance.

Le Talmud [1] établit victorieusement l'inconséquence de sa démonstration; Maïmonide, muet à son égard en ses treize articles de foi, le désavoue; et l'*Exode* (xxii, 18), plus sévère encore que le Talmud et que Maïmonide, déclara, longtemps avant, que les faiseurs de miracles pervertissaient le peuple, et qu'il fallait les mettre à mort.

Mais ne nous égarons pas, et constatons que le signe était encore en si grande vénération, qu'il déterminait alors celui qui en était témoin à changer d'opinion et même de croyance.

La guérison d'une maladie était la preuve la plus convaincante qu'il fût possible de donner de la vérité d'une doctrine.

Que pouvait-on répliquer, surtout à la guérison d'un boiteux, d'un paralytique ou d'un possédé?

A quel signe plus certain pouvait-on reconnaître l'adhésion de Dieu à l'assertion d'un homme?

Toutefois, il fallut finir par convenir que ces signes

[1] Ce curieux passage se trouve aux notes supplémentaires.

étaient aussi favorables aux magiciens qu'aux prophètes.

A cette époque, l'art de guérir n'était ni un art, ni une science, c'était un mystère. Le hasard était à peu près le seul guide du pratiquant, — et la plupart des affections du corps étaient considérées comme incurables.

Et lorsque celui qui venait de redonner la santé ou l'existence à un être cher affirmait que c'était en tel nom, par la vertu de telle personne, et afin d'affirmer telle assertion morale ou philosophique, le guéri s'empressait d'honorer le nom, d'adopter la doctrine et de la proclamer en tout lieu, car c'était en effet pour lui le meilleur des signes de la volonté de Dieu.

Puis, ce signe, transmis ensuite de bouche en bouche, arrivait à l'état légendaire, devenait plus tard un miracle, et finissait enfin par constituer une croyance.

Et voilà bien la raison pour laquelle la caste sacer-

dotale réunit de bonne heure en ses mains toutes les traditions médicales;

Traditions composées de baumes, liniments et recettes, — confectionnés un peu au hasard, et appliqués à peu près indistinctement aux natures les plus distinctes et aux maladies les plus diverses.

Et cette caste, qui interdisait toute concurrence laïque, affirma alors qu'elle réunissait, à la mission de délivrer l'âme de ses défaillances, le pouvoir de délivrer le corps de ses infirmités;

Appuyant l'une sur l'autre, faisant servir l'une au triomphe de l'autre.

Qui donc pouvait résister alors à la puissance d'une Église qui, après avoir menacé des tortures de l'autre monde, menaçait des souffrances de celui-ci; qui ajoutait, à la terreur de la maladie envahissante, la terreur de la mort imminente, et donnait en preuve du don de guérison de l'âme le don de la guérison du corps?

Il est vrai que l'Église ne guérissait pas toujours, et même qu'elle ne guérissait pas souvent.

Mais peu lui importait ; car, se parant alors de l'air le plus sévère, elle déclarait que si la guérison ne s'était pas effectuée, c'était par suite de l'énormité des péchés du malade, — et non par suite de l'énormité de l'ignorance du médecin ; — par suite d'une punition du ciel, — et non par suite de l'intensité de la maladie ;

Que c'était enfin la faute du malade, — et non la faute du médecin.

Et voilà comment fut justifié, ou tout au moins expliqué, le don de guérison que possédèrent les apôtres, d'après Paul (I *Corinth.*, XII, 7) et d'après Jacques (V, 15) ;

Don, qui se continua jusqu'à la séparation de l'Église et de la Médecine, —

Laquelle, à ce qu'il semble, ne devint tout à fait laïque qu'après Ambroise Paré (1584).

Ajoutons que ce ne fut aussi que vers la fin du

dix-septième siècle (1695) que disparurent de nos lois les peines édictées contre le crime de magie et de sorcellerie.

Si donc de telles inconséquences sont arrivées jusqu'aux extrémités du siècle de Louis XIV, ne jugeons pas avec sévérité les moyens employés par de grandes intelligences et par de hautes moralités pour civiliser les barbares de leur temps.

Ces moyens sont loin de constituer la sanctification du but.

Ces moyens affirment l'état d'avilissement de ceux envers qui ils furent employés, — et non l'état d'avilissement de ceux qui les employèrent.

Ces moyens serviront de toute éternité à l'enseignement et à la moralisation de l'homme.

Et la preuve, c'est que chacun de nous s'en sert tous les jours dans l'éducation première de ses enfants.

CHAPITRE VIII.

PIERRE DEVANT PILATE.

« Ainsi que Juda, Jésus était appelé LE GALILÉEN par ceux qui ne le croyaient pas le messie. »

(*Cœnaculum.*)

« Et Pierre était traité de *galiléen* par ses adversaires. »

(Hégésippe.)

Pierre, les mains liées, attend dans la salle des gardes qu'il plaise au procurateur de l'interroger.

Pilate, debout, au milieu de la vaste salle qui succède, Pilate écoute le centurion qui vient de procéder à l'arrestation de Pierre.

Il paraît dissimulé, dit le centurion terminant son rapport, il ne répond que par oui ou non; donc, il a peur de se compromettre.

C'est bien, dit le procurateur, je me charge de le faire parler. — Amène-le moi.

Le centurion introduit Pierre devant Pilate.

Puis, sur un regard de Pilate, le centurion se recule et va se placer, l'épée à la main, devant les portes grandes ouvertes de la salle des gardes.

A cette distance, le centurion ne peut entendre l'interrogatoire, mais il le voit, et il est prêt à obéir au moindre signe du procurateur.

Pilate fixe sévèrement Pierre, et lui dit d'une voix stridente : — Tu es le nouveau roi des Juifs?

— Non, répond Pierre d'une voix grave et douce à la fois; puis, regardant avec calme celui qui va décider de son sort, il répète fermement : — Non, seigneur.

— Crois-tu donc, reprend Pilate, crois-tu donc que j'ignore qu'ainsi que Jean a succédé à Juda, et Jésus à Jean, ainsi tu as succédé à Jésus?

— Je ne suis pas roi des Juifs, répète Pierre.

— Crois-tu donc que j'ignore, ajoute plus sévère-

ment le procurateur, — crois-tu donc que j'ignore que la secte des galiléens qui, depuis Juda, continue de rêver la révolte et l'indépendance, que cette secte, après avoir obéi à Juda, au Baptiste et à Jésus, obéit aujourd'hui à Pierre? — Allons! — avoue donc, — tu veux renouveler Jésus?

— Telle n'est pas ma prétention, dit Pierre avec humilité.

Chacun sait qu'un roi des Juifs a pour mission de poursuivre le recouvrement de l'indépendance nationale;

Et chacun sait qu'aucune de mes actions, — aucune de mes paroles, n'ont trait à cette redoutable question.

Chacun sait qu'un roi des Juifs envoie des émissaires de par les villes, afin de centraliser la révolte; — qu'il entasse des amas d'armes, — qu'il ne réside que peu de jours dans le même endroit; — que ses prédications religieuses sont en même temps politiques, — qu'elles renferment toujours des phrases à double sens, favorables à la circulation des traditions

orales ; — que la plupart du temps il vit caché, — que quelques-uns seulement connaissent sa retraite, et que tous cependant connaissent ses projets ;

Et chacun sait qu'aucun de ces agissements ne peut m'être attribué.

— Alors, dit Pilate avec fureur, alors pourquoi as-tu dit hier que c'était par la vertu de Jésus que tu avais fait marcher le boiteux? —

Glorifier publiquement celui que j'ai fait crucifier en plein jour, — blâmer publiquement Pilate en face de Pilate, sont des tentatives de sédition. — Tu veux donc que ton cadavre en croix serve de nouvel avertissement à ceux qui prétendent résister à la puissance romaine?

— Non, répond Pierre du ton le plus doux et le plus ferme à la fois, — non, et s'il ne m'appartient pas de juger votre jugement, — il m'appartient moins encore de renouveler Jésus;

Mais il m'appartient peut-être de vous faire connaître Jésus par un côté qui vous intéressera;

Et il m'appartient surtout de vous faire savoir que les galiléens, qui se sont effectivement affiliés à moi dans une intention hostile, ont été dirigés par moi dans une voie paisible, — dans une recherche qui ne saurait ni vous alarmer, ni vous déplaire.

— Dans quelle voie? dit Pilate.

— Pour la saisir, dit Pierre, il faudrait peut-être plus de temps et d'attention que le procurateur ne consentira à m'en accorder.

— Pas de préparation, dit Pilate, droit au but.

— Eh bien! dit Pierre, — si j'ai modifié les projets des galiléens, — c'est grâce à Jésus; — car aujourd'hui, au lieu de réaliser leur désir d'indépendance nationale, ils ne cherchent à effectuer qu'un dessein conçu par Jésus.

— Quel dessein?

— Un dessein destiné à faire le bonheur du genre humain, — dit Pierre avec enthousiasme.

— Dans combien de milliers d'années? — dit Pilate ricanant.

— Demain, dit Pierre, demain, si je ne suis aujourd'hui empêché par Pilate de poursuivre sa réalisation.

— Allons, dit Pilate, encore quelque rêverie ; — et après avoir regardé et s'être convaincu que rien de ce qui se disait ne pouvait être entendu de la salle de ses gardes, Pilate s'installa dans son grand fauteuil à la romaine, et Pierre commença :

— Jésus, croyez-le bien, Jésus était un grand savant.

— Il n'y a pas de savant, dit Pilate, il n'y a que des ignorants.

— Nos docteurs prétendent, dit Pierre, que les savants sont ceux qui apprennent de tous [1].

Ici Pilate fit un signe d'impatience.

Jésus, continua Pierre vivement, Jésus était aussi un très saint homme.

[1] — Ce n'est pas celui qui étudie qui est savant, dit *Pirké Abot,* c'est celui qui apprend de tous.

— Ce n'est pas celui qui commande qui est fort, c'est celui qui se commande.

— Ce n'est pas celui qui a beaucoup d'argent qui est riche, c'est celui qui se contente de ce qu'il a.

— Ce n'est pas celui qui mange beaucoup qui profite, c'est celui qui digère ce qu'il mange. (*Pirké Abot,* traduction libre.)

Ici, Pilate fit un geste de mépris, dont Pierre ne parut pas même s'apercevoir.

— Sa piété était extrême, sa reconnaissance des bontés de Dieu était de tous les instants, — et comme il ne pouvait croire que ce fût par la volonté de Dieu qu'il arrivât au juste selon l'œuvre des méchants, et aux méchants selon l'œuvre des justes (*Ecclesiast.*, VIII, 14); —

Et comme il ne pouvait croire que la souffrance provînt de Dieu, il en concluait qu'elle provenait des hommes.

— Eh bien! dit Pilate.

— Eh bien! ajouta Pierre, Jésus, croyant que la faute en était à notre organisation sociale, — Jésus voulait la modifier.

— Et comment? dit Pilate.

— Le but recherché d'abord par Jésus était de faire disparaître la pauvreté de la terre, — ou, du moins, d'en diminuer sensiblement les douleurs.

Il suffirait pour cela, disait Jésus, que le riche

consentît à vivre en commun avec le pauvre de son choix, — le pauvre dont les aptitudes, les occupations, les mœurs et les sentiments seraient conformes aux siens.

— Les hommes vivent difficilement ensemble, — dit Pilate.

— Voilà une année entière que, au nombre de cinq cents, et en pleine Galilée, nous venons d'en faire l'essai.

Et, dans cet asile retiré, où rien ne pouvait diminuer ou faire diversion à nos difficultés, — les résultats ont dépassé tout ce qu'il était possible de rêver à ce sujet.

Non-seulement l'ordre et la bonne entente ont régné au milieu de nous, — non-seulement notre savoir et notre santé se sont améliorés, — mais encore, — à notre contact, — nos caractères se sont assouplis, — nos angles se sont adoucis, — nos aptitudes se sont développées, — et nos sentiments se sont élevés.

Bien plus, — l'obligation de vivre en commun, — l'oblig ıtion de ne pas séparer la pensée des autres d'avec la nôtre, — a déterminé en nous une telle épuration, que l'égoïsme, si naturel à l'homme, a bientôt fait place au sentiment de la solidarité.

Si bien, si bien, ajouta Pierre, que ces furieux galiléens se sont maintenant changés en paisibles brebis,

Et que ce n'est plus par la violence, mais par la douceur qu'ils prétendent dorénavant triompher de leurs ennemis.

Si donc je réussis dans la réalisation de l'œuvre de Jésus, la nation tout entière se trouvera engagée dans cette voie incomparable, — et ce sera peut-être aussi à l'honneur des gouvernements qui l'auront facilitée.

— Eh bien ! que demandes-tu ? dit Pilate plus doucement.

— Fi donc ! dit Pierre.

— Comment, fi donc ! mais ne faut-il point de l'argent pour ton œuvre ?

— Ma communauté, dit Pierre, admet les personnes sans argent, — mais elle n'admet point l'argent sans les personnes.

— Tu es bien fier, dit Pilate, — nous verrons ce que cela durera ; enfin, au besoin, adresse-toi à moi, à moi seul.

— Cependant, dit Pierre, un procès éclatant, par devant tous les sénateurs et tous les scribes, — serait favorable à l'établissement de ma doctrine, la ferait connaître de tous, et empêcherait qu'elle ne soit dénaturée par l'ignorance ou par la méchanceté.

— J'y consens, dit Pilate, mais tu seras prudent, n'est-ce pas?

— J'agirai comme toujours, dit Pierre, en conscience, et de mon mieux.

— En tous cas, dit Pilate, ta tête et celle de tous les tiens me répondra de ta sincérité. —

Sache seulement que la glorification de ton Jésus ne peut avoir lieu publiquement sans constituer un

reproche adressé à ma justice ou une menace adressée à mon autorité.

Et tant que l'aigle romaine se dressera debout devant tes yeux, ni l'un ni l'autre de ces attentats ne resteront impunis.

Parle donc de l'œuvre, si tu veux, mais tais-toi sur l'homme.

Pierre s'inclina.

— Écoute, ajouta Pilate d'un air sombre, — tu te trompes si tu crois me tromper; — tu n'y parviendras pas. — J'ai des espions partout. — J'en ai dans ta communauté.

— Qui peut songer à vous tromper? dit Pierre.

— Écoute bien! — Si tu me trompes, — c'est par toi et par tous les tiens que sera inauguré un nouveau supplice, — le supplice de la soif.

— Le supplice de la soif! répéta Pierre avec compassion.

— Oui! le supplice de la soif, — écoute bien, — tu n'écoutes pas, — écoute bien. — Si tu me trom-

pes, vous serez tous enterrés vivants, debout, jusqu'aux épaules ; — et vos têtes nues, — en dehors de la terre, — resteront constamment exposées au soleil brûlant de ce climat, et les ardeurs de ce soleil susciteront dans vos gosiers une soif dévorante et inextinguible. — C'est par cette soif que vous périrez, — que vous périrez lentement, — car les soldats qui veilleront sur vous auront soin de verser de temps en temps quelques gouttes d'eau sur vos langues desséchées, afin de vous faire plus et plus longtemps sentir la privation par laquelle vous périssez [1].

— Tout ce que je vous demande, dit Pierre intrépidement, c'est de ne pas me condamner sans m'entendre.

Puis, sur un geste de Pilate, Pierre se retira.

[1] Ce supplice fut effectivement infligé aux juifs pris les armes à la main. — L'effet de cette mort était tel, que plusieurs de ceux qui en furent témoins, comprenant qu'il leur était aussi impossible de supporter le joug romain que d'en triompher, se suicidèrent en présence des suppliciés, et expirèrent auprès d'eux.

Et ce fut un grand sujet d'étonnement pour les officiers de la salle des gardes que d'apercevoir pendant un long temps le procurateur immobile et pensif, au fond de son fauteuil à la romaine.

CHAPITRE IX.

PIERRE DEVANT CAÏPHE.

« Dans un spectacle, Agésilas, quoique déjà désigné pour être roi, fut conduit à la dernière place. — Tant mieux, dit Agésilas ; je ferai voir une fois de plus que ce n'est point la place qui honore l'homme, mais que c'est l'homme qui honore la place. »

(Plutarque.)

Le lendemain, Pierre, captif en son cachot, donnait un libre essor à sa vaste pensée.

Soudain des pas se font entendre, la porte s'ouvre, — des gardiens pénètrent, Caïphe les suit.

Les gardiens s'assurent que les cordes qui lient les mains de Pierre sont intactes, — que les chaînes qui l'attachent à son lit sont en bon état ; — puis,

ils se retirent, et Caïphe, resté seul avec Pierre, s'asseoit à quelques pas de lui.

Pierre, lui dit-il familièrement, il paraît que le procurateur s'intéresse à toi ; ce n'est donc pas un juge qui vient t'interroger, c'est un ami qui vient s'entendre avec toi pour te sauver, s'il est possible, de cette mauvaise affaire du boiteux.

A cela, Pierre reste impassible et ne répond mot.

— D'abord, ajoute Caïphe, plus familièrement encore, d'abord, ne parlons pas du boiteux ; — tu comprends que depuis que je suis grand-prêtre, j'ai beaucoup vu de boiteux ; — c'est toujours la même histoire ; — on est un peu boiteux, on se fait très boiteux afin d'exciter la pitié ; — puis un jour, un petit liniment, appuyé sur une grosse pièce d'argent, suffit pour faire un peu marcher le boiteux ; les passants crient au miracle, et alors l'homme du liniment est posé dans le monde ; on dit de lui : Vous savez, c'est l'homme du boiteux ; c'est celui qui fait marcher les boiteux. C'est toujours la même chose.

— Ce serait un paralytique ou un possédé que ce serait encore la même histoire. — Ne parlons donc pas du boiteux, je t'en prie.

— J'atteste, dit Pierre gravement, que je ne sais autre chose, si ce n'est qu'en approchant du temple, saisi de compassion à l'aspect d'un boiteux, j'ai invoqué en sa faveur Jésus de Nazareth, et aussitôt le boiteux s'est levé, et il a marché.

— Mais oui, mais oui, dit Caïphe ; ne parlons pas du boiteux, parbleu, c'est clair comme l'eau d'une roche ; un de tes disciples est un garçon d'esprit, voilà tout. —Ne parlons donc pas du boiteux, je t'en prie.

Mais, ce dont il faut parler, ce qui est grave, ce qui est fâcheux pour moi qui veux te sauver, et dangereux pour toi qui ne veux pas te perdre, à ce que je pense, c'est que tu as invoqué publiquement le nom de Jésus de Nazareth.

C'est une grosse affaire, vois-tu, au point de vue des Romains. — Hier, interrogé par Pilate, tu n'as

fait aucun aveu ; c'est bien, c'est très bien ; je t'en fais mon compliment. Mais cela ne suffit pas. — Les Romains ont des espions partout, — et si demain l'un d'eux vient apporter la preuve que tu as fait entasser des amas d'armes dans telle ou telle ville, de quelle manière pourrais-je te sauver ?

— Je n'ai fait, dit Pierre, ni fait faire aucun amas d'armes. — Je ne suis, ni ne veux être roi des Juifs. — Personne ne pense cependant, je l'espère, que je sois hérodien et partisan de la domination étrangère ; mais convaincu que toute lutte est impossible, qu'elle ne ferait qu'aggraver nos malheurs, je m'attache à le démontrer à mes partisans, afin de les empècher de se sacrifier inutilement ; donc je ne fais en quoi que ce soit œuvre de roi des Juifs.

— Bien, très bien, dit Caïphe, cela prouve que tu es moins imprudent que je ne croyais. Mais si demain un espion de Pilate vient déclarer en plein sanhédrin que tu as envoyé à Jéricho ou à Tibériade des émissaires chargés de s'entendre avec les sectai-

res galiléens, — quelles sont les questions qu'il faudra te poser pour venir à ton aide ?

— Je n'ai, dit Pierre patiemment, je n'ai envoyé aucun émissaire politique ou religieux, et je répète que je n'ai agi en quoi que ce soit comme un roi des Juifs.

— C'est très bien ce que tu dis là, Pierre, c'est très bien, et il n'y a pas un mot à redire ; mais cela ne suffit pas : tu n'es pas roi des Juifs, d'accord, mais tu glorifies le dernier roi des Juifs ; — car, enfin, il est indiscutable que ton Jésus était roi des Juifs, il l'a avoué, et son entrée triomphale, aux cris de vive le roi des Juifs, l'avait avoué avant lui ; — l'écriteau romain placé sur sa tête a attesté au monde entier la cause de sa condamnation. Tout cela est incontestable.

Donc, si tu l'excuses, tu accuses les Romains, — et bien plus, si tu le glorifies, tu excites à venger sa mort ; — la venger, comment ? — si ce n'est par une révolte ; donc, tu excites les Juifs à la révolte.

En conscience, les Romains peuvent-ils t'y autoriser ? — Non, n'est-ce pas?

Maintenant, parlons des autorités juives.

Jésus n'a jamais voulu reconnaître leurs pouvoirs; il n'a tenu aucun compte des avis qui lui sont parvenus, — et il a donné le signal de l'insurrection en dépit de la défense formelle qui lui en a été faite [1].

Penses-tu que les synédriums nationaux puissent ainsi laisser établir en dehors d'eux un pouvoir qui, donnant inopportunément le signal d'une révolte, aggrave encore la situation de la nation ? — Non, Pierre, — tu ne le penses pas.

Tu vois bien que si tu n'es pas roi des Juifs, — tu excites à le devenir ; — et tu suscites ainsi des ennemis aux Romains, — des embarras aux synédriums.

— Ce n'est pas le roi des Juifs que j'ai glorifié en

[1] 39. « Alors quelques-uns des pharisiens qui étaient parmi le peuple lui dirent : Maître, faites taire vos disciples.

40. » Il leur répondit : Je vous déclare que si ceux-ci se taisent, les pierres même crieront. » (*Luc,* XIX, 39 et 40.)

Jésus, dit Pierre, c'est le meilleur, le mieux animé et le plus saint de tous les hommes.

Je comparais demain devant le sanhédrin;

J'exposerai, à mes risques et périls, la pensée de Jésus que j'ai glorifiée, et que je prétends réaliser, si les Romains ainsi que les synédriums m'y autorisent.

— Aie, aie, dit Caïphe, encore des améliorations religieuses.

— Non, dit Pierre, il s'agit d'améliorations sociales.

— J'entends, dit Caïphe, quelque chose de vague.

— Au contraire, dit Pierre, quelque chose de défini.

— Alors cela ne s'est jamais vu, dit Caïphe. —

— Et non-seulement quelque chose de défini, ajouta Pierre, — mais quelque chose de réalisable, et même de réalisé.

— Oh ! oh ! fit Caïphe, — et cela fonctionne ?

— A merveille, mais sur une petite échelle, — et il s'agirait aujourd'hui de lui faire pénétrer l'entière humanité.

— Oh ! oh ! fit Caïphe, si j'avais de l'enthousiasme

de reste, je m'empresserais de te le confier sur ton seul dire; — malheureusement, je n'en ai pas de reste. et même je n'en ai pas du tout. Je suis trop vieux, — j'ai vu le fond de trop de choses — et je n'ai jamais trouvé dans les grands mots que de petits prétextes.— N'importe,— je suis très content, très content de toi, et j'espère te sauver... Ah ! encore un mot, il n'est rien dans ton plan de bonheur du genre humain qui puisse contrarier notre orthodoxie, n'est-ce pas?...

— Non, dit Pierre, — je suis un vrai fils d'Israël, — croyant en l'unité de Dieu, — à l'efficacité et à la perpétuité de sa loi. — Fidèle aux traditions de mes pères, je méprise et je mépriserai toujours ceux qui vivent en dehors du judaïsme [1].

— Allons, allons, je suis tout à fait content de toi, dit Caïphe faisant la grimace.

[1] « Pierre, en effet, juif d'origine et fidèle encore aux traditions des Juifs, méprisait tous ceux qui vivaient en dehors du judaïsme. » (Origène, C. C., II-1.)

Et jugeant qu'il n'y avait rien de plus à tirer de Pierre, Caïphe se leva, — appela les gardiens, et sortit.

Et Pierre, après avoir évité, devant Pilate, les effets de la colère romaine, et devant Caïphe, les effets de la colère sacerdotale, — Pierre, captif en son cachot, donna de nouveau un libre essor à sa vaste pensée.

CHAPITRE X.

PIERRE DEVANT LE SANHÉDRIN.

« Travaille, gagne ta vie ; les mains de l'homme qui ne fait rien sont des mains de fripon. »
(Phocylide, 540 avant Jésus.)

« Le travail est l'aliment des âmes fortes. »
(Sénèque.)

Le lendemain, le souhait de Pierre se trouvait réalisé.

Cité devant le sanhédrin, afin d'avoir à défendre ses actes, à justifier ses tendances et à soutenir ses doctrines, il allait enfin exposer l'idée ébionite en plein jour.

Et, pensant que la lumière seule avait manqué à son succès, il ne doutait pas que la ville entière de Jérusalem ne lui fût aussitôt acquise.

IV. 5. « Le lendemain, les chefs du peuple, les sénateurs et les scribes [1] s'assemblèrent dans Jérusalem. »

6. « Avec Anne, le grand-prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre, et tous ceux de la race sacerdotale. »

D'après ce verset, le Sanhédrin aurait été présidé ce jour-là par Anne, le grand-prêtre, — lequel, quoique beau-père de Caïphe, était non-seulement son adversaire politique, — mais encore le chef véritable du parti national.

D'après le Talmud, — le fils ou le petit-fils de Hillel remplissait cependant alors les fonctions de naci, prince et président du Sanhédrin.

« Hillel, Siméon, Gamaliel, et Siméon le deuxième, remplirent les fonctions de *naci* pendant les cent années qui précédèrent la destruction du temple de Jérusalem. » (Talmud, *Sabbat*, 15, a.)

[1] Les *princes*, ou sénateurs du grand sanhédrin de la nation, et les *anciens*, ou sénateurs particuliers de la ville de Jérusalem.

Siméon était fils de Hillel, Gamaliel son petit-fils, et Siméon II son arrière petit-fils.

Mais, soit que ce fût Anne le grand-prêtre qui présidât à cette occasion, soit que ce fût le petit-fils de Hillel, l'un des deux, quel qu'il soit, représentait le parti national, et sut allier, à l'égard de Pierre, la fermeté scientifique du rabbi à l'intégrité du magistrat.

Les séances du sanhédrin, pour toutes les instances sociales (civiles et politiques) ou religieuses, étaient publiques [1].

La salle de ses audiences, appelée *Leichkath Hagadith*, salle de pierres taillées, — située du côté sud du temple, entre le sanctuaire et le portique public (l'une de ses portes donnant sur le sanctuaire, et l'autre sur le portique), — offrait un libre accès à l'affluence du peuple [2].

[1] Graetz, 3e vol., p. 91. — Talmud, *Mischna Sanhedrin*, chap. IV, 4, et Talmud, *Traité Sanhédrin*, p. 37 et 88e.

[2] Les juges en Israël avaient un tel amour de la publicité, que lorsqu'une condamnation capitale avait été prononcée par eux, le jour de

Le grand sanhédrin étant donc rassemblé, — et un nombreux auditoire étant réuni dans la salle des pierres taillées, — Pierre, suivi des *onze*, comparut aussitôt.

Le calme et la dignité de son maintien, la douceur de sa physionomie, la puissance de son regard, prévinrent tout d'abord en sa faveur.

C'est donc toi, lui dit Anne, qui prétends avoir guéri le boiteux ?

l'exécution, au moment de la sortie du coupable, un héraut, un drapeau à la main, était placé devant la porte du palais de justice; un autre, à cheval, vis-à-vis de lui, se tenait toujours prêt à se mettre en course, en cas d'un appel aux juges.

Puis, lorsque le cortége funèbre se mettait en marche, un troisième héraut, placé devant le coupable, criait, le long du chemin, à haute et intelligible voix : — Un tel, qui me suit, est condamné pour tel crime; — tels et tels sont les témoins; — si quelqu'un peut plaider encore en sa faveur et sait quelque chose à sa décharge, qu'il se présente.

Et si un mouvement favorable se faisait dans la foule, et si quelqu'un se présentait, le drapeau s'agitait à l'instant, le héraut à cheval courait en avant du cortége et lui faisait rebrousser chemin. — Le coupable retournait aussitôt en présence de ses juges, et le procès recommençait de nouveau. Cette sorte de pourvoi en cassation pouvait se renouveler jusqu'à cinq fois de suite.

Car, d'après les lois de Moïse, toute assemblée de juges devait chercher à innocenter.

« Et que cela se prouve devant le peuple. » (*Nombres*, xxxv, 25.)

— Je le crois, répondit Pierre.

— Et par quelle puissance, et au nom de qui l'as-tu guéri ?

En d'autres termes, quels sont les moyens que tu as employés pour cette guérison ?

Pierre répondit avec simplicité que, puisqu'il avait aujourd'hui à s'excuser du bien qu'il avait fait à un homme impotent, il ne savait autre chose, si ce n'est que, frappé de compassion à la vue de ce malheureux, il avait invoqué le nom de son maître Jésus de Nazareth, et que le boiteux s'était aussitôt relevé sur ses jambes.

— As-tu donc oublié, lui dit alors le grand-prêtre, que ce Jésus, ce galiléen, en dépit de nos avertissements répétés, a excité un soulèvement dont le résultat ne pouvait qu'aggraver la position de la nation ?

Que, coupable ainsi envers nous, — et criminel envers les Romains, — il fut livré par nous et condamné aussitôt par eux, — et que, par conséquent, sa glo-

rification publique est considérée par les Juifs comme une inconvenance, et par les Romains comme un crime?

Pierre répondit : — Ce Jésus fut mon maître ; j'ignore dans quel but il s'est sacrifié, mais ce but ne pouvait être que noble. — Sans doute il a pu se méprendre sur les moyens d'y parvenir, — sans doute aussi d'autres ont pu se méprendre sur ses intentions, car les hommes sont sujets à erreur ; en tout cas, il est tout à fait superflu de résoudre ou même d'examiner cette question. Ce n'est pas le roi des Juifs, ce n'est pas l'homme politique qui a excité notre admiration, c'est le prophète, le grand prophète.

Et comme des signes d'incrédulité se manifestaient :

Oui, le prophète sans égal, ajouta Pierre avec conviction et fermeté ; oui, le plus grand de tous les prophètes.

A ces mots un mouvement de réprobation s'éleva dans l'auditoire, — à ces mots aussi le chef du parti national, Anne, le grand-prêtre, se leva de son siége

présidentiel, fit un geste de la main pour arrêter Pierre, et dit : — Tu oublies probablement devant qui tu te trouves, Pierre, et tu crois parler à des pêcheurs ou à des péagers ?

Le plus grand de tous les prophètes, as-tu dit ; mais que ton Jésus a-t-il donc révélé pour justifier un tel titre ? — A-t-il, ainsi qu'Abraham, révélé et formulé l'unité de Dieu ?

A-t-il, ainsi que Moïse, détruit l'idolâtrie, révélé le Dieu moral, enseigné le culte moral, — et formulé le Décalogue ? (*Deut.*, v.)

A-t-il, ainsi que la Genèse, universalisé la paternité de Dieu en toutes les nations de la terre ? (xii, 3.)

A-t-il, ainsi qu'Ésaïe, révélé le royaume de Dieu (xi, 1 à 9) et prophétisé que la religion intérieure (*Deutéronome*, vi, 12) fixerait l'avenir du judaïsme ? (xxiv, 23.)

A-t-il, ainsi que Jérémie, révélé les justes bases de la pensée habituelle de Dieu ? (*Jérémie*, xxi, 32, 35.)

A-t-il, ainsi que les Psaumes, donné la religion

pour consolatrice aux affligés, pour modérateur aux joyeux?

A-t-il, ainsi que l'Ecclésiaste, révélé et formulé, au moyen de la distinction des deux substances, l'immortalité de nos âmes? (xii, 9.)

A-t-il enfin, ainsi que le plus grand des docteurs du second temple (Hillel), codifié la loi naturelle de l'épuration des croyances, — la liberté d'interprétation?

Et puisque c'est aux fruits que se reconnaît l'arbre (*Matthieu*, xii, 33), dis-nous, Pierre, dis-nous quels furent les fruits de cette grandeur sans pareille de Jésus? Nous t'écoutons :

— Non, sans doute, dit avec assurance Pierre, non, sans doute, Jésus n'a révélé ni formulé ce qui avait été révélé et formulé avant lui. — Sans doute, la loi ni les prophètes n'héritèrent en rien de Jésus ;

Mais toute la loi et tous les prophètes se trouvèrent résumés en Jésus sous leur forme la plus vive et la plus éminente à la fois.

Délivrant habilement l'amande de l'écorce (l'esprit, de la lettre), il réunit sa substance, son suc, en phrases concises et expressives, — en traditions orales, facilement transmissibles, — et il déversa ensuite avec abondance ces trésors de moralisation sur les classes déshéritées;

Déshéritées de nos richesses matérielles, — et déshéritées aussi de nos richesses morales.

Et les fruits de son arbre désaltérèrent alors ceux qui, n'ayant jamais bu, ne savaient même pas qu'ils avaient soif.

Puis, joignant ensuite l'exemple au précepte, chassant, autant qu'il était en lui, tous les démons, tous les vices de nos âmes; travaillant sans relâche au soulagement de toute souffrance, de toute misère, de toute ignorance; — ne cessant en toute occasion de témoigner de son amour de Dieu et de son ardeur de justice, Jésus, après avoir résumé en lui l'esprit de la loi et des prophètes, Jésus réalisa en sa personne les enseigne-

ments de la loi et les enseignements des prophètes.

Et ainsi fut acquise par Jésus la sainteté à toute épreuve, la sainteté sans pareille, la sainteté du messie ;

Et c'est sur elle que vous vous êtes mépris en le livrant aux Romains ;

Et c'est à cause d'elle que Dieu, Dieu lui-même, l'a ressuscité d'entre les morts.

Ici, Caïphe interrompit Pierre, et lui dit qu'il n'avait aucune qualité pour juger les juges de Jésus, —

Et, qu'en tous cas, si la preuve de l'innocence de Jésus se trouvait dans sa résurrection, — il demandait à en être témoin et à le revoir vivant pour y croire.

Alors Pierre reprit avec conviction : — Comment pouvons-nous douter de sa résurrection, nous qui avons été les témoins de sa sainteté? —

Et comment croire que Dieu ayant ressuscité Énoch et Élie, n'ait pas ressuscité Jésus?

— Eh bien! dit Caïphe, alors évoque-le, qu'il paraisse devant nous, sa présence suffira pour le justifier et pour te sauver.

— C'est effectivement lui qui doit nous sauver tous, reprit Pierre gravement; car c'est lui qui a été chargé par Dieu de présider le jugement dernier, et de décider de notre sort à tous dans la vie future.

Lui seul, par conséquent, lui seul peut nous sauver tous.

« Et il n'y a point de salut par aucun autre; car nul autre, sous le ciel, n'a été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés. » (*Actes*, IV, 12.)

Mais il ne sauvera que ceux qui auront reconnu qu'il est effectivement le messie annoncé par les prophètes et envoyé par Dieu.

— Tu oublies de nouveau, dit Anne le grand-prêtre, devant qui tu te trouves en ce moment.

Penses-tu donc qu'il suffise de nous dire : je crois à telle ou telle chose? Mais si tu ne donnes les preuves sur lesquelles tu appuies tes croyances, ce ne sont

pas des croyances, ce sont seulement des suppositions, des rêves, des fruits de ton imagination.

Comment, tu oses comparer ce Jésus à Énoch et à Élie, et tu dis que Dieu l'a ressuscité à cause de sa sainteté!

Pourquoi donc, alors, voulant que sa vertu fût offerte en exemple à tous les hommes, — pourquoi Dieu a-t-il permis que sa mort, sa mort infamante, fût offerte en exemple aux criminels?

Et si, comme tu l'avances, Dieu a voulu la résurrection de son corps, pourquoi ne l'a-t-il pas effectuée sur la croix, devant les Romains qui l'avaient crucifié, et devant les Juifs qui l'avaient laissé crucifier?

Pourquoi cette résurrection, si elle s'est accomplie, l'a-t-elle été, non publiquement, comme une justice éclatante, mais en secret, comme une mauvaise action?

Et pourquoi ensuite Jésus, ressuscité, s'est-il caché comme un coupable?

Et, s'il s'est réellement montré à vous, ses disciples, pourquoi ne s'est-il montré qu'à vous?

Tu dis que ce Jésus a été chargé par Dieu de présider le jugement dernier, mais tu ne dis pas sur quoi tu fondes ton assertion.

Tu dis que lui seul peut nous sauver, — ce qui est une impiété, — car c'est Dieu seul qui peut nous sauver.

Et tu ajoutes que Jésus ne sauvera que ceux qui l'auront reconnu pour messie, sur ton seul témoignage et sur ton seul dire.

Ce sont, crois-moi, des sentiments bien indignes que tu prêtes à ton messie.

Quoi, Dieu lui donne la mission de juger les hommes, — tu assures que c'est à cause de sa sainteté et de sa justice, — et ce ne seront ni les doux, ni les justes, ni les saints qui seront sauvés par lui, mais seulement les crédules qui, sans autre preuve que ta parole, auront cru à sa messianité!

Allons donc, assez de rêverie, tu es devant l'élite

de la nation, parle franchement, — sinon tu seras livré aux Romains, car nous ne voulons point encourir la responsabilité de choses étrangères à notre autorité.

Pierre répondit aussitôt : — Le prince des prêtres demande pourquoi nous plaçons Jésus au dessus d'Énoch et d'Élie. — Parce que nous témoignons que ce que nous avons vu et entendu de Jésus est de beaucoup supérieur à ce qui a été vu et entendu d'Énoch et d'Élie.

Le prince des prêtres demande pourquoi Jésus s'est caché après avoir été ressuscité. — Probablement parce que Énoch et Élie s'étaient aussi cachés après avoir été ressuscités.

Le prince des prêtres demande la preuve par laquelle nous avons été convaincus que la fin du monde était proche.

Je réponds que cette croyance ne nous est pas particulière, — qu'elle est presque générale dans la Palestine, et qu'il y a déjà longtemps que la durée du monde a été fixée à six mille années.

Que la Genèse ayant témoigné que le monde avait été créé en six jours (II, 2);

Le Psaume (LXXXIX, 4) ayant dit que mille années étaient comme un jour devant Dieu : « Le jour d'aujourd'hui est comme mille ans devant nos yeux ; »

Esdras (IV, chap. XIV, v. 11) ayant dit : Le monde ne doit durer que douze âges, — et dix de ces âges étant déjà écoulés ;

Les conséquences des Écritures [1] et les témoignages de Trismégiste [2] n'ayant laissé aucun doute

[1] Saint Irénée, lib. V, *ad Hæres.*, cap. XXVIII, dit clairement que le monde ne doit subsister que six mille ans, autant de mille ans que Dieu a été de jours à le créer.

Lactance dit la même chose (*Instit.*, lib. VII, cap. XIV-XV et XVIII). C'est lui qui appuie ce sentiment sur les conséquences des Écritures, le témoignage de Trismégiste et les prophéties des Sybilles. (Les oracles sybillins sont généralement reconnus pour avoir été fabriqués par des chrétiens du second siècle.)

Saint Hilaire, in *Matth.*, cap. XVII, 2, soutient la même opinion.

Voir aussi : saint Jérôme, in cap. IV, — Michée, et *Epist. ad Cyprian.*, p. 698, — et même saint Augustin, *De civitate Dei*, lib. XX, cap. VII, p. 581.

[2] Trismégiste (trois fois grand) est le Thoth des Égyptiens, le Mercure des Grecs.

Il existait sous son nom quarante-deux livres sacrés, que gardaient les prêtres égyptiens.

Le plus important de ceux parvenus jusqu'à nous est intitulé *le Pasteur*.

sur ce sujet, son affirmation est devenue générale.

Le prince des prêtres demande sur quelle preuve nous prétendons que Jésus a été choisi par Dieu pour présider le jugement dernier.

Parce que l'un de nous ayant affirmé l'égalité de Jésus avec Moïse et avec Élie (*Matthieu*, XVII, 4),

Une voix, sortie des nuées lumineuses qui nous entouraient, a fait entendre ces paroles : Celui-ci est mon fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection; écoutez-le (*Matthieu*, XVII, 5).

Et le prince des prêtres n'ignore pas que, d'après nos croyances, Jésus, ainsi reconnu supérieur à Moïse et à Élie, Jésus est alors choisi par Dieu pour présider le jugement dernier.

Le prince des prêtres demande pourquoi Jésus sauvera ceux qui auront cru à sa messianité, — et non ceux qui auront été justes, doux et saints. —

Parce que ceux qui croiront à la messianité, — devenant, par cette seule croyance, justes, doux et saints, Jésus, sauvant ceux qui croient en sa messia-

nité, sauvera en même temps les justes, les doux et les saints.

Pourquoi, prince des prêtres, pourquoi me regarder avec sévérité? Il n'est pas une de nos doctrines qui ne soit conforme aux croyances juives ; — il n'est pas une de nos interprétations de la loi qui ne soit d'accord avec l'esprit de la thora.

Et enfin, « entre nous qui croyons Jésus le messie, et les autres juifs qui ne le croient pas, il n'est pas d'autre différence que de savoir si Jésus est bien le prophète que Moïse a prédit. » (*Récognitions*, ch. I, v. 43.)

Fidèle aux traditions de nos pères, « pénétrés de la vérité de l'unité de Dieu, — convaincus de l'efficacité et de la perpétuité de la loi, nous méprisons ceux qui vivent en dehors du judaïsme. (Origène, C.C., II, 1.) Vous ne pouvez donc supposer que rien d'hostile, ou même de contraire, ou même qui ne soit en parfait accord avec Moïse [1], ne sortira d'une secte dont je suis le chef.

[1] Toutes les traditions étaient supposées venir de Moïse.

Donc, j'ai lieu d'être étonné des soupçons élevés à mon égard sur de pareils sujets, — étonné de cet interrogatoire, — et étonné, enfin, qu'il me soit intenté un procès pour avoir soulagé un malheureux d'une infirmité qui l'empêchait de gagner sa vie, et l'obligeait à la mendier de la pitié des passants.

— L'accusé s'étonne du procès qui lui est intenté, dit alors, d'une voix claire et d'un ton monotone, celui qui remplissait ici le rôle de l'accusateur public ;

Qu'il nous soit permis, à notre tour, de nous étonner de son étonnement.

Comment ! l'accusé est le chef d'une secte dont le personnel réunit les anciens sectaires galiléens, et il s'étonne qu'il lui soit demandé s'il essaie, ainsi que ses prédécesseurs, de réunir en ses mains les basses classes de la nation, afin d'en disposer plus tard ainsi qu'il lui conviendra, et en dehors des autorités nationales !

Comment! l'accusé a glorifié publiquement celui qui, en dépit de nos avertissements, a donné inopportunément le signal d'une insurrection, et est entré à Jérusalem, en face de Pilate, aux cris de : Vive le roi des Juifs, et il s'étonne qu'on lui demande s'il ne lui arrivera pas plus tard d'imiter celui qu'il a glorifié!

Portez donc à son comble cet étonnant étonnement, juges intègres, et prévenez-le par un arrêt sévère; que ni les Romains, ni les Juifs, ne souffriront qu'il en soit ainsi :

Les Romains, afin que leur autorité ne soit pas mise en question;

Les Juifs, afin que le sort de la nation ne soit pas livré aux mains du premier venu.

— Eh bien! alors, dit Pierre, au risque d'étonner de nouveau mon accusateur, je vais essayer, au moyen d'une nouvelle glorification de Jésus, de me disculper de la glorification de Jésus qui m'est reprochée.

Je me hâte de répéter que ce n'est nullement le roi des Juifs que j'ai déjà célébré en Jésus, — et que ce n'est en aucune manière le roi des Juifs que j'entends célébrer ici devant vous.

Celui devant lequel je m'humilie, celui que je glorifie, en dedans et en dehors de moi, au delà de toute expression, c'est Jésus, RÉGÉNÉRATEUR DES PEUPLES PAR LA DESTRUCTION DE LA PAUVRETÉ.

La pauvreté ne vient pas de Dieu, disait Jésus; — Dieu est trop bon, — la pauvreté vient de l'homme.

Il faut donc trouver, imaginer un instrument, une institution sociale, qui procède à l'abolition successive de la pauvreté.

C'est dans ce but que Jésus répondit au fidèle observateur de la loi, cherchant à s'assurer la vie éternelle, qu'il lui fallait « DONNER TOUT SON BIEN AUX PAUVRES, — ET LE SUIVRE. » (*Matthieu,* XIX, 21.)

Ainsi, par ces paroles, Jésus nous enseignait que l'abolition de la pauvreté se trouverait au moyen de

la communauté volontaire des biens entre les riches et les pauvres, dont les sentiments, les aptitudes et les mœurs seraient conformes.

Réfugiés en Galilée pendant une année entière, avec cinq cents de ses disciples, nous avons réalisé ce plan à notre entière satisfaction. — Installés depuis quelques mois à Jérusalem, notre communauté s'est accrue d'une façon inespérée, sans que l'harmonie de son fonctionnement en ait été amoindrie.

Venez, venez visiter cette communauté, vous y trouverez maintenant plus de trois mille personnes, dont la plupart étaient jadis sans moyens d'existence, sans soutiens matériels ou moraux ; — aujourd'hui, tous sont soulagés par tous, — tous travaillent, tous prient, tous obéissent à nos statuts, et tous sont heureux par tous.

Venez donc, et convenez d'avance que la seule recherche d'un tel but constitue un honneur inestimable pour celui qui l'a tentée, et que sa réalisation

justifierait l'admiration enthousiaste de l'entière humanité.

Convenez, convenez au moins que chacun doit son effort à cet essai.

Et que, si telle est, en effet, l'œuvre dont l'accomplissement est réservé à notre époque, ce sera d'âge en âge, et jusqu'à la consommation des siècles, que nos fils devront en honorer la mémoire.

Puis, changeant subitement de ton et de langage, passant de l'enthousiasme le plus ardent à la modestie la plus douce :

— Supposons maintenant que nous nous soyons mépris ; supposons aussi, si vous voulez, que notre maître lui-même se soit mépris, — quelle est celle de nos intentions que vous blâmez? —

Et si vous ne pouvez en blâmer aucune, comment oseriez-vous nous condamner, vous qui avez dit que, « dans tout acte, c'était surtout la pensée, l'INTENTION, que Dieu interrogeait et qu'il jugeait. » (Talmud, *Traité Yoma,* fol. 29, a.)

Vous donc qui allez nous juger, et qui serez jugés à votre tour, jugez-nous comme Dieu vous jugera, d'après l'intention.

Et les juges impressionnés, se regardèrent alors entre eux.

Et le président déclara l'affaire entendue.

Et le tribunal se retira pour en délibérer.

Dès que les juges furent réunis en conseil secret, Caïphe, suivant l'ordinaire, prit la parole afin de leur communiquer la pensée du procurateur.

Le procurateur, dit-il en appuyant, s'en rapporte à votre décision, s'en remet à votre conscience, afin de juger comme il convient.

Le procurateur ne s'oppose pas à la continuation de l'essai ébionite, — il y apporte même un certain intérêt.

Toutefois, il ne peut à l'avenir tolérer que Pierre, ou que quiconque parle publiquement de Jésus, ou enseigne en son nom, sans être aussitôt puni de la façon la plus sévère. (*Actes,* IV, 18.) — Et si ce n'est

par vous, a-t-il ajouté avec quelque fureur, ce sera par moi, — par moi, Pilate.

Le président prit ensuite la parole pour résumer le procès.

Cette secte curieuse, dit-il, paraît composée, sauf Pierre, de gens grossiers et ignorants, « d'hommes sans lettres, et du commun du peuple. » (*Actes,* IV, 13.)

Leurs croyances sont orthodoxes, mais arriérées, — et leurs intentions sont droites, quoiqu'égarées.

Pierre, il faut en convenir, est un homme des plus rares.

Tant de véhémence d'expression, réunie à tant de douceur dans les sentiments ;

Tant de puissance de conviction, réunie à tant de modestie vraie ;

Tant de dignité de caractère, réunie à tant de simplicité dans les manières, forment en lui l'assemblage le plus intéressant.

Sous le charme de sa parole, toute conviction op-

posée se prend à douter d'elle-même, et s'examine aussitôt à nouveau.

Mais quand il a parlé, quand les substances de son dire ont été pesées froidement, — on aperçoit aisément alors que cet ébionisme, si vanté par lui, n'est qu'une pure chimère.

Tant qu'existeront sur la terre des ignorances, des inaptitudes au travail, des natures grossières sujettes aux désordres, la pauvreté existera, — la pauvreté est une conséquence, non de la dureté de Dieu, mais de la fragilité et de la grossièreté première de l'homme.

Qui donc d'ailleurs, si la pauvreté n'était à vaincre, qui donc pourrait inspirer à l'homme un effort suffisant pour sortir de la foule, et constituer un élite dans la nation, afin de la conduire dans les voies élevées et justes?

Et enfin, au point de vue pratique, quel est le riche, ayant des enfants et une famille, qui consentira à dépouiller ces enfants et cette famille, au profit d'inconnus et d'étrangers?

Il pourra donc tout au plus, à ce qu'il nous semble, sortir de cet essai quelques établissements intéressants, mais jamais une abolition générale de la pauvreté, et nous tiendrions même pour un malheur qu'il en advînt ainsi.

Car si, par impossible, cette abolition pouvait être obtenue, — la conséquence immédiate de cette œuvre serait l'abolition du travail, c'est-à-dire la réduction à l'état sauvage de l'humanité — et l'anéantissement de la nation. Dieu veut le travail de l'homme, et tout ce qui ne travaille pas disparaît et meurt. —

Ce discours ayant obtenu l'approbation de tous — et les juges étant unanimes dans leurs décisions, le sanhédrin rentra dans le lieu de ses séances.

Et Pierre, ainsi que les apôtres, ayant comparu de nouveau devant lui, le président dit :

« Pierre, relativement à l'enseignement au nom de Jésus, le sanhédrin, confiant en tes bonnes intentions, et usant d'indulgence vis-à-vis de toi et des tiens, se contente aujourd'hui de t'avertir sévèrement qu'il ne

convient pas de glorifier en public, ni d'enseigner au nom de celui qui, méconnaissant nos ordres, a tenté une insurrection inopportune, et a été exécuté par l'autorité qui nous régit.

D'accord avec cette autorité, nous vous prévenons que, en cas de récidive, nous disperserons votre secte, et nous vous mettrons hors d'état de la renouveler.

(Il suffit de connaître la situation historique pour refuser d'admettre que Pierre ait alors répondu : « *J'obéirai à Dieu plutôt qu'aux hommes.* » (*Actes*, IV, 19.)

Relativement aux doctrines de ta secte, continua le président, nous les considérons comme arriérées, et fort éloignées des progrès obtenus par nos docteurs.

Cependant aussi, nous admettons leur parfaite conformité avec l'esprit de Moïse, et leur parfait accord avec la loi.

En ce qui concerne l'essai tenté par votre commu-

nauté, s'il est sincère, il nous paraît intéressant, quoique chimérique au fond.

« Il y aura toujours des pauvres dans le pays que vous habiterez, a dit le Deutéronome (xv, 2). »

Vous pouvez cependant, sans crainte, continuer l'enseignement et l'organisation de votre œuvre.

Nous ne vous donnerons pas notre concours, mais nous ne vous refuserons pas nos sympathies.

Dieu habite le cœur de celui qui souffre, — et quiconque essaie le soulagement de ce cœur se rapproche de Dieu.

Marche donc droit devant toi, Pierre; — mais n'oublie jamais, cependant, qu'en aucune occasion et d'aucune façon il ne te sera permis de parler de Jésus, et d'enseigner publiquement en son nom. »

« ET ILS LEUR DÉFENDIRENT DE PARLER DE JÉSUS, ET D'ENSEIGNER EN SON NOM. » (*Actes,* IV, 18.)

Et, remis aussitôt en liberté, Pierre et les apôtres s'empressèrent de retourner auprès des disciples, et de leur raconter tout ce qui leur avait été dit par les

princes et par les sénateurs, et comment Pierre avait répondu.

Et tous reconnurent que la conduite de Pierre avait été aussi habile que digne, et que, grâce à ce procès, leur croyance se trouvait désormais affirmée dans Jérusalem, — et la communauté officiellement autorisée. —

Les versets qui suivent la conclusion de ce procès jettent, sur cette obscure époque, d'irréfragables clartés.

Les faits qu'ils relatent n'ayant aucun rapport avec les doctrines des orthodoxies qui se succédèrent, n'eurent par conséquent à subir aucune mutilation importante.

Et lorsqu'apparaît dans un de ces versets un hellénisme, un paulinisme ou un johannisme quelconque, il est tellement facile à discerner que la compréhension du texte en est plutôt facilitée que gênée.

En tout cas, et même en adoptant les anachronismes d'expression de ces versets, l'authenticité des

faits relatés ne paraît pas pouvoir être révoquée en doute.

Ces faits constituent formellement l'ébionisme des premiers chrétiens.

32. « TOUTE LA MULTITUDE DE CEUX QUI CROYAIENT N'AVAIT QU'UN CŒUR ET QU'UNE AME, ET NUL NE CONSIDÉRAIT CE QU'IL POSSÉDAIT COMME ÉTANT A LUI EN PARTICULIER, MAIS TOUTES CHOSES ÉTAIENT COMMUNES ENTRE EUX.

33. » LES APÔTRES RENDAIENT TÉMOIGNAGE AVEC UNE GRANDE FORCE A LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR JÉSUS, ET LA GRACE (paulinisme, c'est-à-dire la *confiance*) ÉTAIT GRANDE DANS TOUS LES FIDÈLES.

(Le *car* qui va suivre réunit logiquement le verset 34 au verset 33, et semble par conséquent attester l'interpolation du verset 33 entre le 32 et le 34.)

34. » CAR IL N'Y AVAIT POINT DE PAUVRES PARMI EUX— PARCE QUE TOUS CEUX QUI POSSÉDAIENT DES FONDS DE TERRE OU DES MAISONS LES VENDAIENT ET EN APPORTAIENT LE PRIX,

35. » QU'ILS METTAIENT AUX PIEDS DES APÔTRES, — ET

ON LES DISTRIBUAIT ENSUITE A CHACUN SELON QU'IL EN AVAIT BESOIN.

36. » JOSEPH, SURNOMMÉ PAR LES APÔTRES BARNABÉ, C'EST-A-DIRE ENFANT DE CONSOLATION, QUI ÉTAIT LÉVITE ET ORIGINAIRE DE L'ILE DE CHYPRE,

37. » VENDIT AUSSI UN FONDS DE TERRE QU'IL AVAIT, ET EN APPORTA LE PRIX QU'IL MIT AUX PIEDS DES APÔTRES. »

CHAPITRE XI.

ANANIE ET SAPHIRA.

« Pour être absous vous-même, pardonnez aux autres. »

(Sénèque, *De beneficiis*, VII, 27.)

L'issue du procès du boiteux détermina rapidement la consolidation de la secte, — la fortune de la communauté, — et la puissance de Pierre.

En effet, la doctrine ébionite, exposée en plein sanhédrin, avait aussitôt acquis la notoriété qui lui avait fait défaut jusqu'alors.

Le verdict d'acquittement du sanhédrin, l'assentiment de Pilate, et la renonciation de Pierre à l'enseignement au nom de Jésus, avaient aussitôt acquis à

la communauté une confiance en son avenir qu'elle n'avait pu inspirer auparavant.

Et enfin la conduite habile, prudente et digne de Pierre, avait mis hors ligne et hors de toute contestation son caractère, son éloquence et son génie.

Avant ce procès, le riche qui abandonnait ses biens à une communauté presque inconnue, non autorisée, composée de galiléens, au milieu desquels la glorification du dernier roi des Juifs était faite à outrance, — ce riche, s'il s'en trouvait, était un imprudent fanatique, vouant, lui et les siens, à une misère certaine.

Mais, à l'aide de ce procès savamment conduit, dès que le sanhédrin a autorisé, Pierre obéi, — et Pilate consenti,

La communauté, devenue un établissement public autorisé, non politique, sous la direction d'un homme éminent, s'est trouvée placée aussitôt dans des conditions d'existence et de prospérité favorables à toutes les affiliations.

Et, en effet, pendant les années qui s'écoulèrent entre le procès du boiteux et l'épisode d'Ananie, la communauté vécut florissante et la puissance de Pierre se déploya incontestée.

Une lacune volontaire ou involontaire existe cependant sur les faits qui s'accomplirent pendant que se développèrent ces prospérités.

Mais le sanglant épisode par lequel recommence le récit des *Actes*, — témoigne hautement de la situation acquise, — du long temps écoulé, — et de l'obstacle financier qui, seul, continuait à entraver la marche de l'œuvre ébionite.

Il est indispensable de présenter ici le texte du chapitre cinquième, relatif à Ananie et à Saphira.

Chap. v, 1. « *Alors un homme nommé Ananie et Saphira, sa femme, vendirent un fonds de terre;*

2. » *Et cet homme ayant retenu, de concert avec sa femme, une partie du prix qu'il en avait reçu, apporta le reste et le mit aux pieds des apôtres.*

3. » *Mais Pierre lui dit : Ananie, comment Satan*

vous a-t-il tenté, jusqu'à détourner une partie du prix de ce fonds de terre?

4. » *Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu.*

5. » *Ananie, entendant ces paroles, tomba et rendit l'esprit,* — ET TOUS CEUX QUI EN ENTENDIRENT PARLER FURENT SAISIS D'UNE GRANDE CRAINTE.

6. » *Alors des jeunes gens enlevèrent le corps et l'emportèrent pour l'ensevelir.*

7. » *Environ trois heures après, sa femme entra, ne sachant rien de ce qui était arrivé.*

8. » *Et Pierre lui dit : Femme, avez-vous vendu telle somme votre fonds de terre? Elle lui répondit : Oui, nous l'avons vendu cela.*

9. » *Alors Pierre lui dit : Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour* (TENTER L'ESPRIT DU SEIGNEUR) *me tromper? — Voilà ceux qui viennent d'enterrer votre mari, et qui vont aussi vous porter en terre.*

10. » *Au même moment, elle tomba à ses pieds et*

rendit l'esprit; — puis, les jeunes gens étant entrés et la trouvant morte, l'enterrèrent auprès de son mari.

11. » *Cet événement répandit une grande frayeur dans toute l'église, — et parmi tous ceux qui en entendirent parler.* » —

La simplicité de ce document remplit l'âme d'épouvante. —

Aucune lacune, aucune obscurité, aucune difficulté ne s'oppose à son interprétation rationnelle.

Deux jeunes époux, épris de la doctrine ébionite, ont vendu tous leurs biens afin de s'y dévouer.

Toutefois, redoutant la misère, et prévoyant, soit un accroissement de famille, soit la chute de la communauté, ils ont seulement déclaré et fait abandon d'une partie du prix de leur vente.

Et alors, pour cette réticence, tout au plus pour ce mensonge, ces deux jeunes gens ont été étranglés l'un après l'autre, et enterrés immédiatement, par ordre de Pierre, afin de « SAISIR D'UNE GRANDE CRAINTE TOUS CEUX QUI EN ENTENDAIENT PARLER. » Ce qui est dire

afin d'empêcher les sectaires de conserver désormais par devers eux quoi que ce soit en propre.

C'est à ne pas croire, — et, si n'est la naïveté de ce récit, rien n'égale sa férocité.

Il n'est pas imputable à Pierre, disent les commentateurs.

Ananie mourut de douleur et de honte, dit Origène.

La force de la puissance apostolique détermina ces deux trépas, dit saint Grégoire.

Dieu a affligé subitement Ananie, puis Saphira, de plaies intérieures afin de leur prouver son mécontentement, disent même certains autres.

Tous essayent, sans y parvenir, de détourner des apôtres et des disciples de Jésus la responsabilité de cet acte. Mais, en réalité, aucun ne consent à innocenter les juges qui punirent avec tant de barbarie ceux qui n'avaient commis d'autre crime que celui de déclaration incomplète d'un prix de vente abandonné volontairement par eux.

Justifier de tels meurtres est impossible, — et

c'est tout au plus s'il est permis de les expliquer.

A travers les récits qui concernent l'établissement de la communauté ébionite, d'incessants besoins d'argent s'aperçoivent.

Sans doute, l'usage des déclarations incomplètes s'était introduit ; — sans doute, un exemple était devenu indispensable; — sans doute, il fallait obtenir des adhérents le complément du prix de leurs ventes, — et il fallait empêcher à l'avenir les prosélytes de conserver par devers eux quoi que ce soit de leurs biens.

Sans doute, en de telles circonstances, une réprimande publique eût été justifiée.

Mais, punir de la mort un si mince délit, — rappeler pour Ananie et Saphira le sort subi par Coré dans le désert (*Nombres,* XVI, 31), et faire étrangler vivant ce ménage inoffensif, — ainsi que le fut, après sa défaite, le partisan de l'idolâtrie orientale et de l'esclavage égyptien, c'est tout à fait extravagant, — et il est préférable d'en éloigner sa pensée. —

Plus loin, apparaît dans ce même chapitre v des *Actes*, — et cela sans explication préalable, — le retour de Pierre à une action politique, — le renouvellement sur une plus grande échelle de l'affaire du boiteux, — la récidive, enfin, *de l'enseignement en public au nom de Jésus.*

Pas un mot n'est prononcé en ce chapitre sur les raisons qui déterminèrent Pierre, — en dépit des menaces de Pilate, — des arrêts du sanhédrin, — et en dépit même de ses propres promesses, à courir une telle aventure.

Le chapitre v se contente de dire :

12. « *Pierre ainsi que les apôtres recommencèrent à opérer beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple, et* TOUS LES FIDÈLES *étant unis s'assemblaient dans la galerie de Salomon.*

13. » AUCUN DES AUTRES N'OSAIT SE JOINDRE A EUX ; *mais le peuple leur donnait de grandes louanges.*

14. » *Et le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, tant hommes que femmes, se multipliait de plus en plus.*

15. » *Les apôtres,* DIS-JE, *faisaient beaucoup de miracles, de sorte qu'on apportait les malades dans les rues et qu'on les mettait sur des lits et sur des paillasses, afin que lorsque Pierre passerait,* SON OMBRE AU MOINS *couvrît quelqu'un d'eux, et qu'ils fussent délivrés de leurs maladies.*

16. » *Un grand nombre de personnes accouraient aussi des villes voisines à Jérusalem, où ils amenaient les malades et ceux qui étaient tourmentés par les esprits impurs,* ET ILS ÉTAIENT TOUS GUÉRIS. » (*Actes*, V, 12, 13, 14, 15, 16.)

Donc, Pierre, au comble de la puissance, à la tête d'une communauté nombreuse et florissante, — Pierre, perdant le sens de la situation, recommença à opérer, au nom de Jésus, certains miracles (c'est le sens du grec), afin que le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur se multipliât de plus en plus.

Et il en arriva à laisser croire aux malades qu'il suffisait que, passant devant eux, SON OMBRE SEULEMENT

LES COUVRÎT, POUR QU'ILS FUSSENT DÉLIVRÉS DE LEURS MALADIES.

Et cela, parce qu'il invoquait le nom de Jésus de Nazareth en leur faveur, — ainsi qu'il l'avait invoqué en faveur du boiteux.

Faut-il donc conclure de ce qui précède que l'âme de Pierre, si grande dans la lutte, si ferme dans l'adversité, ne pût supporter sans faillir l'excès de la prospérité ;

Et qu'alors Pierre, acquérant aussitôt la confiance excessive en soi que développe l'excès de fortune, et perdant aussitôt le sens exquis des situations au milieu desquelles il se trouvait placé ;

Qu'alors les défaillances de Pierre succédèrent sans relâche aux défaillances de Pierre, — et ses fautes à ses fautes?

Telle n'est pas notre interprétation.

Telles ne sont pas non plus les conclusions de l'histoire.

Vingt années d'épreuves et de luttes s'écoulèrent

encore sans que fût entamée la dignité du caractère de Pierre, — et sans que fût altérée la fermeté de son âme.

Non, Pierre, s'il agit ainsi, obéit aux impérieuses nécessités de sa situation, — et non aux impérieuses excitations de son orgueil.

Effectivement, la lumière se fait dès que commence le chapitre VI.

Et cette explication, cherchée vainement jusqu'alors, éclate aux quatre premiers mots de ce nouveau chapitre.

Et cet aveu, cet involontaire aveu dont il est parlé dans le premier volume de cette histoire [1], cet aveu qui doit toujours être cherché dans les documents remaniés par les partis religieux, cet aveu inconscient, lève aussitôt tous les doutes, écarte tous les voiles, et satisfait toutes les consciences.

Ce chapitre commence ainsi :

1. « EN CE TEMPS-LA (donc EN CE MÊME TEMPS), *le*

[1] *Le Roi des Juifs*, p. 11.

nombre des disciples se multipliant, il s'éleva un murmure des juifs grecs contre les juifs hébreux, de ce que leurs veuves étaient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnait chaque jour. » (*Actes,* VI, 1.)

EN CE TEMPS-LA, — il y eut donc coïncidence entre la menace de renversement des apôtres palestiniens et la récidive de l'appel fait au nom de Jésus.

Cette récidive, conséquence de cette menace, s'explique alors naturellement, et la détermination de Pierre se trouve aussitôt justifiée.

Ce n'est plus un acte de folie pure qu'il accomplit, — c'est un acte de bon sens exquis, accompagné d'un acte d'héroïsme.

Les hellénistes de la secte, devenus plus nombreux que les palestiniens, réclament une élection nouvelle des chefs au moyen d'un suffrage universel.

Ce suffrage appliqué — entraîne le renversement des apôtres palestiniens, au profit des diacres hellénistes.

Ce pouvoir aux mains des hellénistes entraîne l'altération des doctrines de la communauté.

Cette altération des doctrines entraîne la destruction de la communauté.

Il n'est plus qu'un seul moyen de conjurer ces dangers : — une affiliation nombreuse de palestiniens. —

Et il n'est qu'un seul moyen de déterminer cette affiliation : L'APPEL AU NOM DE JÉSUS.

Ce moyen est extrême, mais il est le seul et il faut l'employer, ou céder la place à Étienne, à Philippe, — et assister impuissant à l'effondrement de la communauté.

Entendu ainsi, le sujet du procès de la récidive devient aussi clair que le sujet du procès du boiteux.

Il en est d'ailleurs la seconde expression, — et cela est facile à démontrer.

Le verset 2 du chapitre IV, relatif au premier procès, avait dit :

« *Étant en grande peine de ce qu'ils enseignaient le peuple et qu'ils annonçaient* LA RÉSURRECTION DES MORTS AU NOM DU SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. »

Le verset 18 du même chapitre avait dit aussi :

« *Et aussitôt les ayant fait appeler, ils leur défendirent de parler en quelque manière que ce fût, ni d'*ENSEIGNER AU NOM DE JÉSUS. »

Or, les versets 12 et 14 du chapitre v, relatifs au second procès, établissent que Pierre, accompagné des apôtres, a opéré de nouveau certains miracles ou certaines guérisons miraculeuses, AFIN QUE LE NOMBRE DE CEUX QUI CROYAIENT AU SEIGNEUR SE MULTIPLIE DE PLUS EN PLUS. — Ce qui est dire que ces miracles ont été opérés au nom de Jésus, afin de produire de nouvelles affiliations palestiniennes ; il ne s'agit donc plus que d'expliquer comment furent décidées, comment furent exécutées ces récidives téméraires.

C'est ce qu'il peut être intéressant de rechercher.

CHAPITRE XII.

PIERRE AVEC LES ONZE.

« Si tu me trompes une fois, c'est ta faute ; — si tu me trompes deux fois, c'est ma faute. »
(*Proverbe arabe.*)

Pierre a réuni autour de lui les onze apôtres. — Il leur parle à peu près en ces termes :

Frères, je ne veux, je ne dois dissimuler devant vous aucun des périls qui nous menacent.

Ces périls nous sont communs, — ces périls sont immenses, — ces périls sont imminents Il nous faut donc à l'instant délibérer ensemble sur le moyen de les conjurer.

Les prosélytes grecs ont envahi la secte, — ils supportent impatiemment la supériorité morale et effective de nos palestiniens ; — ils réclament obsti-

nément qu'un suffrage universel décide désormais du nom des chefs de la communauté.

Nous avons jusqu'à présent éludé la difficulté, — nous avons admis le principe parce qu'il était juste, — mais nous en avons ajourné l'exécution parce qu'elle était pleine de périls.

Aujourd'hui, les nuages se sont amoncelés, la tempête s'élève, — n'en doutez pas ; demain, demain peut-être, il nous faudra consentir cette épreuve.

Or, le nombre des hellénistes est tellement supérieur au nombre des palestiniens, qu'il n'est pas possible de conserver la moindre illusion sur le résultat de ces élections.

Le jour donc où elles seront effectuées, sera le jour de notre humiliation, le jour de l'élévation d'Étienne, le jour du triomphe grossier de ses profanes partisans.

Le lendemain de ce jour, la doctrine sera atteinte ;

Le surlendemain, la communauté sera détruite, et l'œuvre de Jésus sera menacée.

Car, n'en doutez pas, — les Juifs ne permettront jamais qu'une demi-idolâtrie s'installe au milieu de Jérusalem, — et Pilate n'autorisera non plus jamais qu'un tel sujet de trouble mette incessamment en jeu la sécurité de ses soldats.

Si donc nous n'agissons pas, notre cause est perdue, — et il ne doit nous rester aucune espérance.

Et les apôtres, après avoir reconnu la justesse des prémisses de Pierre, lui dirent d'un commun accord: Pierre, quel est ton avis; que faut-il faire?

Pierre reprit aussitôt :

Puisque vous êtes, ainsi que moi, convaincus que ne pas agir, — c'est périr, — il faut donc agir. —

Et il n'est qu'un seul agissement qui nous permette de continuer la lutte, un seul qui puisse nous sauver, un seul qui puisse nous faire triompher, à la fois, de tous nos ennemis.

Ce moyen est extrême, est dangereux ; — mais, s'il nous faut périr, — il est cent fois préférable de périr par lui, et en plein jour, — plutôt que de périr

ignominieusement dans les bas fonds d'une communauté dont nous serons devenus les servants, après en avoir été les chefs.

Et les onze apôtres, impatients, s'écrièrent ensemble : Pierre, Pierre, que faut-il faire ?

Ce qu'il faut faire, dit Pierre, — il faut, par un suprême effort de prédication et de prosélytisme, déterminer l'adhésion à la secte d'un groupe nouveau de palestiniens, et reconstituer ainsi en notre faveur la majorité juive.

Mais il ne faut pas nous dissimuler qu'un sentiment, un seul, est aujourd'hui assez puissant pour arriver à ce résultat :

Le sentiment de l'indépendance nationale !

Il faut donc de nouveau, en dépit des défenses de Pilate, et en dépit des arrêts du sanhédrin, — il faut enseigner en public, et dans le temple, au nom de Jésus.

Enseigner au nom de Jésus! — répétèrent ensemble et d'une voix hésitante les apôtres.

Enseigner au nom de Jésus, répéta Pierre avec conviction.

Alors l'un des onze, prenant la parole, dit à Pierre :

Mais as-tu bien réfléchi, Pierre, aux conséquences de ton dessein ?

Enseigner au nom de Jésus, c'est glorifier Jésus devant le peuple; — glorifier Jésus, glorifier un roi des Juifs, c'est laisser apercevoir le successeur derrière le glorificateur; — c'est dire : tenez-vous prêts, — et, au premier signal, accourez. — C'est donc une excitation à la révolte, — et c'est même un commencement d'exécution.

Oui, dit Pierre avec fermeté, tout cela est juste, et tel est bien le péril que je suis décidé à courir, et à courir seul, entendez-vous bien.

Étant votre chef, j'ai voulu vous instruire de ma détermination et des motifs qui l'ont inspirée, afin de connaître les raisons que vous aurez à y opposer. —

Étant votre chef, mon devoir est de vous ordonner de rester au milieu des nôtres, de prendre ma place,

si je ne reviens pas, — et de faire ensuite comme nous avons fait ensemble jusqu'ici, — de faire de votre mieux.

Toutefois, étant votre chef, je ne puis me dissimuler, qu'à la rigueur ce qui me menace peut vous atteindre. —

Et afin de vous préserver, autant qu'il est en mon pouvoir, — j'ai préparé un écrit par lequel je déclare que c'est en dépit de vos défenses et de vos menaces que je poursuis de nouveau, au moyen de l'appel au nom de Jésus, le prosélytisme de la secte.

N'essayez donc pas de me détourner de mon projet. — Ce n'est qu'après avoir réfléchi mûrement, ce n'est qu'après m'être assuré que rien autre chose n'était à tenter, que je me suis décidé à l'entreprendre et à m'y précipiter.

Car, encore une fois, il vaut mieux périr en agissant que périr sans agir.

Et, encore une fois aussi, mieux vaut se jeter glorieusement dans un hasard qui offre une porte à

notre salut, que périr obscurément dans une impasse sans issue.

D'ailleurs, en cette affaire, l'intérêt de Pilate, — et l'intérêt du sanhédrin sont d'accord avec le nôtre.

Et, alors même que ma tentative échouerait, et que notre existence à tous serait mise en question, conduit devant le sanhédrin, et lui faisant connaître la situation, le sanhédrin préférera sans doute consolider la claire orthodoxie ébionite, plutôt que servir à l'édification de l'hérésie helléniste.

En tous cas, l'appel à Pilate me restera; Pilate sait que tout autre, à la tête de la communauté ébionite, sera plus facile à entraîner et, par conséquent, plus dangereux que je ne le suis. Pilate me punira peut-être, mais ensuite il consolidera mon pouvoir.

Cependant tout cela n'est pas exempt de danger; — les Romains commencent ordinairement par frapper, — et ils réfléchissent après.

Donc, décidez, et décidez à l'instant même; — car si vous ne me faites unanimement la défense for-

melle d'agir ainsi que je viens de vous le dire, — sachez que c'est en vous quittant que je me rendrai au temple, afin d'enseigner au nom de Jésus.

Et alors les onze apôtres, après s'être regardés, — se levèrent et dirent :

— Tu as raison, Pierre, et nous approuvons le sacrifice que tu veux faire de ta personne pour notre salut à tous.

Seulement, Pierre, — nous avons jusqu'ici coopéré à ton œuvre, — nous avons partagé ton pouvoir; — si tu triomphes dans ta nouvelle entreprise, nous triompherons avec toi; — si tu succombes, nous voulons succomber avec toi. — Marche donc devant, nous te suivons.

— A quoi bon, repartit vivement Pierre, — à quoi bon vous sacrifier avec moi, — un seul suffit; — et s'il périt, — les autres rassembleront le troupeau, le tiendront à couvert de l'orage, et le conduiront après sur le pré fleuri.

— Non, — dirent les apôtres, — c'est avec un

certain éclat que ton appel doit être fait ; — si ta voix vient à faiblir, — nos onze voix lui succédant, lui procureront le repos nécessaire à son rafraîchissement. — Marche devant, Pierre, tu es le héros, et nous sommes le chœur. — Marche devant, nous te suivons.

— Puisqu'il en est ainsi, dit Pierre, venez ; la voix du Seigneur nous appelle, l'heure est arrivée.

Et après une courte invocation au Dieu d'Israël, Pierre et les onze sortirent et se dirigèrent vers le temple.

CHAPITRE XIII.

LA RÉCIDIVE.

« Claude chassa de Rome les Juifs, qui se révoltaient sans cesse à l'instigation de Christ. »
(Suétone, *Claude*, xxv.)

« Et Jason les a reçus chez lui; ils sont tous rebelles aux ordonnances de César, et soutiennent qu'il y a un autre roi nommé Jésus. »
(*Actes*, xviii, 7.)

Ce jour-là, le temple de Jérusalem était en fête, — la prière du matin était terminée, — et pendant le repos qui précédait la prière de l'après-midi, la partie jeune et animée des fidèles circulait sous les galeries et devant les portiques.

A ce moment, Pierre et les apôtres entrèrent dans le temple, le traversèrent lentement et s'approchèrent de la teba.

Puis, tout à coup, Pierre y montant s'écria l'air inspiré :

« Jetez les yeux sur les nations, et soyez attentifs; préparez-vous à être surpris et frappés d'étonnement, car il va se faire, de vos jours, une chose que nul ne croira lorsqu'il l'entendra dire. » (*Habac.*, I, 5).

Pendant que Pierre parlait, chacun se pressait sous les portiques, afin d'entendre ce que disait celui qui, sans avoir été annoncé, osait ainsi prendre la parole devant la teba.

Mais nul ne réclamait, ni ne s'opposait, par respect pour la sainteté du lieu.

On se demandait cependant quels étaient ces hommes.

— Ce sont des nazaréens, répondait-on.

— Que disent-ils donc ainsi?

— Un verset d'Habacuc.

— Lequel?

— Celui qui annonce que de grands événements vont s'accomplir.

— Alors, ce sera peut-être intéressant. Écoutons! écoutons!

Et peu à peu, chacun reprenait sa place et fixait son attention.

« Cette chose inouïe, mes frères, ajouta Pierre avec un signe d'épouvante, c'est la résurrection des corps, — c'est le jugement dernier, présidé par le Seigneur Jésus; — c'est la fin du monde.

Repentez-vous, mes frères, repentez-vous de vos péchés, faites pénitence, vous n'avez que le temps; — la fin du monde est là, elle approche, vous n'avez que le temps, repentez-vous.

Repentez-vous, et souvenez-vous, souvenez-vous en ce moment solennel, souvenez-vous de celui qui s'est sacrifié pour vous délivrer, pour vous sauver.

De celui que vous avez laissé périr pour vous, sans qu'il fût défendu par vous.

Et songez que c'est celui-là même qui a été choisi par Dieu pour présider ce jugement dernier qui s'avance.

12. « *Il n'y a donc point de salut par aucun autre, car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés.* » (*Actes*, IV, 12.)

Et prenez garde qu'il ne vous arrive ce qui a été prédit par les prophètes.

Jésus vous a été envoyé pour vous préparer, — il a été le plus saint des hommes sur la terre.

Il est mort pour vous, et Dieu a ressuscité Jésus, selon qu'il est écrit dans le second psaume : « *Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* » (*Ps.*, XI, 7.)

Et pour montrer qu'il l'a ressuscité d'entre les morts pour ne plus retourner dans la corruption du tombeau, il dit : « *J'accomplirai fidèlement les promesses que j'ai faites à David.* » (*Isaïe*, LV, 3.)

Et il est dit encore en un autre endroit : « *Vous ne permettrez pas que votre saint éprouve la corruption.* » (*Ps.*, XV, 10.)

Sachez donc, mes frères, que c'est par lui que vous est annoncée la rémission des péchés.

« *Et que quiconque croira qu'il est le messie sera justifié de toutes choses dont il n'a pu être justifié par la loi de Moïse.* » (*Actes,* III, 39.)

Venez donc tous, et n'hésitez pas à lui prouver votre obéissance.

Que vous demande-t-il? mes frères. Ce que vous ont successivement demandé tous vos prophètes, de rompre avec l'iniquité, — d'écouter la voix du Seigneur et de vous préparer à comparaître devant lui.

Hâtez-vous, d'abord, de donner vos biens aux pauvres, — car, non seulement ils ne peuvent plus vous servir ici-bas, mais ils vous nuisent. Puis, réunissez vos prières et vos méditations, afin que vos péchés s'effacent peu à peu de la pensée du Seigneur. »

17. « *Alors, le grand prêtre* (CAÏPHE), *et tous ceux qui étaient avec lui* (CEUX DE SON PARTI) *étant remplis de colère, s'élevèrent.* »

Et, pendant que quelques nouveaux adeptes donnaient leurs noms aux apôtres et demandaient à les suivre sur-le-champ, les gardes se saisirent de Pierre,

par ordre de Caïphe, et le jetèrent dans une prison publique, ainsi que tous ceux qui l'avaient aidé dans son entreprise.

Mais, la nuit, un ange du Seigneur, c'est-à-dire un gardien affilié à la secte, s'empressa de faciliter leur évasion.

Et les apôtres, persévérants en leur dessein, ne profitèrent de leur liberté que pour se rendre de nouveau au temple, recommencer l'appel au peuple, et prêcher une seconde fois l'enseignement au nom de Jésus.

Saisis une seconde fois, ils furent alors conduits devant Caïphe.

Et le grand prêtre, s'adressant à Pierre, lui demanda s'il était devenu fou, — et quelle était la raison pour laquelle il avait bravé la défense qui lui avait été faite d'enseigner le peuple au nom de Jésus.

Pierre répliqua que le prosélytisme de la secte était devenu indispensable, — et qu'il croyait avoir donné assez de gages de sa sincérité pour ne pas être

inquiété, — qu'un long temps, d'ailleurs, s'était écoulé depuis la défense faite, — et qu'il ne comprenait pourquoi on l'empêchait de recommander au peuple de se repentir de ses péchés, et de se préparer à un jugement dernier.

Mais Caïphe lui répondit qu'il ne se payait pas par de pareilles raisons, — et que s'il poursuivait, au nom de Jésus, le prosélytisme de la secte, c'était et ce ne pouvait être que dans le but de perpétrer de nouvelles séditions.

Qu'il aurait à en rendre compte devant le sanhédrin d'abord, ensuite devant Pilate.

Il est juste de reconnaître que si Pierre avait raison agissant ainsi, — Caïphe, parlant ainsi, n'avait pas tort.

C'était, évidemment, en qualité de roi des Juifs qu'avait péri Jésus.

Tout chef d'une révolte nouvelle prenait alors le titre de roi des Juifs [1].

[1] Voyez *Le Roi des Juifs*, page 37.

Glorifier un roi des Juifs était donc logiquement perpétrer une sédition.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que depuis la mort de Jésus, comme depuis la mort du gaulonite, « l'insurrection était permanente en Palestine, soit à l'état latent, soit à l'état effervescent. »

Les quelques passages d'auteurs contemporains parvenus jusqu'à nous ne laissent aucun doute à ce sujet.

« CLAUDE CHASSA DE ROME LES JUIFS QUI SE RÉVOLTAIENT SANS CESSE A L'INSTIGATION DU CHRIST. »

« *Judeos, impulsore chresto, assidue tumultuantes, Roma expulit.* » (Suétone, *Claude,* xxv.)

Et il n'est pas jusqu'à ce verset des *Actes* qui n'en justifie :

« ET JAZON LES A REÇUS CHEZ LUI, ILS SONT TOUS REBELLES AUX ORDONNANCES DE CÉSAR, ET SOUTIENNENT QU'IL Y A UN AUTRE ROI NOMMÉ JÉSUS. » (XVIII, 7.)

Le grand prêtre dit alors :

« *Ne vous avions-nous pas expressément défendu*

d'enseigner en ce nom-là, et cependant vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine, et vous voulez nous charger du sang de cet homme. » (v, 28.)

Donc, ce n'est pas l'enseignement en lui-même qui a été défendu, — et, effectivement, rien de nouveau ni de blasphématoire ne ressortait de la doctrine ébionite.

Ce qui a été défendu, c'est seulement d'enseigner *en ce nom-là*.

Et c'est bien l'enseignement AU NOM DE JÉSUS qui forme le sujet de ce procès, — ainsi qu'il avait déjà formé celui du procès du boiteux.

Quant à « VOUS VOULEZ NOUS CHARGER DU SANG DE CET HOMME », il constitue une tradition orale dans toute sa pureté, et signifie que jamais le sanhédrin ne s'est reconnu coupable ou complice de la mort de Jésus, et que jusques en l'an 35 la responsabilité en avait pesé sur les seuls Romains.

Il est maintenant facile de comprendre la raison pour laquelle Pierre, parlant de la mort de Jésus,

rejeta *le sang de cet homme* sur le sanhédrin, — essayant ainsi d'en décharger Pilate auquel il allait en appeler,

Facile de discerner que de cette CRAINTE DE PILATE jaillit en ce jour l'extravagante accusation de déicide portée contre les juifs par les chrétiens,

Et facile de reconnaître que, l'an 133, l'alliance conclue entre les Romains et les chrétiens occasionna la reproduction à outrance de cette accusation.

Et, enfin, ajouta Pierre, à bout de raisons, « il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Ce qui serait incontestable, si la voix de Dieu nous parvenait de façon authentique.

« *Ayant entendu ces choses, Caïphe et ceux de son parti étaient transportés de rage, et ils délibéraient de les faire mourir.* » (*Actes,* v, 33.)

Les apôtres furent donc conduits devant le sanhédrin et jugés par lui.

Un seul document a surnagé de ce procès; il se trouve au chapitre v des *Actes*.

Ce document émane du fameux Gamaliel, — petit-fils de Hillel, — nassi, prince et président du sanhédrin, sous forme d'une allocution au sanhédrin, d'une sorte de résumé du procès.

Il contient ce plaidoyer tout à fait concluant :

34. « *Mais un pharisien nommé Gamaliel, docteur de la loi, qui était honoré de tout le peuple, se levant dans le conseil, commanda qu'on fît retirer les apôtres pour un peu de temps.*

35. » *Et il dit à ceux qui étaient assemblés : O Israélites, prenez garde à ce que vous allez faire à l'égard de ces personnes !*

36. » *Car, il y a quelque temps qu'il s'éleva un certain Theodas* [1] *qui prétendait être quelque chose de grand* (le messie) ; *il y eut environ quatre cents hommes qui s'attachèrent à lui, mais il fut tué, et tous ceux*

[1] Ceci n'est pas seulement un anachronisme, c'est un nom mis en place d'un autre nom, afin de détourner la phrase de son sens véritable, et d'empêcher la vérité d'en ressortir.

L'insurrection de Théodas eut lieu l'an 43 ; elle ne peut donc avoir été rappelée l'an 35 par Gamaliel.

qui avaient cru en lui se dispersèrent et furent réduits à rien. »

37. « *Juda de Galilée s'éleva après lui dans le temps du dénombrement du peuple* (c'est encore là un nom mis en place d'un autre nom, car le dénombrement dont parle saint Luc (II, 1 et 2) ne se fit que dix années plus tard, lorsque la Judée fut réduite en province romaine, après la mort d'Archelaüs), *et il attira à soi beaucoup de monde; mais il périt aussi, et tous ceux qui étaient entrés dans son parti furent dissipés.* (Gamaliel a certainement cité en cet endroit les entreprises de Jean-Baptiste et de Jésus, qui succédèrent immédiatement à celle de Juda, mais ces versets n'ont pas été conservés, et pour cause.)

38. » *Voici donc le conseil que je vous donne : Ne vous mêlez point de ce qui regarde ces gens-là, et* LAISSEZ-LES FAIRE ; *car si* CETTE ŒUVRE VIENT DES HOMMES, ELLE SE DÉTRUIRA.

39. » SI ELLE VIENT DE DIEU, VOUS NE POURREZ LA

DÉTRUIRE, ET VOUS SERIEZ EN DANGER DE COMBATTRE CONTRE DIEU MÊME. *Ils se rendirent à son avis.* »

Après avoir attentivement interrogé ce document, on ne peut méconnaître que l'accusation de vouloir reconstituer la secte des Galiléens, — de recommencer Juda le galiléen, — Jean-Baptiste et Jésus, — forme le fond de ce procès.

L'acte d'accusation a dit :

C'est Juda, — c'est Jésus, dont Pierre le glorificateur est, par conséquent, le continuateur.

Sous prétexte de communauté de biens, ces hommes veulent reformer l'affiliation, — nous serons sans action sur celle-là comme sur celles qui l'ont précédée, — et de nouvelles insurrections intempestives augmenteront les calamités de la nation. —

A quoi Gamaliel a répondu : Prenez garde, — Dieu nous sortira certainement de l'esclavage ; — mais nous ne pouvons deviner le jour qu'il choisira et la main dont il se servira.

Juda, — Jean-Baptiste — et Jésus ont échoué dans

leurs entreprises, mais qui sait s'il n'est pas réservé à Pierre de réussir dans la sienne?

Gardez-vous donc de vous opposer à ceux qui sont peut-être les instruments de la volonté de Dieu.

Et Gamaliel détermina par ce raisonnement le sanhédrin à user de clémence en cette occasion et A LES LAISSER FAIRE.

Toutefois, le délit était constant, et ne fût-ce que par condescendance pour le procurateur, une certaine condamnation devait être prononcée par le conseil. C'est pourquoi,

40. « *Ayant fait venir les apôtres, ils leur défendirent, après les avoir fait fouetter, de parler à l'avenir au nom de Jésus, — et ils les laissèrent aller.*

41. » *Alors, les apôtres sortirent du conseil tout remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de subir cet outrage* POUR *le nom de Jésus.* »

Cependant, la joie des apôtres ne pouvait être bien grande, et le résultat de la récidive ne pouvait les avoir satisfaits d'aucune façon.

L'entreprise de Pierre avait complètement échoué; — le sacrifice qu'il avait fait de sa vie et de celle des onze, l'avait été vainement.

Vainement, en effet, et à deux reprises successives, Pierre avait enseigné, au nom de Jésus, dans l'intérieur du temple.

Vainement, enfin, un des buts secrets de son œuvre avait été ainsi dévoilé devant le sanhédrin.

Grâce à Gamaliel, Pierre et les apôtres n'avaient eu, il est vrai, à subir qu'une simple peine disciplinaire. Mais la situation intérieure était restée la même, — et le parti helléniste, plus excité que jamais, allait dès le lendemain mettre Pierre en demeure de procéder aux nouvelles élections, — et l'issue de ces élections ne pouvait être douteuse.

Le verset 42, en terminant ce chapitre, ne craint pas d'affirmer que :

42. « *Ils ne cessaient point tous les jours d'enseigner et d'annoncer Jésus messie dans le temple et dans les maisons.* »

Mais le bon sens de Pierre et la logique des faits nous sont de sûrs garants que les choses ne se passèrent pas ainsi, — que Pierre se conduisit avec plus de modestie et de prudence, et que Pilate ainsi que le sanhédrin surent le décider au silence sur Jésus.

Pierre, acquitté par le sanhédrin, trouva-t-il ensuite le moyen de persuader Pilate qu'il avait agi dans l'intérêt de la cause romaine en même temps que dans l'intérêt de la cause de la communauté?

Et que les séditieux auxquels il avait fait appel devaient être aussitôt conduits par lui dans la voie de la douceur et de l'obéissance?

Ou bien, à cette époque (l'an 35 [1]) voisine de celle du renversement de Pilate et de Caïphe, le procurateur faiblit-il afin de ne point augmenter le nombre de ses accusateurs?

C'est ce qu'il est impossible de résoudre, et ce qu'il est seulement possible de supposer.

[1] *Le Roi des Juifs*, page 175, donne l'explication de la chronologie de Luc comparée à celle de Denys le Petit.

Quoi qu'il en soit, et à partir de ce moment, à côté de la source première de cette histoire, jaillit une source plus abondante, et cependant moins pure, — plus active, et cependant moins profonde, — plus puissante, et cependant moins élevée.

Les deux sources, entrées aussitôt en lutte sur ce terrain du christianisme, vont désormais le disputer pied à pied, et avec acharnement, pendant des siècles entiers.

Chaque jour, cette lutte se présentera sous une face nouvelle, — et prendra des proportions plus étranges et plus gigantesques.

Chaque jour s'élargira cet immense champ de bataille, — et chaque jour de nouveaux combattants se jetteront furieux à travers cette mêlée informe.

Mais, quel plus beau trophée que celui qui attend le vainqueur?

Quel intérêt plus grand que celui qui se débat sur ce coin du monde?

Quelles questions plus élevées que celles qui s'agitent en ces cerveaux surexcités?

Le monde, le monde des idées va-t-il appartenir au spiritualisme juif ou au spiritualisme grec?

Le dominateur des esprits sera-t-il Pierre ou sera-t-il Paul?

Lequel sera invoqué, désormais, de Moïse, interprété par Hillel, ou de Jésus, dénaturé par Paul?

Lesquels pétriront à nouveau la forme religieuse de l'humanité, des judéo-chrétiens (ébionites) ou des paulinistes?

Lequel enfin, du monothéisme hébreu ou du paganisme grec, conduira désormais l'humanité au développement de l'idée de Dieu? —

Et alors, peut-être, celui qui, l'esprit en feu et la tête courbée devant l'histoire, interroge et cherche,

Alors, peut-être, celui-là entendra-t-il soudainement retentir à ses oreilles de cruels éclats de rire.

Et une voix intérieure lui adressera-t-elle aussi cette philosophique remontrance :

« Tu cherches des vainqueurs, et il n'est que des

vaincus en ces sortes de luttes où les générations succèdent aux générations.

Qui donc a triomphé du spiritualisme juif ou du spiritualisme grec, — si ce n'est le spiritualisme oriental?

Qui donc a triomphé du monothéisme ou du paganisme, si ce n'est le gnosticisme?

Qui donc a triomphé de Moïse ou de Jésus, si ce n'est Paul?

Qui donc a triomphé de Pierre ou de Paul, si ce n'est Jean?

Qui donc a triomphé du culte ordonné par Moïse — ou du culte recommandé par Jésus, si ce n'est le culte rendu par Byblos [1] à Adonis?

Qui donc, enfin, a triomphé de Jéhovah ou de Jupiter, si ce n'est Éon?

Poursuis, cependant, ta tâche ingrate, — chercheur de vérités.

Le progrès ne s'accomplit que lentement, et par des voies secrètes et différentes.

[1] Ville, capitale de la Phénicie.

La vérité subite blesse les yeux de l'homme au lieu de l'éclairer.

Le long temps et la succession de l'ombre et de la lumière sont indispensables à la maturation du spiritualisme.

Poursuis ta tâche ingrate, chercheur de vérités.

Mais ne néglige pas de constater celle qui a réellement surgi de ce chaos.

Savoir, qu'en principe, l'idée de la morale est désormais étroitement associée à l'idée de Dieu;

Que le but du progrès religieux est la moralisation; — son moyen, l'enseignement; — son idéal, le redressement et l'expansion du sentiment religieux; — son obstacle, le mysticisme; — son allié, la raison unie à la science; — son guide, la conscience, — et son ennemi, l'orthodoxie.

Et, si tu ajoutes qu'un long temps est nécessaire encore à l'accomplissement de ce progrès, tu ne trouveras pas beaucoup de contradicteurs.

SECONDE PARTIE.

L'HELLÉNISME.

L'HELLÉNISME.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

PIERRE AVEC ÉTIENNE.

« Celui qui ne vit que pour lui ne vit pas. — Vivre, c'est se dévouer à une idée ou à quelqu'un. »

Le lendemain, Pierre devisait librement avec les onze des événements qui venaient de s'accomplir.

Oui, disait-il, oui, nous avons exécuté tous ensemble et avec énergie notre décision; — oui, jusqu'à deux fois le temple a retenti de nos chaleureux appels. — Qu'en est-il résulté? — Rien, — presque rien; — quelques adhérents de plus; fort peu; — la situation n'est pas modifiée; — les hellénistes sont toujours dix contre un, — et des symptômes qui ne

trompent pas avertissent de leur détermination de s'emparer du commandement de la secte. —

En ce moment, Étienne se présente et demande à être admis devant le conseil.

Et Pierre, accueillant Étienne avec aménité, lui dit de sa plus douce voix : — Qu'y a-t-il, mon frère ?

— Ce qu'il y a, répond aussitôt Étienne, il y a que le grand nombre reçoit la loi du petit nombre ; — il y a que nos hellénistes (juifs grecs) sont toujours sacrifiés à vos hébreux (juifs palestiniens), nos veuves toujours méprisées dans les dispensations de chaque jour ; — les travaux pénibles ou vils, toujours pour nos hellénistes ; — les travaux agréables ou nobles, toujours pour vos hébreux ; — et, en outre, — il y a que nous ne pouvons supporter plus longtemps les airs de supériorité que vous affectez envers nous.

Mais, pourquoi donc méprisez-vous ainsi les juifs grecs, et que seriez-vous sans eux ?

Attirés à Jérusalem par leurs affaires ou par leurs dévotions, ils s'y trouvaient en grand nombre à l'é-

poque de votre retour de Galilée ; — n'adoptèrent-ils pas aussitôt avec passion vos doctrines ébionites, et n'en devinrent-ils pas, en tous pays, les ardents initiateurs?

Et alors que les palestiniens ne cessaient de témoigner de leur froideur à votre œuvre, les juifs grecs ne continuèrent-ils pas de s'y affilier avec empressement ?

Aujourd'hui, ces juifs grecs connaissent leur force, ils me députent vers vous, et ils réclament, — en vertu des règlements imposés par vous, — que le suffrage universel de la secte décide des chefs qui la commanderont désormais. — Voilà ce qu'il y a.

Il est vrai, dit Pierre, que les hellénistes ont très ardemment coopéré à l'œuvre de notre fondation, et il est vrai que certaines satisfactions doivent leur être accordées ; — mais il est vrai aussi que les hellénistes ne s'étant pas fondus avec les hébreux, situation non prévue par nos règlements, il résulte que le mérite, la science, le sens, ni l'esprit de justice ne décideront

l'élection, — et que ce sera seulement la nationalité.

La communauté est partagée en deux partis très distincts, et la diversité d'origine et de langue a conduit chacun de ces partis à des diversités de croyances et d'habitudes que le temps ne fait qu'agrandir.

Les hébreux parlent le dialecte araméen et lisent la loi et les prophètes dans le texte hébreu pur ou dans la paraphrase chaldaïque.

Les hellénistes parlent la langue grecque et lisent la traduction des Septante.

Les hébreux sont sincèrement attachés aux prescriptions de la thora ; — les hellénistes en supportent impatiemment le joug.

Le langage familier des hébreux est toujours pénétré de l'idée monothéiste, — le langage familier des hellénistes est toujours entaché d'idées polythéistes.

Vous honorez certainement autant Jésus que nous, — mais vous ne l'honorez pas ainsi que nous.

La plupart de vous se méprennent sur le sens de

nos expressions juives à son égard, et lorsque nous le qualifions justement de fils de Dieu, vos physionomies, vos gestes, le son de vos voix indiquent une émotion, une crainte et un respect qui ne doivent être ressentis que pour le seul Jéhovah.

Le terme de *fils de Dieu,* dans vos livres païens, signifie *demi-Dieu.*

Le terme de *fils de Dieu,* dans nos livres sacrés, signifie le juste, le saint, le pieux qui aime Dieu et qui obéit à sa volonté comme un fils obéit à son père.

« *Le juste assure qu'il a la science de Dieu, et il s'appelle le* FILS DE DIEU. » (*Sapience,* II, 13.)

« *Car, s'il est véritablement* FILS DE DIEU, *Dieu prendra sa défense,* ET IL LE DÉLIVRERA DE SES ENNEMIS. » (*Sapience,* II, 18.)

« *Cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu et leur partage est avec les saints.* » (*Sapience,* V, 5.)

Il n'y a qu'un seul Dieu, et il n'est pas de demi-Dieu.

Vous vous étonnez du peu de palestiniens qui s'af-

filient à la secte; mais c'est vous qui en êtes la cause. Le soupçon d'un polythéisme quelconque suffit pour les en éloigner à tout jamais.

C'est à peine si vous avez compris le sens des prescriptions relatives aux viandes immolées aux idoles; — à peine si vous avez compris que la destruction des habitudes païennes est nécessaire à la destruction des idées païennes, — et que ce n'est qu'en leur faisant résolûment la guerre que vous parviendrez à la connaissance du Dieu un.

Il est donc, dans le parti grec qui demande, en vertu de son nombre, à dominer la secte, il est donc des infériorités d'instruction très dangereuses.

Ces infériorités, si elles ne sont constamment relevées, constamment averties, deviendront l'angle d'une déviation qui mettra en péril non seulement l'existence de chacun de vous, mais l'existence même de la secte.

C'est pourquoi j'ajourne, autant que je le puis, le moment de l'élection. —

— Mais, répond Étienne, je ne reconnais nullement qu'une infériorité quelconque existe entre les hellénistes et les palestiniens.

Ne sommes-nous pas aussi passionnés que vous pour les préceptes des prophètes et de Jésus?

Et n'avons-nous pas souvent établi que c'était à l'élévation de leurs idées, de leurs sentiments et de leur langage que nous avions reconnu la supériorité de la divinité qui les avait inspirés?

Oui, dit Pierre, vous n'êtes pas sourds à l'œuvre de Moïse et à l'œuvre de Jésus, mais que vos oreilles sont dures quand il s'agit de l'œuvre d'Abraham!

Quoi qu'il en soit, reprend Étienne, vous n'êtes pas plus nos juges sur ce sujet que nous ne sommes les vôtres; — le même lien nous réunit, nous devons tous en respecter la loi. — Voulez-vous, oui ou non, vous soumettre au jugement de tous?

Le moment approche, dit Pierre, où nous devrons en appeler à sa décision; — toutefois, en présence du danger qu'un changement de direction fera courir

à la communauté, — et de la scission qui en sera peut-être la conséquence, j'hésite à en donner l'ordre, dit Pierre, — et je voudrais l'ajourner encore.

Il est déjà trop tard, dit Étienne impétueusement, et si, dès ce soir, tu ne fais précéder ta prédication habituelle de l'annonce du jour choisi par toi pour cette élection, — ta voix sera couverte par les nôtres, et un grand scandale en ressortira ; — car nous connaîtrons alors la raison véritable de ce retard, — et nous saurons que tu veux conserver le pouvoir en dépit de tout, et en dépit de tous.

Soit, dit Pierre avec calme, tu comprendras bientôt à quel point cette responsabilité, cette lutte, ce travail incessant que l'on appelle le pouvoir, est chose peu désirable. — Envahis-le donc, impatient, et puisse-t-il ne pas être l'occasion de ta perte.

Le scandale ne te fait pas peur ; la désobéissance, l'outrage à ton chef, peu t'importe ; — déshonorer la communauté aux yeux de tous, — qu'est-ce que cela ? — Démembrer, peut-être, cette communauté

qui t'a abrité, qui t'a nourri, qui t'a enseigné, — qu'importe?

C'est bien. — Tu as pour toi le nombre, la force et le texte des règlements. J'ai peur du scandale, moi; non pour moi-même, il ne m'atteindrait pas, mais pour les miens et pour l'œuvre de Jésus qu'il détruirait. J'obéis donc.

Ce soir même, j'indiquerai, après la prière, — le jour prochain où sera procédé à l'élection des chefs.

— Je n'attendais pas moins de la droiture de ton esprit, dit Étienne triomphant.

— Un mot encore, ajouta Pierre : — cette convocation hâtive peut nous être fatale à tous. cette convocation hâtive est ton œuvre; en acceptes-tu la responsabilité?

— Oui, dit Étienne, morale et matérielle. — Et il se retira aussitôt, sans apercevoir l'air de profonde compassion avec lequel Pierre considérait son futur successeur.

Vous le voyez, mes frères, dit alors Pierre, se

retournant vers les onze, — l'orage n'était pas loin, et le voilà éclaté. —

N'en doutez point! Étienne et les siens sortiront seuls élus du suffrage qui se prépare.

Il s'agit donc de résoudre entre nous la conduite que nous tiendrons aussitôt après.

Sera-t-il juste, sera-t-il digne, sera-t-il convenable que nous, fondateurs de la secte, apôtres de Jésus, — après avoir servi la parole de Dieu, — nous soyons réduits à avoir soin des tables, ainsi que le dernier venu et le dernier de nos sectaires? — Je ne le crois pas.

Faudra-t-il donc alors déterminer une scission? — Mais les hellénistes disposeront de toutes les ressources de la communauté; — avec quels fonds pourrions-nous soutenir celle que nous élèverions en nous séparant d'eux?

Ou faudra-t-il enfin, obéissant à notre dignité, nous retirer seuls et à pied, de cette communauté qui nous fut si chère, — et reprendre aujourd'hui les occupa-

tions auxquelles nous avons été arrachés par l'ordre de Jésus? Faudra-t-il redemander à ce travail manuel de chaque jour le pain de chaque jour? — C'est ce qu'il nous faut décider au plus tôt.

En ce qui me concerne, je préférerais une conciliation qui nous permît de rester au milieu de notre cher troupeau, — et d'enseigner, — d'enseigner toujours, et d'enseigner surtout ceux-là qui nous repoussent aujourd'hui. — Tant que la parole reste, l'espérance subsiste. — Voilà, à ce qu'il me semble, du moins, le devoir qui nous incombe. —

Si le pouvoir nous échappe des mains, mes frères, — la responsabilité de nos consciences se trouvera allégée d'autant; — il nous sera plus loisible d'éclairer, d'instruire, de prêcher. Vous voyez bien qu'il nous faut toujours remercier Dieu, — et accepter sans défaillir la transposition de nos devoirs.

Et les onze, après en avoir délibéré, dirent d'un commun accord à Pierre : —

C'est encore ton avis qui est le bon, Pierre, nous

l'adoptons; c'est à toi qu'il appartient de le faire prévaloir.

Je l'essayerai, dit Pierre.

Et le conseil se sépara, justement inquiet des événements qui menaçaient.

CHAPITRE II.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

« Rends le bien pour le mal; imite en cela le bois de sandal, qui embaume celui qui le coupe. »
(*Livre des Hindous.*)

Le soir même, dans la chambre haute de la communauté, l'assemblée était nombreuse, agitée et peu recueillie.

Et l'impatience des assistants était tellement vive, — et leur émotion tellement grande, que la prière, la sainte prière, quoique prononcée plus hâtivement que de coutume, paraissait cependant d'une longueur inusitée.

Elle se termina enfin; — un grand silence se fit alors, — et Pierre se levant, immédiatement après,

se dirigea d'un pas ferme vers la teba, — y monta sans précipitation, — et dit de sa voix la plus reposée :

« — Mes frères, — il y a déjà quelque temps qu'une élection nouvelle de vos chefs a été réclamée par beaucoup d'entre vous. — Mais, la situation de la communauté était alors telle qu'il nous avait paru nécessaire de laisser écouler un certain délai, afin que l'acte que vous deviez accomplir fût le fruit de la réflexion, et non celui de l'impatience.

» Aujourd'hui, et après l'insuccès de la récidive tentée par tous les apôtres, notre hésitation a cessé. — Nous vous remettons tous nos pouvoirs, et nous assignons à trois jours l'époque de l'élection de vos nouveaux chefs. »

A ces mots, les hellénistes, transportés de joie, s'écrièrent : Ainsi soit-il. — Amen.

Et les palestiniens désespérés se regardèrent d'un air confus, et s'écrièrent : — Quelle honte! ce sont les ignorants et les étrangers qui vont l'emporter sur les fils d'Israël.

Puis, après que le silence se fut rétabli, Pierre continua :

Il nous a été reproché d'avoir eu des préférences pour certains de vous, — et de n'avoir pas maintenu ferme le drapeau de l'égalité entre frères. —

Et il est vrai que nous avons considéré comme un devoir et comme une justice, de réserver nos plus grands égards et nos premières dignités pour ceux qui furent, ainsi que nous, les disciples immédiats de Jésus.

Quoi que vous puissiez dire, mes frères, quoi que vous puissiez faire, et quoique les balances de la justice doivent être maintenues égales entre deux hommes, quels qu'ils soient, — un homme ne vaudra jamais un autre homme ; il vaudra plus ou moins, — et ce sera toujours suivant le degré de son instruction, de son aptitude, de son courage et de son mérite que les travaux devront lui être distribués.

Ici se manifesta une vive impatience de la part des hellénistes.

Rassurez-vous, mes frères, vous allez faire triompher les principes différents des nôtres, — et vous en recueillerez les fruits, croyez-le bien.

En ce qui nous concerne, la composition actuelle de la communauté, les idées qui la travaillent, l'esprit qui l'anime ne nous laissent aucun espoir de continuer notre mandat.

Or, comme il ne nous paraît ni juste, ni convenable que les fondateurs de la secte, les apôtres choisis par Jésus, après avoir servi la parole de Dieu, soient réduits à avoir soin des tables, ainsi que le dernier venu de nos sectaires, — nous demanderons à ceux qui doivent nous succéder quelle est la situation qui nous sera faite désormais, et si le souci de notre dignité nous obligera de sortir, au plus vite, des murs de cette communauté, — de hâter le pas, sans détourner la tête, — et d'aller nous asseoir de nouveau dans la barque à laquelle Jésus nous a arrachés.

Ici les dispositions de l'assemblée semblèrent se modifier, — et Étienne, reconnaissant le danger

d'une scission avec les disciples immédiats, et même avec les seuls apôtres, Étienne s'empressa de prendre la parole.

— Pierre demande quelle sera la situation future des apôtres, dit-il; cette situation est toute faite, et il n'est besoin d'aucun parti extrême pour l'obtenir.

Jusqu'à présent, nos chefs ont à la fois administré la communauté et dispensé la parole du Seigneur.

Ces fonctions ayant été reconnues inconciliables entre elles, l'administration sera désormais confiée aux mains des sept diacres dont l'élection se prépare.

Quant à la dispensation de la parole, elle est exercée avec une grande autorité par les douze, et elle ne doit cesser de leur appartenir.

Les apôtres possèdent la connaissance de l'ancien langage des hébreux, l'exercice de la prière doit également leur être continué; ainsi peuvent être conciliés les intérêts réels de la communauté, et les égards dus aux disciples immédiats de Jésus.

Les grecs et les palestiniens ayant alors paru sa-

tisfaits de la proposition de conciliation qui venait d'être faite,

Et les apôtres ayant déclaré qu'ils adhéraient à cette proposition,

Pierre invita l'assemblée à se séparer et à se recueillir.

Trois jours après, — Étienne, — Philippe, — Proctore, — Nicanor, — Timon, — Parmenas — et Nicolas d'Antioche, — tous grecs, furent nommés diacres, c'est-à-dire administrateurs de la communauté.

Et les apôtres prièrent et leur imposèrent les mains.

CHAPITRE III.

LES DISPUTES.

> 5. « Nous avons trouvé cet homme (Paul), qui est une peste publique, qui met dans tout l'univers la division et le trouble parmi les juifs, et qui est le chef de la secte séditieuse des nazaréens;
> 6. » Et qui a même tenté de profaner le temple; de sorte que nous nous étions saisis de lui, et voulions le juger suivant notre loi. »
> 9. « Les juifs ajoutèrent que tout cela était véritable. »
>
> (Tertulle devant le gouverneur Félix.
> *Actes*, XXIV, 5, 6 et 9.)

La conciliation qui précéda l'élection des sept diacres n'était qu'un leurre.

Concilier des intérêts est toujours possible, — concilier des croyances ne l'est jamais.

Et la constitution officielle des pouvoirs différents de Pierre et d'Étienne ne fit que rendre plus éclatant et plus vif leur antagonisme.

Pierre était seulement resté le prédicateur habituel de la communauté. — Étienne en était devenu le chef.

Pierre s'attachait sans doute, dans ses prédications, à enseigner ses adversaires.

Il redressait les questions qu'ils envisageaient mal, il définissait les termes qu'ils comprenaient de travers ; — et afin de les pénétrer de la vérité des doctrines juives, — il reprenait chacune d'elles à son origine ; — il en suivait le développement, et la conduisait jusqu'à l'état scientifique auquel elle était parvenue de son temps.

Mais, frappant ainsi sur les erreurs des hellénistes, il appelait leur chef à en prendre la défense, — et Étienne n'y manquait certainement pas.

Alors Étienne répondait à Pierre, soutenait officiellement l'hérésie condamnée, lui donnait un corps,

une forme, et constituait ainsi la doctrine opposée à celle que Pierre tenait de Jésus.

« Étienne était, disent les *Actes* (VI, 8), plein de grâce et de force, il faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple. »

« Et (VI, 10) personne ne pouvait résister à la sagesse et à l'esprit qui parlait en lui. »

Donc Étienne était — éloquent et persuasif, — son imagination était ardente et paradoxale, et il possédait enfin les qualités d'un brillant sophiste.

Pierre, au contraire, était un esprit ferme, tenace, doué d'une raison droite et d'un sens exquis, — et la logique de ses discours répondait à la logique de ses actions.

Ainsi, non seulement l'origine, le caractère, l'éducation, le langage et les croyances, mais encore l'esprit de Pierre et l'esprit d'Étienne étaient absolument différents.

Et le sens des mots dont ils se servaient n'étant même pas compris également par eux, plus ils

essayaient de s'expliquer et moins ils s'entendaient.

Et plus ils frappaient sur le clou qui les divisait, et plus le clou s'enfonçait profondément.

Excités par leurs partisans, — par l'entraînement de leur parole, — par la nature des sujets qu'ils traitaient, — et par une lutte de chaque jour, — les deux rivaux s'abandonnèrent bientôt à l'intolérance et au fanatisme, se jetèrent l'anathème à la face, et devinrent de mortels ennemis. —

Les sujets qui les divisèrent sont faciles à saisir. —

Et il suffit de lire avec attention dans les *Actes,* le discours prononcé par Étienne devant le sanhédrin pour connaître les plus importants.

Ainsi qu'il sera établi dans le chapitre suivant, le verset 48 du chapitre VII — atteste qu'Étienne attaquait le temple.

Le verset 53 du même chapitre atteste qu'Étienne attaquait la loi.

Et le verset 55 du même chapitre atteste qu'Étienne

attaquait Dieu, — c'est-à-dire l'idée monothéiste.

Donc les croyances de Pierre reconnues en parfait accord avec la loi, — et les croyances d'Étienne reconnues en parfait désaccord avec la loi, — l'antagonisme de Pierre et d'Étienne ne peut plus être sincèrement contesté.

Il résulte de la suite du récit des *Actes* que, chaque jour, l'agitation des esprits devenait plus grande à Jérusalem.

Que, de toutes parts, s'élevaient de grandes disputes,

Et que l'hérésie débordait.

9. « *Et quelques-uns de la synagogue des affranchis* [1] (libertinorum), *des cyrénéens, des Alexandrins, et de ceux de Cilicie et d'Asie s'élevèrent contre Étienne et disputaient avec lui.*

[1] Les *libertinorum* étaient non les affranchis eux-mêmes, mais les fils des affranchis.

« *Il ne savait pas qu'au temps d'Appien, et postérieurement, on donna le nom de* libertini *non pas à ceux mêmes qui recevaient la liberté, mais aux hommes libres qui étaient nés d'eux.* » (Suétone, *Claude*, XXIV. Comp. Philon, *Leg. ad Caïum*, 23; Tacite, *Annales*, II, 85.)

10. » *Mais ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'esprit qui était en lui.* » (*Actes*, VI.)

Ce qui est certainement dire que l'hérésie d'Étienne était devenue publique, éclatante, et qu'elle commençait à gagner du terrain.

CHAPITRE IV.

LA LAPIDATION.

« Jésus de Nazareth, de la tribu juive de Juda, convaincu d'imposture et de rebellion envers l'autorité divine de Tibère Auguste, empereur des Romains, ayant été, pour ce fait sacrilége, condamné à monter sur la croix, par ordonnance du juge Ponce-Pilate, sur les poursuites de notre seigneur Hérode, lieutenant de l'empereur en Judée, sera conduit demain matin, vingt-troisième jour des ides de mars, au lieu ordinaire du supplice, sous l'escorte d'une compagnie de la garde prétorienne.

» Le soi-disant roi des Juifs sortira par la porte de Strunée.

» Tous les officiers publics et sujets de l'empereur sont tenus de prêter main-forte à l'exécution de cet arrêt.

» Jérusalem, le 22e jour des ides de mars, l'an 783 de Rome. »

(*Ordre d'exécution de Jésus-Christ*, propriété personnelle de la famille de la Tour d'Auvergne. — Pièce détruite à l'incendie de l'archevêché de Bourges.)

L'excitation entre les deux partis qui divisaient la secte devint tellement vive, que, d'après les *Actes*,

ceux qui disputaient avec Étienne formèrent un complot contre lui.

11. « *Alors ils* SUBORNÈRENT *des gens pour leur faire dire qu'ils lui avaient entendu proférer des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu.* »

Mais quelques versets plus loin, les *Actes,* inconscients de leur propre dire, se joignant aux *subornés,* donnant raison aux comploteurs, les *Actes* fournissent de positives preuves qu'Étienne, en son discours devant le sanhédrin, a blasphémé le temple, a blasphémé la loi, a blasphémé l'unité de Dieu.

Le discours d'Étienne contient l'exposition franche, téméraire de sa doctrine.

Et cette imprudente démonstration donne à la fois la mesure de la sincérité des convictions d'Étienne, et la mesure de l'exaltation de son esprit.

Cette exposition de doctrine a été, évidemment à dessein, placée, noyée au milieu d'une compilation diffuse, maladroite et insignifiante de l'histoire ancienne des Juifs.

Et il n'est pas à supposer qu'un homme de la trempe d'Étienne, — dans l'état de surexcitation où il se trouvait, — ait pu prononcer devant un sanhédrin, composé, en grande partie, de docteurs et de savants, une telle divagation.

Il est donc rationnel de conclure que cette compilation a été insérée dans les *Actes* afin de dérouter le lecteur, de déplacer son attention, et de l'empêcher de saisir l'expression d'une doctrine qui, prêchée publiquement, à pareille époque et en pareil lieu, entraînait forcément la condamnation de celui qui la prononçait.

Trois versets seulement constituent la substance du discours d'Étienne.

Le verset 48 du chapitre VII dit :

« *Mais le Très-Haut n'habite pas dans des temples faits par la main des hommes, selon cette parole du prophète :*

» *Le ciel est mon trône et la terre un tabouret pour mes pieds. — Quelle maison me bâtirez-vous, dit le*

Seigneur, et quel pourrait être le lieu de mon repos? »
(*Ésaïe,* LXVI, 1.)

Ce verset, dirigé par Ésaïe contre l'idolâtrie du temple, — forme, à coup sûr, dans la bouche d'Étienne, l'exorde d'une critique dirigée contre le temple lui-même, et contre la façon dont il était alors organisé.

Étienne attaquait donc publiquement le temple.

Et chacun sait le respect que les Juifs de ce temps témoignaient pour la sainteté de ce lieu.

Et chacun sait que pécher publiquement contre la pureté du temple était un des trois crimes punis de mort par les zélotes.

Le verset 53 du même chapitre VII, plus explicite encore, avoue qu'Étienne a dit :

« *Vous qui avez reçu la loi par le ministère des anges et qui ne l'avez point gardée.* »

LA LOI, — LA THORA, c'est-à-dire le Pentateuque, les cinq livres attribués à Moïse : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome.

Et Étienne, soutenant que la tradition en avait été faussée, — que la loi n'avait point été conservée telle qu'elle avait été donnée, — Étienne, parlant ainsi, attaquait certainement la loi.

Le verset 55 du même chapitre prétend ensuite qu'« Étienne, levant les yeux au ciel, vit la gloire de Dieu, et Jésus qui était debout à la droite de Dieu, — et qu'il dit :

« *Je vois les cieux ouverts et le fils de l'homme qui* » *est debout à la droite de Dieu.* »

Ici, il est à remarquer que, sauf les nazaréens, les Juifs ne croyaient ni au messianisme de Jésus, ni à sa résurrection.

Que, conséquemment, à leurs yeux, Jésus n'était qu'un homme mort.

Or, tous restes mortels étaient impurs en Israël — et ne devaient jamais approcher du temple, — du temple considéré comme demeure de Dieu.

Donc, cette image d'un cadavre formant la droite de Dieu, de Dieu pur esprit, — constituait, aux yeux

de la généralité des Juifs, un sacrilége, un blasphème.

Et cette croyance à la demi-divinité de Jésus constituait, en outre, un retour à l'idolâtrie, — un paganisme de façon grecque. —

Ces blasphèmes prononcés publiquement, — l'éclat des disputes qui avaient précédé, — l'éclat du talent d'Étienne, — le nombre de ses partisans, — l'exil ultérieur des hellénistes, conséquence de la condamnation de leur chef, — sont des preuves surabondantes qu'en dépit de sa répugnance, le sanhédrin fut forcé de mettre à exécution une loi, dont la rigueur était tellement reconnue, que depuis plus d'un siècle elle était restée inexécutée.

Voici la loi qui punit le blasphème :

16. « *Quiconque aura blasphémé le nom de l'Éternel sera puni de mort, il sera lapidé par tout le peuple. Israélite ou étranger, qu'il meure, il a blasphémé le nom de Dieu.*

23. » *Moïse ayant rapporté aux Israélites le jugement de l'Éternel contre celui qui avait blasphémé, on*

mena cet homme hors du camp et on le lapida selon ce que Dieu avait ordonné à Moïse. » (*Lévitique,* XXIV, 16, 23.)

Ce fut donc régulièrement qu'Étienne fut condamné par le sanhédrin à être lapidé par le peuple.

Et il suffit de se rappeler qu'à cette même époque les zélotes croyaient louable, méritoire, d'assaillir et de tuer, sans autre forme légale, quiconque était surpris péchant publiquement contre Dieu, le temple ou la nation, — c'est-à-dire contre l'unité de Dieu, la pureté du temple ou l'indépendance de la nation[1], pour être aussitôt convaincu de l'absolue nécessité de cette condamnation.

56. « *Alors, jetant de grands cris et se bouchant les oreilles, ils se jetèrent sur lui tous ensemble.*

57. » *Et l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapidèrent; et les témoins mirent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé* SAUL.

58. » *Ainsi, ils lapidèrent Étienne, et il invo-*

[1] *Le Roi des Juifs,* p. 42.

quait Jésus et disait : Seigneur Jésus! recevez mon esprit!

59. » *S'étant mis ensuite à genoux, il s'écria à haute voix : Seigneur, ne leur imputez point ce péché. Après cette parole, il s'endormit au Seigneur.* (Le grec commence ici le chapitre suivant, ce qui est très significatif.) *Or,* SAUL *avait consenti, comme les autres, à la mort d'Étienne.* »

Au chapitre XXII des *Actes,* — ce même Saul (Paul) dit :

29. « *Et lorsqu'on répandait le sang de votre martyr Étienne, j'étais présent et consentais à sa mort, et je gardais les vêtements de ceux qui le lapidaient.* »

Saul dit aussi, au chapitre XXVI des *Actes :*

10. « *Et c'est ce que j'ai exécuté dans Jérusalem où j'ai mis en prison plusieurs des saints, et ayant reçu le pouvoir des princes des prêtres, — et lorsqu'on les faisait mourir, j'y ai donné mon consentement.* »

Donc, par pur amour de la loi, Paul, *élève de Gamaliel,* affirme aussi qu'après avoir consenti, c'est-à-

dire participé à la mort d'Étienne, — il a reçu du prince des prêtres la mission de rechercher les hellénistes *jusques dans leurs maisons,* d'en tirer par force *les hommes et les femmes* (VIII, 3) et de les jeter ensuite dans les prisons publiques.

Et Paul, affirmant le concours que les hommes instruits et intelligents de son époque apportaient à de tels actes de persécution religieuse, Paul, involontairement, sans doute, appuie de toute son autorité la déduction qui précède et qui établit la nécessité et la régularité de la condamnation et de l'exécution d'Étienne.

CHAPITRE V.

SIMON LE MAGICIEN.

« Si Pierre parcourt le monde, c'est à la poursuite de son rival, représenté par Simon le Magicien. C'est en combattant dans tous ses discours ***le faux évangile de l'imposteur.*** »

(*Clementis homiliæ*, II, 17.)

« S'il appelle les païens à prendre part au règne messianique, c'est en leur imposant les observances auxquelles le judaïsme soumettait ses prosélytes ; »

(*Homiliæ*, VII, 48 ; — *Récognitions*, IV, 36.)

« Et en proclamant avec le vrai prophète LA PERPÉTUITÉ DE LA LOI. »

(*Epistola Petri ad Jacobum*, cap. XI.)

Les *Actes* avouent qu'après la lapidation d'Étienne, tous ceux de son parti (les hellénistes) furent chassés de Jérusalem

Tous, EXCEPTÉ LES APÔTRES, disent-ils.

Mais si les apôtres ne furent point expulsés de Jérusalem, c'est certainement parce que leurs doctrines concordaient avec celles des autres Juifs.

Et puisque les croyances des disciples palestiniens étaient d'accord avec les croyances des apôtres, la logique des faits commande d'ajouter, après « excepté les apôtres », ET CEUX DE LEUR PARTI.

La présence des disciples ébionites à Jérusalem, après Étienne, est du reste un fait acquis.

C'est pourquoi, dans le verset qui suit, a été inséré entre deux parenthèses : ET CEUX DE LEUR PARTI.

« EN CE MÊME TEMPS (l'an 35 environ), *il s'éleva une grande persécution contre l'Église de Jérusalem, et tous les fidèles,* EXCEPTÉ LES APÔTRES (ET CEUX DE LEUR PARTI), *furent dispersés en divers endroits de la Judée et de la Samarie.* » (*Actes,* VIII, 1.)

« *Cependant ceux qui avaient été dispersés par la persécution qui s'était élevée à la mort d'Étienne avaient passé jusqu'en Phénicie, en Chypre et à Antioche, et* N'AVAIENT ANNONCÉ LA PAROLE QU'AUX JUIFS SEULEMENT. » (*Actes,* XI, 19.)

Pendant *la persécution,* comme disent les *Actes,* la

terrible loi du lévitique ne paraît pas avoir été appliquée de nouveau contre les héllénistes. Il est quelquefois dit qu'ils furent frappés de verges, punis du fouet, fouettés, chassés des villes; que quelques-uns même jetèrent des pierres après eux, mais aucun fait de lapidation ne s'accomplit en Judée depuis la mort d'Étienne.

Les *Actes* établissent ensuite que le nouveau chef de l'hellénisme, le diacre Philippe (dont le nom figure immédiatement après celui d'Étienne sur la liste helléniste que fit triompher le suffrage universel de la secte), réfugié en Samarie (*Actes*, VIII, 5), y prêcha avec succès la morale des prophètes et la messianité de Jésus.

4. « *Mais ceux qui étaient dispersés annonçaient la parole de Dieu dans tous les lieux où ils passaient.* »

La parole de Dieu signifie, sans nul doute ici, la morale des prophètes et de Jésus.

5. « *Philippe étant donc venu dans la ville (province) de Samarie, y prêchait Jésus-Christ.* »

Christ est un qualificatif et n'est pas un nom de famille ; il suffit donc de remplacer le tiret placé à dessein entre Jésus et Christ, — pour qu'il soit de suite compris que prêcher Jésus CHRIST, signifie prêcher la messianité de Jésus.

6. « *Et les peuples étaient attentifs aux choses que Philippe leur disait, et l'écoutaient tous avec une même ardeur, voyant les miracles qu'il faisait.*

7. » *Car les esprits impurs sortaient du corps de plusieurs possédés en jetant de grands cris.*

8. » *Et beaucoup de paralytiques et de boiteux furent aussi guéris.* »

Il a déjà été observé, d'autre part, que les miracles les plus habituels de ce temps consistaient en guérisons de boiteux, de paralytiques et de possédés.

Et voilà sans doute pourquoi il a été dit par Justin :

« *Les faux prophètes et les faux apôtres font des miracles aussi bien que les vrais, il n'y a d'autre diffé-*

rence entre eux qu'en ce que les premiers enseignent l'erreur et le culte des démons, et que les autres annoncent Dieu père et créateur de toutes choses, et le Christ son fils. » (Saint Justin, *Dial. cum Tryphon,* n° 7, p. 105.)

A ce moment apparaît dans les *Actes* Simon de Gitta (Samarie), connu sous le nom de SIMON LE MAGICIEN.

Ce Simon, d'abord disciple de Jean-Baptiste, puis ensuite l'un des trente disciples de Dosithée [1], devint son rival, et finit par faire croire à la supériorité de son messianisme sur celui de son maître, et par le supplanter.

« *Lequel* (Simon) *avait déjà exercé la magie avec succès dans cette province, et avait séduit le peuple de Samarie, se disant être quelque chose de grand* (se disant le messie). » (*Actes*, VIII, 9.)

[1] Chef d'une secte juive samaritaine, se disait le messie, recommandait l'abstention de toute nourriture animale, et l'observation à outrance du sabbat. (A ce point que les dosithéens restaient immobiles dans la posture où ils se trouvaient au moment où le sabbat commençait.)

Cette secte subsista en Égypte jusqu'au sixième siècle.

Philippe et Simon le Magicien se trouvèrent donc en concurrence, à cette époque, en Samarie.

Et il paraît vraiment que les prédications de Philippe l'emportèrent sur celles de Simon, puisque non seulement de nombreux prosélytes furent acquis à l'hellénisme, mais encore que Simon le Magicien lui-même voulut s'y affilier.

12. « *Mais ayant cru ce que Philippe leur annonçait du royaume de Dieu, ils étaient baptisés, hommes et femmes, au nom de Jésus,* CHRIST.

13. « *Alors Simon* CRUT *aussi lui-même* (crût, quoi? que Jésus était le messie? mais Simon prétendait aussi être le messie), *et après qu'il eut été baptisé, il s'attachait à Philippe; et voyant les prodiges et les grands miracles qui se faisaient, il en était dans l'admiration et dans le dernier étonnement.* » (*Actes,* VIII.)

Toutefois, d'après les *Actes* (VIII, 21) et d'après saint Justin qui dit aussi : « CAR SON CŒUR N'ÉTAIT PAS DROIT DEVANT DIEU » (Justin, *I Apol.,* 26, 56), on doit

conclure que le magicien n'avait adopté que la supériorité de la messianité de Jésus sur la sienne, et qu'il avait rejeté la doctrine morale des prophètes.

Ce qui explique comment Paul, ayant fait dévier sur plusieurs points les préceptes de cette morale, fut plus tard traité de « Simon le Magicien » et confondu ensuite avec lui.

D'après ce qui précède, la première Église helléniste fut réunie à Sébaste par Philippe.

Et aussitôt les apôtres qui étaient à Jérusalem, ayant appris que ceux de Samarie avaient reçu la parole de Dieu (avaient adopté la morale des prophètes), envoyèrent Pierre avec Jean.

15. « *Qui, étant venus, firent des prières pour eux, afin qu'ils reçussent* LE SAINT-ESPRIT. »

Ceci demande explication; — d'une part, à cette époque, il n'était encore nullement question du saint Esprit, et ce n'est que beaucoup plus tard (peut-être en 150) que fut imaginée cette gnosticisation de l'Esprit saint de la Bible.

Cette expression ainsi placée constitue donc à la fois un anachronisme et un johannisme.

D'autre part, il est impossible de se méprendre sur ce que signifie, en ce verset 15, cette expression *le saint Esprit,* — puisqu'au verset 18 il est déclaré que le saint Esprit était donné par l'imposition des mains.

Et l'imposition des mains, — le droit de lier et de délier, — c'est, et ce ne peut être que LA SEMICHA du Talmud.

« D'après Matthieu (XVI, 19), Jésus dit à Pierre : Tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux.

» Toutefois, ce prétendu droit de lier et de délier, conféré par Jésus à ses apôtres, n'était certainement autre que celui qui est appelé LA SEMICHA dans le Talmud.

« *Déclarer permis ou défendu par la loi s'exprime,* dans le Talmud, *par lier et délier.*

» ***Le rabbi, docteur de la loi, avait seul le droit de lier et de délier, — et il avait en outre le pouvoir de transmettre ce droit à chacun de ses élèves, — dès qu'il le croyait apte à l'exercer.*** »

« Un docteur ne doit pas prononcer de décision avant d'y avoir été autorisé par son maître. »

« Voici la formule de l'autorisation :

» ***Qu'il décide, qu'il décide, — qu'il juge, qu'il juge, qu'il délie les premiers nés, qu'il délie.*** » Talmud. *Traité Synédrin*, 5.)

« Donc, quand Jésus a dit à ses disciples : Liez et déliez, il a employé la formule précitée, il leur a donné *la semicha,* l'imposition, ou, comme nous dirions aujourd'hui, l'investiture. »

« Cependant, jamais le diplôme de rabbin n'a autorisé, ainsi qu'on l'a déclaré depuis, à enfreindre ou à abroger la loi.

» Il conférait seulement le droit et le devoir d'en appliquer les dispositions aux cas particuliers soumis aux décisions de ces docteurs, — conservant à ces

décisions une liberté d'interprétation qui, depuis la grande synagogue, existait en Israël. » (*Justice de Dieu*, p. 235.)

Le livre des *Actes* a été composé dans le but de concilier Pierre avec Paul. —

Et, afin d'arriver à cette conciliation, — le verset 15 essaye d'abord de concilier Pierre avec Philippe, et de faire croire que, venu pour combattre Philippe, Pierre avait commencé par le consacrer.

Mais, des doctrines si différentes n'étant pas conciliables entre elles, — l'affirmation des *Actes* n'a pu résister au moindre examen critique.

Cependant, ce droit de lier et de délier, cette semicha que les *Actes* affirment vainement avoir été concédée par Pierre à Philippe, — Simon le magicien demanda à son tour, en ces termes, aux apôtres de le lui concéder :

18. « *Lorsque Simon eut vu que le saint Esprit était donné par l'imposition de la main des apôtres, il leur offrit de l'argent.*

19. « *Et il leur dit : Donnez-moi aussi ce pouvoir que ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le saint Esprit. — Mais Pierre lui dit :*

20. « *Que votre argent périsse avec vous, vous qui avez cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent.*

21. « *Vous n'avez point de part, et vous ne pouvez rien prétendre à ce ministère,* CAR VOTRE CŒUR N'EST PAS DROIT DEVANT DIEU. »

23. « *Car je vois que vous êtes rempli d'un fiel amer et engagé dans les liens de l'iniquité.* » (*Actes,* VIII.)

Il résulte que l'Église de Jérusalem ayant appris que les Samaritains de Sébaste étaient accessibles aux idées nazaréennes, envoya Pierre et Jean à Sébaste afin de les éclairer et d'empêcher qu'ils ne fussent séduits par l'hérésie helléniste. — Il paraît cependant certain qu'ils ne purent réussir à acquérir ces populations aux idées ébionites.

Et voici en quels termes les *Actes* relatent cet insuccès :

25. « *Après avoir rendu témoignage à la vérité* (évidemment la vérité des préceptes prêchés par Jésus, et non la vérité de l'hellénisme) *et prêché la parole du Seigneur* (contenue dans les enseignements des prophètes et de Jésus), *ils* (Pierre et Jean) *retournèrent à Jérusalem annonçant l'évangile* (évidemment l'évangile de Pierre, la croyance de Pierre) *en plusieurs bourgs des Samaritains.* » (VIII.)

CHAPITRE VI.

PHILIPPE.

« Cyrus, se promenant un jour à Jérusalem en compagnie d'un rabbi, aperçut plusieurs personnes réunies devant une opulente demeure.

» Et Cyrus dit au rabbi : Quelles sont ces gens?

» Sire, dit le rabbi, ce sont des savants qui attendent devant la porte d'un riche.

» Et pourquoi, dit alors Cyrus, pourquoi les savants affluent-ils toujours devant les portes des riches, — et pourquoi les riches n'affluent-ils jamais devant les portes des savants?

» Sire, dit le rabbi, c'est que les savants savent ce qui leur manque, et que les riches ne le savent pas. »

(*Talmud*, traduction libre.)

D'après ce même chapitre VIII des *Actes*, — la singulière scène qui suit se passa peu après.

Philippe, se promenant un matin à pied, fut, de la ville d'Azot qu'il habitait, jusqu'à l'ancienne ville de Gaze, — du côté de Jérusalem [1].

[1] L'ancienne Gaze, qui était alors abandonnée, et au-dessous de laquelle fut bâtie plus tard la nouvelle Gaze.

Cette ville, déserte, abandonnée, ne servait plus alors que de relais aux voyageurs.

Philippe se reposait, et, assis à l'endroit d'un de ces relais, il attendait le moment de reprendre le chemin d'Azot.

Tout à coup, du côté de Jérusalem, apparaît un char de forme étrangère. — Ce char est précédé et suivi d'une brillante escorte.

Et ce char, mode de locomotion presque inconnu en Syrie et en Palestine, s'arrête précisément près de l'endroit où Philippe était encore assis.

Philippe, dont la curiosité était déjà vivement excitée, aperçoit au milieu de ce char un étranger richement vêtu, — doué d'une physionomie intelligente, — et tenant à la main un des livres manuscrits de la loi ou des prophètes.

Pendant que les chevaux de l'escorte mangent ou se reposent, Philippe s'informe.

Le voyageur est un grand personnage, — l'eunuque de Caudace, reine d'Éthiopie.

27. « *Or, un Éthiopien, eunuque, et l'un des premiers officiers de Caudace, reine d'Éthiopie, et surintendant de tous ses trésors, était venu à Jérusalem pour adorer.* »

Pour adorer, ce qui est dire que, déjà converti aux doctrines du judaïsme, il venait d'accomplir le devoir d'assister à la célébration d'une des trois grandes fêtes du mosaïsme.

28. « *Et, s'en retournant, il était assis dans son charriot, et lisait le prophète Isaïe.* »

Et, suivant l'habitude du temps, il le lisait à haute voix.

Mais, arrêté par un passage obscur qu'il lisait et relisait, sans pouvoir en comprendre le sens, l'eunuque, impatienté, regardait et cherchait autour de lui s'il se trouvait quelqu'un qui fût en état de le sortir d'incertitude.

Et Philippe, qui avait entendu qu'il s'agissait d'Isaïe, Philippe s'impatientait à son tour, cherchant à fournir l'explication recherchée, — et, par suite, à convertir l'eunuque.

Et pendant que le geste, le regard et l'attitude de l'un exprimait le désir d'apprendre, — le geste, le regard et l'attitude de l'autre exprimait le désir d'enseigner.

A ce moment les deux hommes s'aperçurent, se comprirent, et pendant que l'eunuque faisait signe à Philippe de se lever et de s'avancer, Philippe se levait et s'avançait.

— Vous connaissez l'ancien hébreu, l'hébreu d'Isaïe, dit l'eunuque?

— Je suis élève d'un élève de Gamaliel, dit Philippe.

— Montez près de moi, dit l'eunuque, et apprenez-moi, je vous prie, le nom du prophète dont il s'agit en ce verset.

32. « *Or, le passage de l'Écriture qu'il lisait était celui-ci : Il a été mené comme une brebis à la boucherie, et il n'a point ouvert la bouche non plus qu'un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond.*

33. » *Dans son abaissement, il a été délivré de la mort à laquelle il avait été condamné. Qui pourra*

compter sa postérité après que sa vie aura été retranchée de la terre? (*Ésaïe,* LIII, 7 et 8.)

Et plus littéralement :

7. « *Il a été pressuré; mais, humble qu'il était, il n'ouvrit pas la bouche, comme un agneau mené à la boucherie et comme une brebis muette devant ses tondeurs, et il n'ouvrit pas la bouche,*

8. » *Enlevé par la coercition et par le jugement. — Et parmi ses contemporains, qui est celui qui en parla? de ce qu'il fut retranché du pays des vivants, de ce que le châtiment lui est venu du péché de mon peuple?* »

Ou plutôt encore :

« Il a été délivré de la détresse et du châtiment par la mort, sans qu'aucun de ses contemporains s'en soit ému, et se soit douté qu'il succombait pour le péché de son peuple. »

Ce passage s'appliquait, sans nul doute, à l'un des prédécesseurs d'Isaïe, — à un prophète que le glaive du peuple ou du roi juif avait dévoré comme un lion furieux.

« *Votre glaive a dévoré vos prophètes, comme un lion furieux.* » (*Jérémie.*)

« *Guides aveugles, vous êtes bien les enfants de ceux qui ont tué les prophètes.* » (*Matthieu,* XXIV, 34.)

« *Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi.* » (*Matthieu*, XXIV, 37.)

Et il fallait se trouver en face de gens bien ignorants et bien crédules pour avoir osé leur inculquer que les prophètes n'étaient que des diseurs de bonne aventure, — et que leurs paroles s'appliquaient à des événements qui ne devaient s'accomplir que sept cents années après eux.

34. « *L'eunuque dit donc à Philippe : Je vous prie de me dire de qui le prophète entend parler, si c'est de lui-même ou de quelqu'autre?* »

— C'est de Jésus, dit Philippe.

— Jésus; qu'est-ce donc que Jésus, dit l'eunuque?

— Jésus est à la fois le premier, le plus grand de tous les prophètes, et il en est aussi le dernier venu.

— Quoi ! ce Jésus serait plus grand que Moïse?

— Oui, seigneur, et Pierre lui-même a affirmé que Dieu a dit de lui :

« *Celui-ci est mon fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection; écoutez-le.* » (*Matthieu,* XVII, 4, 5, 6.)

— Mais, dit l'eunuque, qu'a donc fait ce Jésus, et qu'a-t-il révélé pour être ainsi déclaré supérieur à celui qui a délivré sa nation du joug égyptien, — qui l'a conduite triomphante à travers le désert jusqu'en la terre de Chanaan, — qui a révélé à l'humanité le Dieu moral, — qui a révélé l'alphabet du sens moral, le Décalogue, et institué enfin le mosaïsme?

— Ce qu'il a fait, seigneur? mais il a réuni en lui la grandeur de tous les prophètes qui l'avaient précédé, mais il a délivré du joug de l'impiété ceux de son peuple qui l'ont approché !

Mais il a réuni, fortifié et condensé en traditions orales les enseignements de la loi et des prophètes,

et il a distribué en abondance ces paroles de Dieu à ceux qui en avaient été privés jusqu'à lui !

Puis, voulant réaliser les temps messianiques, le royaume de Dieu, et se sacrifiant au salut de tous, ainsi que sa mission l'exigeait, il a saisi le moment où trois millions de Juifs se trouvaient réunis à Jérusalem pour y effectuer une entrée triomphale, à la tête de la secte des galiléens, — aux cris de : Vive le roi des Juifs, et en face de Pilate.

Plus méritoire, mais moins heureux que Moïse, Jésus ne put secouer la torpeur de son peuple, et son entreprise, réprouvée par le sanhédrin qui l'avait déclarée intempestive, — et par Israël qui refusa de s'y associer, son entreprise avorta.

Et Jésus, messie, envoyé de Dieu, fils de Dieu, — Jésus, abandonné de ceux auxquels il se sacrifiait, — Jésus livré aux soldats romains, Jésus ceint de la couronne d'épines du roi des Juifs, Jésus périt crucifié.

« *Ça été de la race de David que Dieu, selon sa pro-*

messe, a suscité Jésus pour être le sauveur d'Israël.» (*Actes*, XIII, 23.)

« *Et Dieu l'a ressuscité d'entre les morts le troisième jour, — et il a été vu durant plusieurs jours par ceux qui étaient venus avec lui de Galilée à Jérusalem, — et qui lui rendent encore aujourd'hui témoignage devant le peuple.* » (*Actes*, XIII, 30, 31.)

37. « *Et celui que Dieu a ressuscité d'entre les morts n'a point éprouvé la corruption.*

38. » *Sachez donc, mon frère, que c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée.*

39. » *Et que quiconque croit en lui est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifié par la loi de Moïse.* »

42. « *Et il nous a commandé de prêcher et d'attester devant le peuple que c'est lui qui a été établi de Dieu pour être le juge des vivants et des morts.*

43. » *Tous les prophètes lui rendent témoignage que tous ceux qui croiront en lui recevront par son nom la rémission de leurs péchés.* » (*Actes*, X, 42, 43.)

« *Croyez au Seigneur Jésus, et vous serez sauvés vous et votre famille.* » (*Actes,* XVI, 31.)[1]

Ces préceptes de morale qui vous ont séduit et affilié au judaïsme sont aussi les nôtres[2]. En outre, si vous croyez fermement que Jésus, fils de David, messie, ressuscité, fils de Dieu, présidera le jugement dernier qui est proche, — ne fera grâce qu'à ceux qui ont cru en sa messianité, — et que ceux-là seuls seront sauvés par lui, — cette croyance vous tiendra lieu de circoncision.

« *Car Dieu n'a point égard aux diverses conditions des personnes, et en toute nation celui qui le craint et dont les œuvres sont justes lui est agréable.* » (*Actes,* X, 34 et 35.)

47. « *Car le Seigneur nous l'a ainsi commandé,* SELON QU'IL EST ÉCRIT. » (*Isaïe,* XLIX, 6.)

« *Je vous ai établi pour être la lumière des gentils,*

[1] Doctrine ébionite mise, *par compromis,* dans la bouche de Philippe et de Paul.

[2] Comp. *Origines du sermon de la montagne.*

afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre[1]. » (*Actes*, XIII, 47.)

36. « *Après avoir marché quelque temps, ils rencontrèrent de l'eau.*

» *Et l'eunuque dit : Voilà de l'eau, qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé?*

37. » *Philippe lui dit : Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur. Il lui repartit : Je crois Jésus, christ et fils de Dieu.*

38. » *Il commanda aussitôt qu'on arrêtât son chariot, et ils descendirent tous deux dans l'eau* (c'est le baptême de Jean), *et Philippe baptisa l'eunuque.* »

Dès qu'ils furent hors de l'eau, Philippe disparut subitement, et l'eunuque, croyant sans doute qu'un ange lui était apparu et lui avait enseigné la vérité, l'eunuque, plein de joie, continua son chemin.

Quant à Philippe, après être retourné à Azot, —

[1] Ésaïe dit : « *Le Seigneur, dis-je, m'a dit : C'est peu que vous me serviez pour réparer les tribus de Jacob et pour convertir à moi les restes d'Israël; je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre.* (*Isaïe*, XLIX, 6.)

il annonça l'évangile helléniste à toutes les villes par où il passa, jusqu'à ce qu'il vînt à Césarée avec ses quatre filles vierges qui prophétisaient. (*Actes,* XXI, 8, 9.)

CHAPITRE VII.

SAUL ET THÉOPHILE.

> « Tôt ou tard les hommes reconnaissent les bienfaits de Dieu.
> » Seulement les uns s'en aperçoivent quand ils les possèdent, et les autres quand ils les ont perdus. »

Les destinées du monde ne dépendent plus des volontés d'un monstre, elles dépendent des caprices d'un fou. — Câligula a succédé à Tibère (16 mars 37).

Cependant, étonné de la résistance de la nation juive, — et reconnaissant que les fureurs sanguinaires de Pilate, au lieu de la soumettre, l'ont exaspérée, le gouvernement romain essaye de substituer la douceur à la rigueur, et la concession à la compression.

Ici, les dates commencent à se préciser; — nous

sommes en l'an 38. — Vitellius a été nommé légat impérial de Syrie, — Pilate a été destitué et remplacé par Marullus, — Caïphe a été destitué et remplacé par Jonathan, fils de Hanan, puis par Théophile, second fils de Hanan.

Et afin de ramener les esprits, — afin de donner satisfaction complète au parti national, le nouveau procurateur a déclaré la Palestine autonome, libre de se gouverner désormais suivant ses lois. —

Le nouveau grand-prêtre Théophile, zélé pharisien, voulant épurer Jérusalem de l'hérésie helléniste, poursuit jusque dans l'intérieur de leurs maisons les partisans d'Étienne, — en fait tirer de force les hommes et les femmes, — et les fait ensuite jeter dans des prisons.

Saul déclare (*Galates,* I, 14; *Philipp.,* III, 6; *Actes,* VIII, 3) qu'il a été de ceux qui ont prêté leur concours à cette persécution.

Par suite de ces mesures, les hellénistes, chassés de Jérusalem, reforment un centre à Damas, et les

païens s'affilient en foule à leur secte. — Encore quelque temps, — et Damas leur appartiendra.

Alors Théophile, plus soucieux de vaincre que de convaincre, organise une mission chargée de se rendre à Damas, de s'entendre avec les chefs de la synagogue, de poursuivre l'hellénisme, — d'en saisir les chefs, de les conduire garrottés jusqu'à Jérusalem, et de les livrer enfin à la justice du sanhédrin. (*Actes,* IX, 1, 2, 14; — XXII, 5; — XXVI, 12.)

Mais il faut à cette mission un chef vigoureux, capable, instruit; un chef ayant donné des gages indubitables de sa conviction et de son actif dévouement; un chef qu'anime seul le pur amour de la loi.

Saul se présente chez Théophile.

Saul est âgé de quarante ans (né l'an 2 avant J.-C.), laid, gros, court, voûté, de mine chétive et maladive.

Ses épaules sont larges et ses jambes crochues; sa tête, petite, chauve, à face blême, est encadrée par une barbe noire, épaisse et tellement fournie qu'elle envahit jusqu'à l'ensemble de son visage.

Un nez aquilin et énorme, des yeux vifs et perçants, et enfin de gros sourcils noirs, épais et joints sur son front, lui complètent une physionomie étrange, bizarre, repoussante, et tout à fait en désaccord avec la grandeur de l'âme dont elle devait être l'indice. (Nicéphore, *Hist. ecclés.*, II, 37. — *Acta Pauli et Theclæ*, p. 41. — *Philopatris*, 12. — Malala, *Chronogr.*, p. 257. — *Les Apôtres*, p. 170.)

Son langage, embarrassé et incorrect, excite le sourire et le dédain. (*I Corinth.*, II, 1, 3, 4.)

« Parce que les lettres de Paul, disent-ils, sont graves et fortes; mais lorsqu'il est présent, il paraît bas en sa personne et méprisable en son discours. » (*II Corinth.*, x, 10.)

Cependant, une certaine flamme devait parfois s'échapper de ses yeux, illuminer son visage, et imprimer à sa physionomie la majesté qui rayonne autour des grandes pensées.

Et cependant aussi, l'influence considérable exercée par Paul, et la qualité des doctrines qu'il fit triom-

pher, permettent de supposer, sans que cela puisse toutefois être établi scientifiquement, que l'ensemble de sa personne possédait le don de déterminer, en peu d'instants, la gamme entière qui conduit de l'antipathie à la sympathie, du dégoût au penchant, et du dédain à l'admiration.

Celui qui fit triompher dans la chrétienté de son temps le culte de la foi, — la foi en des paroles contraires aux enseignements de Jésus et de ses disciples immédiats, celui-là possédait certainement le pouvoir de convaincre, — et le charme secret qui l'accompagne.

Saul s'adresse à Théophile :

Jérusalem a été délivrée du contact des partisans d'Étienne,

Et nous pourrions enfin nous croire à la veille du jour où Dieu, satisfait de notre repentir, — satisfait de notre obéissance à sa volonté, — nous rendra enfin à nous-mêmes et à notre mission monothéiste.

Mais il paraît que les juifs grecs, réfugiés dans

plusieurs villes de la Palestine, s'y livrent à une propagande coupable, — que Damas est leur centre le plus actif, — et que ce fléau comprimé en un tel lieu menace de s'échapper comme une tempête, de fondre sur Israël, et de rompre, ayant envahi jusqu'à ses membres, de rompre ainsi la haie faite autour de la loi.

Le parti national sait que Théophile a compris le danger, Théophile a préparé une mission qui devra se rendre à Damas pour découvrir, saisir les chefs des hellénistes, — les conduire à Jérusalem et les livrer garrottés à la justice du sanhédrin. (*Actes*, IX, 1, 2, 14; — XXII, 5; — XXVI, 12.)

Cette mission a besoin d'un chef jeune et fort, d'un chef incorruptible et convaincu.

Saul est-il à la hauteur de cette mission?

Théophile veut-il accorder à Saul, élève de Gamaliel, ce mandat important?

— Je comptais sur toi, mon fils, répond Théophile. Israël a semé le péché et l'infraction à la loi, —

et Israël a récolté l'esclavage et la domination de l'étranger, — car toute action est une semence.

Nous sommes aujourd'hui tous d'accord sur ce point, que l'épuration de la nation, son repentir, sa moralisation et le redoublement de son zèle sèmeront à leur tour le pardon de Dieu et récolteront l'indépendance d'Israël.

Seulement les uns, méfiants à l'égard de leurs chefs, veulent substituer leur action individuelle — à l'action du sanhédrin; — ils ne craignent pas de se constituer à la fois accusateurs, juges et bourreaux, et ils n'ont aucune honte, voulant inspirer l'amour de Dieu, d'employer pour moyens la terreur et l'assassinat. C'est le zélotisme; — c'est l'anarchie.

Les autres, les pharisiens, pensent que la loi, appliquée fermement et sans acception de personne, suffit pour extirper le mal; — que les sanhédrins sont de meilleurs juges que les individus dans l'application de la loi, et qu'il faut adhérer, sans examen, à toute mesure ordonnée par eux.

D'autres enfin, Saul, et tu es de ce nombre, Dieu merci, pensent qu'il ne suffit pas d'adhérer au jugement des chefs de la nation, — et qu'il faut encore leur offrir un concours actif et dévoué, — afin que les mesures qu'ils ordonnent soient exécutées dans leur esprit ainsi que dans leur lettre. —

Oui, l'idolâtrie a relevé la tête au milieu de nous; — oui, Damas est son centre; — oui, le veau d'or est promené en pompe à quelques pas de la ville sainte; — oui, la haie faite autour de la loi est rompue en Judée, et si nous ne nous hâtons, le fléau, comprimé en tel lieu, s'échappera bientôt, fondra comme une tempête sur Israël, et renversera peut-être pour un long temps l'œuvre de Moïse, — et il nous faudra de nouveau, ainsi qu'Esdras, défendre ensuite avec l'épée la muraille que nous serons en train d'édifier.

Le danger est grand, sans doute, mais plus grand encore est notre courage. Les païens sont nombreux; mais qu'importe, et qu'est-ce que la quantité vis à vis

de la qualité? — et qu'est-ce que l'erreur vis à vis de la vérité? — et qu'est-ce que celui qui vit pour boire et pour manger, — à côté de celui qui a dévoué sa vie au triomphe d'une idée?

J'accepte ton dévouement, Saul. — Je t'en félicite, — et j'en félicite notre cause.

Hâte-toi, cependant, Saul; résolu à prendre l'initiative et à ne point laisser au zélotisme le soin de conjurer le danger, — résolu à prouver que l'exécution de la loi, confiée à des chefs actifs et fermes, suffit pour parer à tout, — je me suis entendu avec le grand-prêtre de la synagogue de Damas.

C'est chez lui que tu te rendras en arrivant à Damas, muni de mes instructions et d'une lettre écrite de ma main.

Veille sur toi, cependant aussi, Saul, et sois discret, — car, dès que les hellénistes auront eu vent de ta nomination, ils te tendront des piéges — et essayeront de te surprendre.

Hâte-toi donc, mon fils, et que la célérité du coup que tu vas frapper en décuple la puissance.

Ce soir partira pour Damas un émissaire chargé d'informer la synagogue du choix que j'ai fait de toi. —

— Je le suivrai de près, dit Saul.

— Reviens me voir la veille de ton départ, tu recevras mes dernières instructions, — et la confirmation de tes pouvoirs, dit Théophile.

— Les partisans d'Étienne en sentiront le poids, dit Saul.

— Rappelle-toi Tarquin, ne frappe que les têtes qui dépassent, dit alors Théophile.

— Oui, dit Saul, — les grands d'abord et les petits ensuite.

Peu de jours après, Saul partait à pied pour Damas, en compagnie de quelques voyageurs.

CHAPITRE VIII.

PAUL.

« Chacun de vous prend parti en disant : Pour moi je suis à Paul, — et moi je suis à Apollon, — et moi je suis à Pierre, — et moi je suis à Jésus-Christ. »

(*I Corinth.*, I, 12.)

Après huit jours de marche, Saul approche de Damas.

Il est midi; la chaleur est accablante; l'orage gronde. — Saul aperçoit les dômes de la ville; — il se hâte, il s'élance; et tout à coup *il voit comme un éclair tout autour de lui, et il tombe évanoui sur place, entendant des voix.* (*Actes*, IX, 1; XXII, 5.)

7. « *Et ces voix disaient à Saul : Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous?*

8. » *Je répondis : Qui êtes-vous,* SEIGNEUR? *Et* CELUI QUI ME PARLAIT *me dit : Je suis Jésus de Nazareth, que vous persécutez.*

9. » *Ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière* (l'éclair), *mais ils n'entendirent point* CELUI QUI ME PARLAIT.

10. » *Alors je dis : Seigneur, que ferai-je? Et le Seigneur me répondit : Levez-vous et allez à Damas,* ET ON VOUS DIRA LA TOUT CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE.

11. » *Et comme le grand éclat de cette lumière m'avait aveuglé,* CEUX QUI ÉTAIENT AVEC MOI *me prirent par la main et me menèrent à Damas.* » (*Actes,* IX, 7 à 11.)

Mais quels étaient donc ceux qui étaient avec Saul?

Les hellénistes avaient de nombreux affidés dans les basses classes, — et au moyen de serviteurs dont on ne se méfiait pas, ils se tenaient au courant de ce qui les menaçait.

Et ce fut certainement de cette façon qu'Ananie apprit le nom et la mission (*Actes,* IX, 13, 14) de celui qui arrivait à Damas.

Il est donc tout à fait probable que, prévenus de cette mission persécutrice, ils essayèrent de s'en préserver de façon ou d'autre.

Et il est évident qu'un émissaire d'Ananie, placé en avant de Damas afin d'annoncer l'arrivée de Saul, assista à son insolation ; — qu'il lui parla pendant qu'il était en délire, — et que c'est à lui qu'il fut confié.

Et il est certain qu'il le conduisit par la main dans la maison de Juda, — affirmant que Juda et Ananie étaient DES HOMMES PIEUX SUIVANT LA LOI (des pharisiens), A LA VERTU DESQUELS TOUS LES JUIFS DE DAMAS RENDAIENT HOMMAGE. (*Actes*, XXII, 12.)

Et il est également certain que c'était un mensonge et une perfidie, — et qu'Ananie était non seulement un DISCIPLE (*Actes*, IX, 10), mais le chef des hellénistes, et que Juda était son affidé.

Et il est incontestable que, de façon ou d'autre, par hasard ou par préméditation, Saul tomba dans le piége qui lui avait été tendu par les hellénistes.

IX, 8. « *Saul se leva donc de terre, et ayant ouvert*

les yeux, il ne voyait rien. Ainsi ils le conduisirent par la main, et le menèrent à Damas,

IX, 9. » *Où il fut trois jours* SANS VOIR, SANS MANGER ET SANS BOIRE. »

Saul est installé chez Juda; mais il est aveugle, épuisé, impatient de remplir sa mission; il demande à grands cris la lumière et la force, — et dit qu'il consent à tout afin de les recouvrer.

Alors Juda lui parle d'Ananie. Celui-là, dit-il, vous guérirait certainement; mais c'est un homme bizarre, qui vous imposera des conditions impossibles, invraisemblables, et il est inutile de l'aller chercher.

N'importe, dit Saul, qu'il vienne.

« *Ananie s'en alla donc; et étant entré dans la maison où était Saul, il lui imposa les mains, et lui dit : Saul, mon frère, le Seigneur Jésus qui vous est apparu dans le chemin par où vous veniez, m'a envoyé afin que vous recouvriez la vue, et que vous soyez rempli du saint Esprit.* (*Actes,* IX, 17.)

Ananie lui dit probablement ensuite : Repentez-

vous de vos erreurs, soyez confus de vos fureurs; Dieu vous a frappé en punition de la persécution que vous vouliez infliger, en cette ville, aux sectateurs libéraux destinés à répandre, dans l'univers entier, les principes glorieux et fertilisants du judaïsme.

— Que faut-il donc faire? répond alors Saul, hors d'état de réfléchir par lui-même.

— Ce qu'il faut, dit Ananie, il faut devenir un autre homme; il faut quitter ce nom de Saul, que vous avez rendu célèbre par votre fanatisme, — et il faut prendre celui de Paul, que vous rendrez célèbre par votre tolérance, et je m'engage à vous rendre la vue.

Saul, épuisé, consent à tout. — Alors Ananie lui impose les mains, — le baptise, — et au moyen d'un liniment quelconque le rend à la lumière.

Saul a assisté inconscient à son baptême; — il l'a vu, — entendu, — dans cet état de demi-sommeil que ressentent les fortes organisations, lorsqu'elles sont la proie de maladies vives et accidentelles.

— Il est tombé dans un piége; — on a abusé de sa faiblesse; — et ce n'est qu'après qu'il a été baptisé, QU'IL A MANGÉ ET REPRIS DES FORCES. (*Actes*, IX, 19.)

Sans doute, le langage d'Ananie a fait impression sur son esprit; — sans doute, il n'éprouve plus la même horreur pour les hellénistes; — sans doute, il a compris qu'ils remplissent une mission, — une sorte d'intérim de la mission juive pendant l'esclavage d'Israël; — sans doute, il regrette la part qu'il a prise aux violences exercées contre eux.

Mais, enfin, Saul n'est que baptisé, — et n'est pas converti.

Les impressions d'un moment, et un baptême inconscient et accidentel, n'ont pu suffire pour renverser les convictions de Saul, — et avoir aussitôt engendré Paul.

Le résultat de l'organisation, — de l'éducation, — des réflexions, — et du milieu dans lequel avait vécu jusqu'alors un homme de sa trempe, n'a pu se modifier du tout au tout, — en un instant, — par

suite d'un état maladif, et d'une vaine imposition des mains.

Saul était un pur pharisien, — ainsi que l'atteste avec une incontestable authenticité l'*Épître aux Galates*.

14. « *Me signalant dans le judaïsme au dessus de plusieurs de ma nation et de mon âge, et ayant un zèle démesuré pour les traditions de mes pères.* » (*Galates*, I, 14.)

Et ainsi que le reconnaissent les *Actes* eux-mêmes :

5. « *Car s'ils veulent rendre témoignage à la vérité, ils savent que, dès mes plus tendres années, j'ai vécu en pharisien, faisant profession de cette secte, qui est la plus approuvée de notre religion.* » (*Actes*, XXVI, 5.)

Les ébionites attribuent, il est vrai, cette conversion subite à une cause mondaine.

Ils affirment que Saul s'était fait pharisien fanatique dans l'espoir d'épouser la fille de Gamaliel, — et qu'il se fit ensuite chrétien pour se venger du refus qui fut fait de lui.

Mais, préférant, pour la gloire de Paul, la raison spirituelle à la raison mondaine, et la version des *Actes* à la version des ébionites, — nous concluons que si Saul, pharisien fanatique, est devenu Paul, helléniste et fondateur du paulinisme, — ce n'est point l'éclair, ce n'est point l'aveuglement, ce n'est point le baptême, et c'est encore moins l'apparition de Jésus qui en furent cause.

La cause se trouve, d'après nous, dans la mission donnée au juif par l'*Exode* (XIX, 6) de répandre l'idée de Dieu ; — dans la mission donnée au juif par Ésaïe (XLIX, 6) de *répandre les lumières du vrai Dieu sur toutes les nations de la terre,* — et dans la mission donnée au juif par Hillel, de libéraliser le judaïsme afin de l'universaliser. (*Le Roi des Juifs,* p. 49, 50.)

Ces missions constituaient le véritable apostolat des gentils ; et cet apostolat, afin d'être effectif, entraînait l'abolition de la circoncision et du kascher, — ou du moins la déclaration de leur insuffisance et de leur facultativité.

Ananie fut évidemment celui qui démontra à Paul la grandeur d'une telle œuvre, et sa nécessité absolue.

Et Ananie fut évidemment celui qui inspira à Paul la pensée de s'y dévouer.

Et cette démonstration paraît des plus faciles à reconstituer.

Les faits qui s'étaient accomplis depuis l'insolation de Saul avaient pris à ses yeux l'apparence d'un rêve.

Son état de fatigue excessive, de délire et de jeûne, l'avait, à coup sûr, empêché de tenir pour réel ce qui s'était passé autour de lui.

Mais, dès qu'il eut mangé et bu, — et dès que le sommeil d'une nuit entière eut réparé ses forces et équilibré ses facultés, — Saul, aiguillonné par sa mission, se hâta de se lever et de s'habiller.

Et Juda, à son tour, se hâta d'entrer dans la chambre de son hôte, — et de lui représenter qu'après la crise qu'il venait d'essuyer, il était hors d'état de sortir, — et que lui, Juda, s'y opposait.

Mais Saul insista et dit que son devoir l'appelait chez le chef de la synagogue.

Gardez-vous bien de vous y rendre, dit alors Juda; c'est un fanatique, — et il ne songe qu'à persécuter ceux qui, depuis hier, sont devenus vos frères.

A ces mots, ce qui n'était que rêve pour Saul prit un corps, — et Saul s'écria : Mes frères! — Et qui sont-ils donc maintenant?

— Certainement, vos frères, dit Juda. N'avez-vous pas consenti hier à être baptisé au nom de Jésus Christ? — N'avez-vous pas recouvré la vue en devenant nazaréen, — et ne savez-vous pas que la croyance que vous avez embrassée est persécutée par les Juifs?

— Quoi, ce n'était pas un rêve! s'écrie Saul, hors de lui. — Quoi, je suis baptisé, je suis nazaréen! helléniste! — Jamais, jamais! — Et Saul, brisé d'émotion, est obligé de s'appuyer pour se soutenir.

En ce moment paraît Ananie.

Saul s'élance au devant de lui, et lui dit avec véhémence :

C'est donc toi, perfide, qui m'as conduit dans un piége, — qui m'as dit que Juda était, ainsi que toi, un pur pharisien, — *un homme pieux suivant la loi, qui craignait Dieu suivant la loi* (*Actes,* XXII, 12), *et que tous les juifs de Damas rendaient hommage à votre piété,* — alors que Juda n'était, ainsi que toi, qu'un disciple *helléniste* (*Actes,* IX, 10) ! C'est donc toi qui as profité de mon état maladif pour me baptiser, — et qui prétends aujourd'hui, ainsi que ton complice, que je suis helléniste ! Moi, Saul, moi, helléniste !

Mais chacun sait que, quoique natif de Tarse, en Cilicie, je suis israélite, — de la race d'Abraham et de la tribu de Benjamin (*Romains,* XI, 1), et hébreu de pères hébreux (*Philipp.,* III, 5).

Mais chacun sait que, *dès mes plus tendres années, j'ai vécu en pharisien* (*Actes,* XXVI, 5 ; *Galates,* I, 13), et que, à toute époque, *je me suis signalé dans le judaïsme, au dessus de plusieurs de ma nation et de*

mon âge, par un zèle démesuré pour les traditions de nos pères. (*Galates,* I, 14; *Philip.,* III, 6.)

Et chacun saura bien que cette conversion, arrachée par la violence à un homme en délire, est aussi coupable que nulle.

Complétez donc votre œuvre, et, puisque je suis seul et que vous êtes deux, assassinez-moi donc, si vous l'osez; sinon, je vais de ce pas vous dénoncer, et je reviens en force afin de vous livrer à la justice des hommes, — avant-coureur de la justice de Dieu.

Et Saul veut saisir une arme pour se défendre, — mais Juda le prévient et retient son bras, — pendant qu'Ananie, immobile sur son siége, répond, sans s'émouvoir :

— Tu te trompes, mon fils, et tu me juges mal; — tu m'as accusé de perfidie : — si tu es un homme juste, tu m'accorderas toute ton attention, tu entendras jusqu'au bout ma défense; et quand j'aurai fini, si tu persistes dans ton appréciation, tu seras libre alors

de t'emparer de ma personne, libre de me persécuter, — libre enfin de me punir de la gloire sans pareille que j'ai rêvée pour toi.

— Je t'écoute, dit Saul, et Dieu te juge.

Ananie continue, sans paraître ému :

— Tu es zélé, m'as-tu dit, pour les traditions de tes pères, et, dès tes plus tendres années, tu t'es signalé dans le judaïsme.

Mais, élève de Gamaliel, tu es instruit, — tu critiques, — et quand tu lis la loi, tu distingues l'essentiel du détail ; — tu discernes ce qui s'adresse à l'élite de ce qui s'adresse à la foule, — et tu fais la part de ce qui s'adresse à l'éclairé et de ce qui s'adresse à l'ignorant.

Tu sais aussi que celle qui sauva Moïse des eaux, la fille de Pharaon, était israélite, uniquement parce qu'elle *croyait à l'unité de Dieu*. —

Tu sais donc que le judaïsme n'est que l'enseignement du Dieu unique et moral. —

Tu sais que toute la loi se résume dans ce pré-

cepte d'Hillel : « *Agis envers les autres comme tu veux que les autres agissent envers toi,* — et que *le reste de la loi n'en est que le commentaire.* » (*Le Roi des Juifs*, p. 50.)

Tu sais que l'*Exode* (XIX, 6) disant : *Vous me serez un royaume de cohenïm* (de sacerdotes, de prêtres),— l'*Exode* a dit : Vous me servirez de prêtres pour enseigner l'idée de Dieu au monde entier.

Et tu sais qu'Ésaïe a dit à ce sujet : « *Je vous ai établi pour être la lumière des nations, et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre.* » (XLIX, 6.)

Le parti libéral juif, qui n'a cessé de féconder le judaïsme, connaît, seul, l'esprit ainsi que la lettre qui a dicté ces ordonnances. —

Et il sait aussi que le monde païen est en dissolution, — qu'il est accessible au judaïsme; et que si les femmes seules s'y affilient en ce moment, c'est parce que les hommes ne peuvent se décider à obéir aux dures prescriptions de la loi.

La circoncision et le kascher sont donc, en ce mo-

ment, les obstacles qui s'opposent à la judaïsation de la terre.

Certes, si Jérusalem était libre, — ce parti libéral saurait bien rendre facultatif ce qui est obligatoire et faciliter ainsi la dépaganisation des gentils.

Mais Jérusalem est esclave ; Jérusalem attribue sa servitude à l'inobservance de la loi, — et cherche sa délivrance dans la stricte et unanime exécution de tous ses commandements.

Il faut donc qu'en dehors de ce pharisaïsme effréné, il faut donc qu'en dehors de Jérusalem, le parti libéral agisse pour l'essentiel de la loi, pour la monothéisation et la moralisation du genre humain.

Le parti libéral, aujourd'hui, est le parti nazaréen-helléniste.

Les hellénistes ne sont pas autre chose que des sectateurs libres, — ayant embrassé la mission de se dévouer à la conversion des gentils.

Je suis présentement le chef de ce parti ; et si tu n'es déjà converti à mon œuvre, — c'est moi qu'il

te faudra d'abord dénoncer, saisir et conduire garrotté jusque dans les prisons de Jérusalem, — et c'est moi qu'il te faudra ensuite livrer aux lapidateurs du sanhédrin.

Mais je suis vieux; et en m'arrachant à ma cause, tu la renforceras au lieu de la diminuer, car il faut à un parti tel que le nôtre un chef jeune, instruit, actif et puissant; — un chef que nul danger ne retienne; — un chef que nulle considération n'arrête.

Si tu m'as compris, Saul, ce chef, ce sera toi; — cet apôtre du monothéisme, du décalogue et de Jésus, ce sera toi.

« *Car c'est Jésus lui-même qui m'est apparu,* QUI M'A DIT TON NOM, TA MISSION, — *et qui m'a prévenu que tu étais l'instrument choisi par lui pour porter son nom devant les gentils.* » (*Actes,* IX, 10 à 16.)

— Oui, répond Saul, impressionné, — oui, cette mission est grande et noble, et j'y dévouerai, avec bonheur, mon existence entière. — Si les principes adoptés par vous étaient purs! Mais ce monothéisme

est menacé au milieu de vous; mais cette morale du décalogue est menacée dans vos mains!

Et enfin, vous avez transporté sur Jésus les mérites réunis de tous les prophètes et de tous les patriarches; — et c'est une injustice, et c'est une impiété.

— Qu'importe, repart Ananie, qu'importe au nom de qui la vérité se répand; — qu'importe aussi la façon dont elle se répand, pourvu qu'elle se répande?

Ignores-tu donc là distance qui sépare le judaïsme d'Hillel du judaïsme d'Abraham?

Et ne te rappelles-tu pas que c'est un peu dans un temps et un peu dans un autre temps, et commandement sur commandement (*Isaïe,* XXVIII, 10), que les prophètes et les docteurs du second temple ont successivement inculqué leur spiritualisme au peuple juif?

« *La terre s'est-elle produite en un jour? — Une nation naît-elle en une fois?* » (*Ésaïe,* LXVI, 8.)

Non, non, Saul; la vérité ne peut se manifester complète aux yeux de l'homme sans l'aveugler.

Qu'importe donc que, dans leur admiration excessive pour Jésus, les hellénistes aient déjà conçu de lui une demi-divinité qui contredit la croyance monothéiste affirmée par eux?

Qu'importe qu'ils aient confondu la filiation morale de Jésus avec sa filiation matérielle?

Le détail ne doit-il pas toujours être sacrifié à l'essentiel?

L'essentiel, c'est l'introduction des livres saints dans le monde païen;

L'essentiel, c'est l'idée monothéiste servant de base au décalogue.

Et s'il faut, pour arriver à cette fin, revêtir momentanément un minimum de paganisme, — et se départir pour un jour d'un minimum de la loi, — le plus sage est d'y consentir franchement.

Saul, sois Paul, et je te promets une gloire éternelle, — une gloire à nulle autre pareille, — une gloire de Dieu.

Paul, c'est au nom de Jésus que je te décerne le

titre d'apôtre des gentils, d'apôtre de l'incirconcision, d'apôtre du martyre !

Paul, parcours d'abord l'Arabie et la Grèce.

Ces deux pays, déjà labourés par nos idées, sont disposés à recevoir les semences de ta parole.

Si tu le veux, Paul, et si tu y penses sans cesse, — et si tu ne penses qu'à cela, — tu auras fondé en peu de temps, dans ces pays, d'importantes communautés, dont les clés resteront en tes mains. Ces communautés engendreront d'autres communautés, et le monde païen deviendra le monde chrétien.

— Je crois que je comprends, mon père, et que j'accepte, dit alors Saul éperdu.

— Réunis donc toutes tes forces, ô mon fils ! et rassemble tous tes courages ! — Car la tâche que tu entreprends est âpre ; le sentier en est rude, côtoyé d'abîmes ; — et le martyre sera le guetteur de chacune de tes étapes.

— N'importe, père ; — et puisqu'il plaît aujourd'hui à Dieu de me révéler son fils, — je le prê-

cherai aussitôt parmi les nations, sans prendre conseil de la chair ni du sang! (*Galates,* I, 15 et 16.)

— Pars donc, Paul, et sois béni dans ton entreprise.

Sache cependant que le but que tu recherches est trop élevé pour que de vains scrupules t'empêchent d'y atteindre.

Ce que nul ne peut faire, lorsqu'il s'agit de son intérêt particulier, — tu pourras l'entreprendre parce qu'il s'agira de l'intérêt de tous.

Et ta mission te permettra même l'expropriation de tel ou tel principe, pour cause d'utilité universelle.

L'essentiel, ici, c'est le but; — la route n'est qu'un détail.

« Fais-toi donc païen et idolâtre devant le païen et devant l'idolâtre, afin de gagner le païen et l'idolâtre.

» Fais-toi aussi juif devant le juif, afin de gagner le juif.

» Et fais-toi attaché à la loi (pharisien) devant celui qui est attaché à la loi, afin de gagner l'attaché à la

loi. » (Comp. *I Corinth.,* IX, 20; *II Corinth.,* XII, 16.)

Déclare-toi le coopérateur de Dieu (*I Corinth.,* III, 9), l'imitateur de Christ (*I Corinth.,* X, 1), et ne redoute pas d'en être le modificateur, parce que Jésus ne s'est adressé qu'à des juifs, et que tu t'adresses à des païens.

Afin de renverser le culte excessif du temple, cette seconde idolâtrie, réclame avec ardeur le culte raisonné et spirituel. (*Rom.,* XII, 1.)

Aie soin de ne prêcher l'évangile de l'incirconcision que dans les lieux où n'aura pas été prêché l'évangile de la circoncision, — afin de ne pas bâtir sur le fondement d'autrui (*Rom.,* XV, 20), — et afin aussi d'éviter une discussion inutile et dangereuse entre frères.

Surtout, sois bienveillant pour l'état d'enfance religieuse des pays que tu vas conquérir.

N'oublie pas que « ce sont des enfants qu'on ne fait que de sevrer, qu'on vient d'arracher à la mamelle. » (*Isaïe,* XXVIII, 9.)

« *Donne-leur du lait à boire, et non pas de la viande, parce que leur estomac ne pourrait la supporter.* » (*I Corinth.*, III, 2; *Hébreux*, V, 12, 13, 14.)

Et, de crainte qu'ils ne tombent, enserre-les dans des liens composés des terreurs de leur âge : — de la terreur de la mort, de la terreur de la corruption du corps, de la terreur du jugement dernier et de la terreur des souffrances éternelles.

Fais d'abord que l'idée de Dieu jugeant son peuple les épouvante. « Le Seigneur jugera son peuple. » (*Deut.*, XXXII, 35 et 36.)

Fais ensuite que l'idée du Diable, prince de la mort, les épouvante. « Le Diable est le prince de la mort. » (*Hébreux*, II, 14.)

Et enseigne-leur, après, que Jésus détruit la mort; — qu'il sauvera les siens; — que, dans son évangile, se trouvent la vie et l'immortalité (*II Timoth.*, I, 10); et qu'il ne s'agit, pour eux, que de savoir s'ils seront les sujets du prince de la mort, du DIABLE, ou s'ils seront les sujets du prince de la vie, de JÉSUS;

Et tu prendras garde que personne ne te surprenne par la philosophie. (*Coloss.*, II, 8.)

Et maintenant, Paul, pactise avec le faible, — afin d'éviter de scandaliser ton frère. (*I Corinth.*, VIII, 13.)

33. « *Tâche de plaire à tous en toute chose; ne cherche point ce qui t'est avantageux en particulier, — mais ce qui est avantageux à plusieurs pour être sauvés.* » (*I Corinth.*, X, 33.)

Conserve cependant toujours pour objectif l'expansion de la morale des prophètes — et l'affirmation de l'idée monothéiste.

Si cet objectif t'échappe dans le fond, tu l'implanteras dans la forme; — s'il t'échappe dans la forme, tu l'incrusteras dans le fond.

En sorte que, lorsque tu te croiras obligé d'en transgresser l'esprit, tu l'affirmeras plus furieusement encore dans la lettre;

Et lorsque tu te croiras obligé d'en altérer la forme, tu l'affirmeras plus furieusement encore dans le fond.

Pars donc, mon fils, il n'est pas de conquêtes plus

hautes que les conquêtes de l'esprit. Pars, combats, et conquiers la gloire incomparable réservée à quiconque fait avancer l'idée de Dieu.

Sois confiant, mon fils. Pierre a triomphé d'Étienne dans Jérusalem, — mais tu triompheras de Pierre hors de Jérusalem.

Et lorsque Jérusalem appartiendra à Pierre, — le reste du monde appartiendra à Paul.

— J'aurai Jérusalem aussi, mon père, répondit alors Paul, tombant, la tête haute, aux pieds d'Ananie.

Et, le lendemain, Paul partit pour l'Arabie. (*Galates,* I, 17.)

Et, pendant trois années (de 38 à 41), Paul prêcha dans ces contrées que Jésus était le Messie (le Christ), que Jésus était le fils de Dieu, — que la fin du monde approchait, — que Jésus présiderait le jugement dernier, — et que ceux qui étaient de Christ, seraient vivifiés en son avènement. (*I Corinth.,* XV, 23; *Gal.,* I, 16; *Actes,* XIX, 20; XXVI, 20.)

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

I.

L'ESPRIT ET LA DATE

DES

ACTES DES APOTRES.

« Les saints qui sont avec moi vous saluent; mais principalement ceux qui sont de LA MAISON DE CÉSAR. »
(*Philipp.*, IV, 22.)

L'école de Tubingue (*Baur, Strauss, Schwegler, Zeller,* etc.) a solidement établi que les *Actes des Apôtres* sont l'œuvre d'un « *paulinien qui, pour rapprocher et concilier les deux partis hostiles qui divisaient la société chrétienne, s'efforça de faire ressembler autant que possible Paul à Pierre, et Pierre à Paul, et de*

substituer ainsi au tableau de leurs dissentiments réels celui d'un accord idéal. »

Concilier Pierre avec Paul; — affirmer que leur puissance était pareillement miraculeuse, que leurs discours étaient conformes, leurs doctrines identiques; — que la conversion des gentils fut leur œuvre commune, et qu'ils étaient tous deux également animés de sympathie pour le Romain et de haine contre le Juif;

Réaliser la réconciliation entre les paulinistes et les judaïsants *(judéo-chrétiens)*; — effacer les motifs de leurs contradictions; — faire oublier les vivacités de leur lutte; — les réunir en une seule et même Église; — telle est, de toute évidence, l'œuvre systématiquement et dogmatiquement appuyée par les *Actes des Apôtres*.

Les douze premiers chapitres sont une sorte de continuation de l'*Évangile* de Luc. — La préface, la dédicace à Théophile, la ressemblance du style, l'amour de la légende, l'ordre des idées, et certaines

traditions orales faciles à reconnaître, permettent de conclure, avec quelque certitude, que l'évangéliste Luc prépara, et peut-être même écrivit ces douze chapitres.

Les seize derniers chapitres appartiennent à des époques postérieures.

Ils mettent, il est vrai, presque constamment Paul en scène; mais ils le défigurent et le tronquent.

Les vingt-huit chapitres réunis donnent, d'après un plan suivi, l'histoire des trente-quatre années qui suivirent la mort de Jésus (de l'an 29 à l'an 63); ils paraissent écrits d'une même main, quoique émanés d'auteurs différents.

Celui qui remania avec tant d'art et qui recomposa avec tant d'habileté ces documents fut, sans doute, un disciple de Télesphore [1], un catholique du deuxième siècle.

Et celui qui présenta et adjoignit à une apologie de Paul dans le sens judaïsant, une apologie de Pierre

[1] Évêque de Rome de l'an 129 à l'an 140.

dans le sens paulinien, obéit certainement à un mot d'ordre, à un *compromis* des chefs paulinistes réunis aux chefs judéo-chrétiens.

Seulement le système impossible au moyen duquel il voulut concilier les deux athlètes chrétiens, le conduisit à des incompatibilités de doctrines et à des erreurs de faits qui mirent en contradiction complète son livre avec les écrits de Paul ;

Et dès que la critique moderne reconnut qu'elle était obligée de choisir entre la version des *Actes* et la version des *Épîtres*, elle ne put hésiter ; l'authenticité des Épîtres principales, — de l'*Épître aux Galates*, des deux *Épîtres aux Corinthiens*, des *Épîtres aux Romains*, *aux Thessaloniciens* et *aux Philippiens*, n'étant ni contestable ni sérieusement contestée.

Et alors le compromis fut dénoncé.

Et aussitôt il fut reconnu que les *Actes* n'étaient qu'une œuvre ecclésiastique qui, sur toute matière et en toute question, avait voulu fournir des appuis aux affirmations des chefs de l'Église.

Lesquels chefs, pour arriver à leurs fins, ne redoutèrent jamais de mêler les dates, d'embrouiller les questions et de confondre les personnalités.

En ce qui concerne la date de la publication de ce livre, après avoir rappelé qu'il se trouve cité pour la première fois par saint Irénée (155 à 202), nous renouvelons ici la proposition faite par nous dans la *Justice de Dieu* de la fixer entre l'an 135 et l'an 140.

Jusqu'à cette époque, la lutte entre les judaïsants et les paulinistes fut sans relâche et grandit chaque jour.

Le premier essai de conciliation eut lieu à l'occasion de la révolte de Barcokebas.

« Nous allons, en conséquence, donner les raisons historiques qui placent l'époque de cette guerre au commencement de l'an 132.

Adrien ayant ordonné que la ville et le temple de Jérusalem seraient reconstruits, — que la ville s'appellerait désormais Ælia, que le temple ne serait plus consacré à Jéhovah, mais à Jupiter capitolin, et

que la statue équestre de l'empereur ornerait ce nouvel édifice, — une guerre terrible éclata et fut conduite pendant deux ans et demi avec une telle persistance et un tel acharnement qu'elle coûta la vie à plusieurs centaines de milliers d'hommes, et changea la Palestine en une solitude.

Cette guerre, sur la date de laquelle on a longtemps hésité, commença, d'après Dion, lorsque, de retour de l'Égypte, Adrien eut quitté la Syrie, qu'il venait de visiter pour la deuxième fois.

Comme les monuments épigraphiques attestent d'une manière certaine qu'Adrien est allé voir la statue de Memnon en 131, — le soulèvement de la Judée doit donc être fixé aux années de 132 à 135; et en effet, les inscriptions viennent encore désigner 135 comme la fin de la révolte. (Dion, LXIX, 11, 12.)

La date de la guerre judaïque étant fixée, il s'agit de la faire coïncider avec la date de la séparation des judéo-chrétiens et des juifs, — avec la date de la réunion des judéo-chrétiens et des paulinistes, —

avec la date de la formation de la secte des ébionites à Pella, — dissidents de la conciliation des paulinistes et des judéo-chrétiens.

On lit dans Justin :

DURANT LA GUERRE JUDAÏQUE QUI A EU LIEU RÉCEMMENT, BARCOKEBAS, AUTEUR ET CHEF DE LA RÉVOLTE, ORDONNA DE SÉVIR CRUELLEMENT CONTRE LES CHRÉTIENS SEULS, A MOINS QU'ILS NE CONSENTISSENT A RENIER LE CHRIST.

In bello judaïco quod nuper gestum est, Barcokebas, is qui judaïcæ defectionis auctor et signifer fuit, solos christianos acerbissimis tormentis cruciari jussit, nisi Christum abnegarent. (*Justin. ad Anton.*, Eusèb., lib. IV, cap. VIII.)

Cette phrase jette, d'après nous, une vive lumière sur les questions historiques dont il s'agit.

Barcokebas et Akiba ont entrepris de résister aux Romains et de délivrer la Palestine. Deux siècles de lutte leur ont appris non seulement l'infériorité numérique des Juifs, mais aussi l'infériorité de leur organisation militaire.

Ils savent, à n'en pas douter, que s'ils succombent, leur nationalité succombera avec eux.

Et cependant, en essayant cette entreprise désespérée, ils ordonnent *de ne sévir cruellement que contre les seuls chrétiens*.

Cette importante phrase de Justin nous fournit en même temps le nom de la secte chrétienne dont il s'agit.

A moins qu'ils ne consentissent à renier le Christ, dit Justin.

Or, le Christ et le Messie sont absolument synonymes [1], — la question de la messianité de Jésus étant la seule qui divisât les juifs et les judéo-chrétiens. — Si donc c'est à la messianité de Jésus qu'ils doivent renoncer, c'est parce qu'il ne s'agit ici que de la secte judéo-chrétienne.

Cette même phrase nous permet d'affirmer aussi que le motif de cette persécution fut politique et ne

[1] Christ est en grec ce que Messie est en hébreu : ces deux mots signifient *l'oint* (de Dieu).

fut pas religieux, puisque les judéo-chrétiens n'avaient aucunement modifié leur croyance, et que depuis cent années ils vivaient en bonne harmonie avec les juifs.

Et enfin, cette même phrase établit suffisamment que si Akiba et Barcokebas, au moment d'engager cette lutte suprême, ne commandent de sévir cruellement que contre les seuls chrétiens, — c'est parce que ces chrétiens, leurs frères, viennent de les abandonner, de les vendre à leurs ennemis, c'est parce qu'ils en sont devenus les alliés et les espions.

Seule, cette trahison peut expliquer que ce ne soit pas contre les Romains que les Juifs réservent tous les efforts de leur haine et de leur désespoir, au moment où ils se précipitent contre eux tête baissée.

Quant aux motifs de la conduite des judéo-chrétiens, nous ne pouvons que les présumer.

Peut-être instruits par les émissaires des paulinistes, que le sort de Carthage était réservé à Jérusalem, — que l'extermination des Juifs était résolue, — et que les forces réunies à cet effet ne permet-

taient pas de douter du dénoûment qui se préparait. peut-être les judéo-chrétiens écoutèrent-ils les propositions qui leur étaient adressées, et refusèrent-ils de s'associer à l'effort suprême tenté par Barcokebas et par Akiba. — En tout cas, si nous ne pouvons affirmer les motifs de la trahison, nous croyons pouvoir affirmer la trahison.

Trahison pour laquelle ils furent traités en espions des Romains, — et chassés du pays, centre de la résistance; — trahison pour laquelle Akiba ordonna de sévir avec cruauté contre ceux qui resteraient au milieu des nationaux sans avoir renoncé à l'idée de la messianité de Jésus.

Cette défection des judéo-chrétiens donne la date du compromis, à très peu d'années près.

Si nous n'avons pu que présumer l'intérêt des judéo-chrétiens à conclure le compromis, en revanche, nous connaissons d'une manière certaine l'intérêt de l'Église de Rome.

Depuis la mort de Paul l'anarchie régnait dans le

christianisme, — ou plutôt le christianisme n'existait plus que de nom, et ce nom renfermait une foule de significations différentes.

Chaque Église avait son code sacré, — son évangile, ses écritures saintes.

Chaque secte s'était aussi fabriqué tous les documents qui pouvaient servir de preuves aux dogmes qu'elle voulait faire prévaloir, et de fondements aux pratiques dont elle faisait une obligation à ses fidèles.

La gnose avait pénétré, envahi, puis débordé chaque croyance, — l'hérésie avait engendré l'hérésie, — et des symptômes sérieux de guerre civile s'étaient déjà manifestés parmi les diverses Églises de la chrétienté.

Il était donc devenu indispensable d'établir à tout prix une Église générale, mère de toutes les Églises, réunissant dans sa main les forces de chacune d'elles et les faisant concourir au succès et à la prospérité de toutes.

Mais comment et sur quelle autorité pouvait s'ap-

puyer l'Église qui voulait s'emparer du pouvoir, — si ce n'était sur le nom et l'autorité du maître invoqué à chaque instant par eux, — du Christ, — du général des armées célestes qui devait descendre de leur vivant pour les juger?

Or, quelle était l'Église au sein de laquelle résidait le nom et l'autorité du maître, si ce n'était celle qui avait contenu les disciples immédiats de Jésus, ses frères et ses apôtres?

Église qui avait maintenu à peu près intacts, au milieu des désordres de toute nature de cette époque, les préceptes invoqués par Jésus.

Une alliance de l'Église de Rome avec l'Église primitive de Jérusalem était donc indiquée à celui qui avait conçu le plan d'une Église catholique, d'une Église universelle.

Un obstacle, qui pourrait paraître invincible à ceux auxquels la profonde ignorance de ces temps n'a pas été démontrée, — un obstacle s'opposait à cette réunion de l'Église de Rome et de l'Église judéo-chrétienne.

Les principes soutenus par l'Église judéo-chrétienne et les principes soutenus par l'Église pauliniste étaient en opposition complète.

Les judéo-chrétiens proclamaient la justification par les œuvres, — les paulinistes proclamaient la justification par la foi.

Les judéo-chrétiens ne voulaient distraire aucun iota de la loi (Pentateuque), les paulinistes la déclaraient abolie.

Les judéo-chrétiens prêchaient la circoncision, — le sabbat, — et le mépris des viandes sacrifiées aux idoles.

Les paulinistes prêchaient l'incirconcision et le mépris du sabbat et du kascher.

Les judéo-chrétiens affirmaient, et les Pères de l'Église ont affirmé après eux que Jésus avait vécu comme les judéo-chrétiens, SUJET A LA LOI, — c'est-à-dire professant la religion israélite; — qu'il étudiait constamment la loi, ainsi que le prouvent les nombreuses citations des Écritures qui remplissent ses

enseignements ; — que Jésus avait déclaré que le ciel et la terre tomberaient plutôt qu'un iota de la loi, — avait ordonné à ses disciples de ne point aller chez les gentils, — avait évité de passer par la Samarie, — avait reconnu l'autorité légale de ceux qui occupent la chaire de Moïse et ordonné qu'on leur obéît, et enfin qu'il n'était pas jusqu'au nombre de ses apôtres, répondant à celui des douze tribus d'Israël, qui n'avait achevé le côté judaïque de la figure du Christ.

Les judéo-chrétiens croyaient à la supériorité du juif sur le gentil.

Les paulinistes déclaraient l'égalité absolue du juif et du gentil dans l'économie de la rédemption par Jésus-Christ. (Comparez *Romains* et *Galates*.)

Les judéo-chrétiens croyaient que le péché d'Adam avait été expié par le déluge, — et que le monde actuel descendait de Noé, — homme reconnu juste.

Les paulinistes croyaient au péché originel et à la rédemption par la grâce du Seigneur Jésus-Christ.

Et enfin l'évêque de Rome était incirconcis, — et l'évêque des judéo-chrétiens était circoncis.

Donc, en un mot, l'Église de Rome, imbue de l'esprit de Paul, était pauliniste, et l'Église judéo-chrétienne, fidèle à la mémoire de son maître, était juive, judaïsante, comme on disait alors, — attachée à la loi, à la Bible.

Or, pouvait-on redevenir juif au moment où la haine des Romains allait, victorieuse, s'exercer contre tout ce qui, de près ou de loin, représentait une rébellion de deux siècles contre leur puissance?

Il s'agissait donc de préparer habilement le triomphe du paulinisme, en présentant ses principes sous un jour moins absolu, — et en affirmant de nouveau les points les plus essentiels.

Il s'agissait de présenter aux judéo-chrétiens un Paul à peu près pareil à leur Pierre, — et de présenter aux paulinistes un Pierre à peu près pareil à leur Paul;

Puis, après avoir constitué à Rome une puissante

Église dont les décisions seraient souveraines, profiter de cette suprématie pour ressaisir une partie de ce qui aurait été abandonné dans le compromis, — et agir ensuite avec violence pour ressaisir le reste sur ceux qui résisteraient au chef de l'Église.

Voilà, sans nul doute, les motifs, — l'idée du compromis.

Le premier anneau de la chaîne fut certainement la séparation des judéo-chrétiens et des juifs.

Les paulinistes, en la déterminant, acquéraient des droits incontestables à l'amitié des Romains, — et, par suite, à l'héritage des Juifs, et assuraient la fondation de leur Église universelle.

Laquelle Église les mettait à même de lutter contre la gnose menaçante et de la renverser, — ou tout au moins de traiter avec elle, — et, au moyen d'un nouveau compromis, de réunir sous le même giron tous ceux qui professaient l'adoration effrénée de Jésus, et de fonder le johannisme. »

Il est d'autant plus permis de supposer que les

chefs de l'Église conçurent ce plan, qu'il fut exécuté par eux et par leurs successeurs comme s'il avait été noté d'avance;

Que chacune de ses phases aboutit à un dénoûment préparé de longue main et résolu avec une sûreté de vue qui attestait l'unité de sa conception;

Que, jusqu'à ce que l'empire romain tout entier soit devenu la propriété de l'Église, le compromis fut leur arme favorite;

Et que chacun de ces compromis aboutit à la ruine complète du parti qui avait traité avec elle.

Cette situation historique établie assure l'existence du compromis de l'an 32, et, par suite, la date de la publication des *Actes des Apôtres*.

Les ébionites avaient aussi leurs *Actes des Apôtres* en hébreu. Épiphane dit à leur sujet : « *Les ébionites qui l'avaient rendu en hébreu le corrompirent, en y mêlant plusieurs faussetés et plusieurs impiétés injurieuses à la mémoire des apôtres.* » (Épiphane, *Des Ébionites*, chap. III, 6, 16.)

Et le fougueux adversaire des ariens a ainsi prétendu que les ébionites, en affirmant la concordance de leurs idées, de leurs pratiques et de leur doctrine avec celle des apôtres, faisaient injure à leur mémoire.

Mais les ébionites étaient les disciples immédiats de Jésus,

Et les apôtres étaient aussi les disciples immédiats de Jésus ;

Ils professaient donc la même doctrine, — et ce qui était piété pour les uns ne pouvait être impiété pour les autres.

Or, Jésus avait exécuté la loi et ordonné son observation ; Pierre, les apôtres et les disciples avaient obéi à ce commandement.

Paul et Jean, au contraire, avaient condamné la loi comme immorale (*Rom.*, IV, 15; VI, 20; VII, 5, 7, 8, 9 et 10), et l'avaient déclarée abolie.

Donc, ce que Jésus, Pierre, les apôtres et les disciples appelaient piété, — était traité d'impiété et d'hérésie abominable par les paulinistes et les johannistes.

Il résulte que cet accord entre les ébionites et Jésus ne pouvait être reconnu par l'adversaire d'Origène (310 à 405) sans constituer l'aveu de sa propre hérésie.

C'est pourquoi il faut conclure de ce passage, à l'inverse d'Épiphane, que les paulinistes et les johannistes ont mêlé, interpolé dans cet ouvrage plusieurs faussetés et plusieurs impiétés injurieuses à la mémoire des apôtres.

Il en est de même lorsque Épiphane reproche aux ébionites d'être infectés des *superstitions de Samarie.*

Justin, Irénée, Tertullien, Origène et Épiphane lui-même, ont établi que les ébionites considéraient Jésus comme un prophète, niaient sa divinité, rejetaient tout le surnaturel de son histoire, n'admettaient que l'Évangile des Hébreux, soutenaient que la loi de Moïse n'avait pas été abolie, étaient millénaristes décidés, et poussaient enfin l'hostilité contre Paul, qu'ils appelaient l'*apostat de la loi,* jusqu'à rejeter tous ses écrits. (Comp. Préface, p. XI.)

Ils ont également constaté que leur Évangile ne contenait ni le tableau généalogique de Matthieu, ni la conception miraculeuse de Marie, ni l'adoration des Mages.

Lors donc que l'effréné johanniste reproche au timide ébionite ses croyances superstitieuses, il est tout à fait semblable à l'aveugle qui reproche au borgne de n'y voir que d'un œil.

Nous ne saurions trop répéter que, pour faciliter la compréhension rationnelle des *Actes,* il est indispensable de discerner les termes qui ont successivement défini les doctrines chrétiennes.

Ces termes ont porté l'empreinte de la marche des idées qu'ils définissaient; et lorsqu'ils sont appliqués à des époques antérieures à leur apparition, ils constituent non seulement des anachronismes, mais encore des confusions d'idées opposées.

Le mot *christ,* nous l'avons déjà dit, n'est que la traduction grecque du mot hébreu *messiah,* — en français *messie.* — Et il n'est pas permis de supposer

que, alors qu'aucun grec n'avait encore pénétré dans la secte ébionite, les juifs se soient servis de la traduction en langue étrangère d'un mot hébreu, pour parler d'un de leurs compatriotes, — et pour exprimer une dignité religieuse, nationale, parfaitement en accord avec les croyances de leur temps.

Donc, pendant l'époque ébionite, le terme *messie* doit être substitué au mot *christ*.

Il en est de même des expressions : l'*esprit saint*, ou l'*esprit de Dieu*, l'*esprit de sanctification* et le *saint esprit*.

Ces termes constituent les quatre relais de l'idée chrétienne, ou plutôt de l'idée johanniste.

L'esprit saint [1], l'esprit de Dieu, et la puissance

[1] L'esprit de Dieu, *qui se mouvait sur le dessus des eaux* (*Genèse*, I, 2) en sagesse, en intelligence, en science et en toutes sortes d'ouvrages (*Exode*, XXXI, 3; XXXV, 31).

L'esprit de Dieu qui saisit Saül et le fit prophétiser (*I Samuel*, X, 10).

L'esprit de l'Éternel, *qui fut sur lui et par lequel il jugea Israël et sortit en batailles* (*Juges*, III, 10); *qui fut sur Jephté* (*Juges*, XI, 29); *qui saisit Samson* (*Juges*, XIV, 6, 19); *qui parla par Samuel* (*II Samuel*, XXIII, 2); — d'Isaïe (XI, 2; LXI, 1); — d'Ézéchiel (XI, 5); — d'Aggée (II, 5); — de Zacharie (IV, 6), — etc.

d'en haut, — sont des termes à peu près synonymes, — au moins en ce qu'ils ne portent aucune atteinte à l'unité de Dieu.

Lorsque Jésus déclare, dans Matthieu (XII, 27, 28), agir par l'*esprit de Dieu,* — Jésus parle, en bon juif, d'après la lettre et l'esprit de la loi.

Lorsque Luc (XXI, 15) dit que Jésus *a revêtu la puissance d'en haut,* Luc parle de l'esprit saint tel que l'entendait la Bible.

L'esprit de sanctification de Paul ne s'écarte même pas encore de la signification monothéiste.

Mais dans la seconde moitié du deuxième siècle, — lorsque le Saint-Esprit de l'Évangile de Jean apparaît; — lorsque Théophile d'Antioche le constitue un des trois de la Trinité, il n'est plus permis de se tromper, — et de se servir indifféremment de son expression et des expressions des. époques précédentes.

La foi juive, qui signifie : la fiance, la confiance en Dieu, — ne peut également être confondue

avec la foi pauliniste, qui signifie : la confiance en la parole de Paul.

L'expression de *sauveur,* appliquée à Jésus par les ébionites, ne doit pas non plus être confondue avec celle de Dieu sauveur (*Sapience,* XVI, 7), ou avec celle de Rédempteur, imaginée par Paul et amplifiée par Jean.

D'après les croyances nazaréennes, Jésus, présidant le jugement dernier, devait sauver tous ceux qui avaient reconnu son messianisme. — C'est pourquoi, et c'est ainsi, seulement, que les ébionites l'appelaient leur sauveur.

D'après les croyances johannistes, Jésus sauve, *rédime* des conséquences du péché d'Adam ceux qui sont baptisés en son nom.

Jésus n'a parlé en quoi que ce soit du péché originel, et n'a jamais baptisé. — Mais, c'est ainsi que la croyance a été fixée.

Il n'est donc pas possible de se servir indifféremment de ce terme quand il s'agit de la période ébionite

ou de la période johanniste, — et il faut discerner.

En se pénétrant de cette vérité — que les croyances nazaréennes étaient orthodoxes, — monothéistes, — et que le pharisaïsme le plus sévère ne pouvait leur appliquer le moindre blâme;

Que, s'il en eût été autrement, ces doctrines n'auraient pu être prêchées et pratiquées dans l'intérieur du temple pendant plus d'un siècle, au milieu d'une population fanatisée par l'idée monothéiste, et surexcitée par les douleurs de la domination étrangère, de grandes erreurs seront évitées.

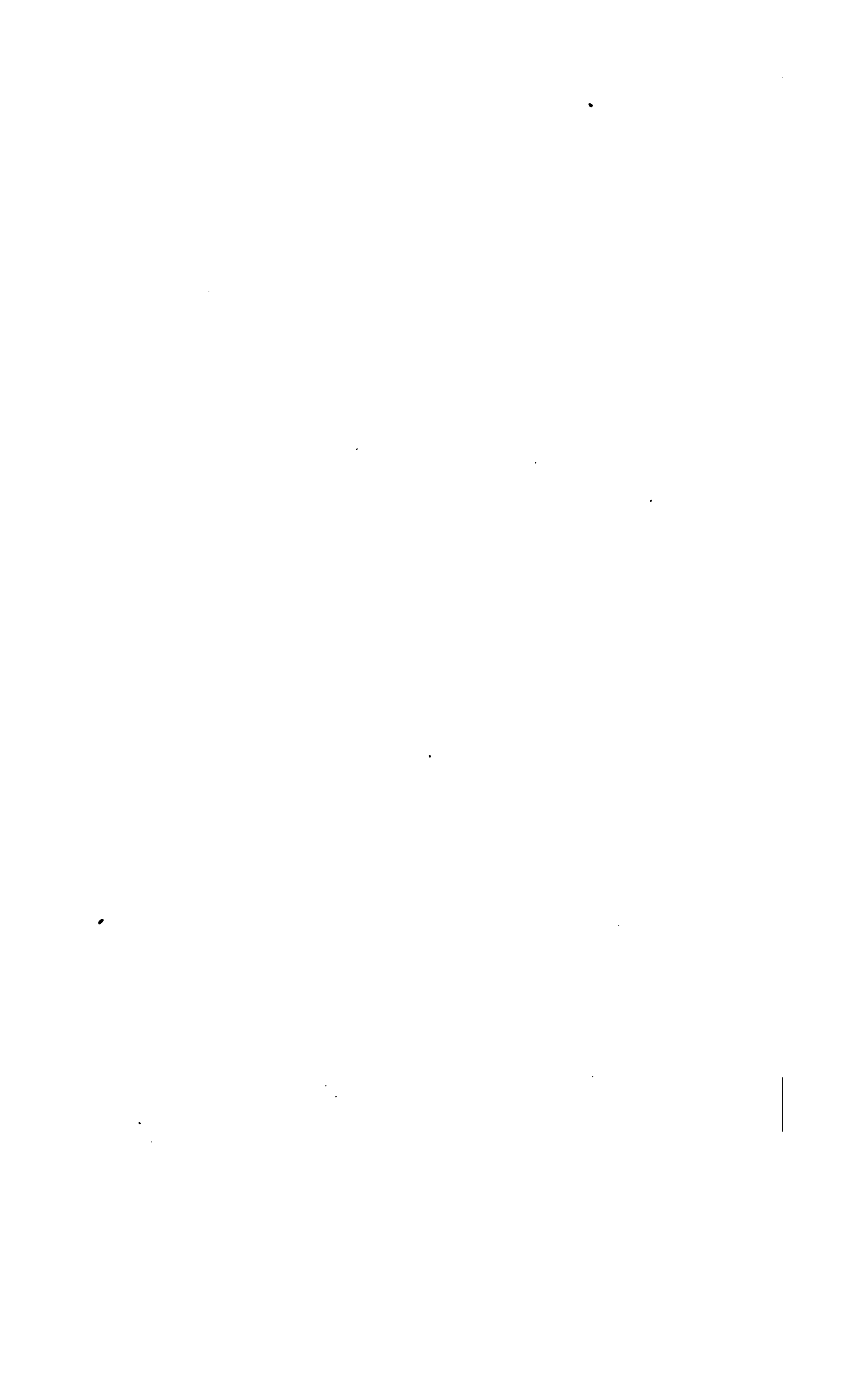
En résumé, le livre des *Actes* ne donne ni la doctrine de Pierre, ni la doctrine de Paul, mais il donne la doctrine de la première Église, LE COMPROMIS DES CROYANCES DE TOUTES LES SECTES CHRÉTIENNES, réunies pour la première fois en concile l'an 132; — et, à ce titre, il mérite la plus sérieuse attention.

Sans doute, l'histoire n'y peut être cherchée qu'avec de grandes précautions;

Sans doute, il est indispensable de comparer, dis-

cerner, rejeter, reconstruire, fouiller, déduire, et enfin de critiquer les moindres dires d'une telle œuvre. — Mais il faut reconnaître que ce n'est que par son moyen que l'histoire de Jésus à Paul nous est parvenue de façon à peu près homogène, et que, dans toutes les questions étrangères aux dogmes, aux légendes et à la conciliation des Églises chrétiennes, elle projette de vives lumières à travers ces obscures époques;

Et il faut surtout reconnaître l'importance considérable des AVEUX HISTORIQUES qu'elle contient, aveux qui renversent naturellement et rationnellement toute la dogmatique ecclésiastique. —



II.

LES PÈLERINAGES.

Hérodote dit (liv. II, chap. LX) que les populations entières de l'Égypte se transportaient, à certains jours, en des endroits désignés, afin de célébrer les grandes fêtes de leur religion.

Le *Deutéronome* dit (XVI, 16) :

« Tous vos enfants mâles paraîtront, trois fois l'année, devant le Seigneur votre Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi ; à la fête solennelle des pains sans levain (la pâque ; — 15 nissan, — 6 avril), — à la fête solennelle des semaines (*Souccot,* — la moisson ; — 6 sivan, — juin), — et à la fête solennelle des tabernacles (*Roshashana,* — la révélation ; — tisry,

— septembre). Ils ne paraîtront point les mains vides devant le Seigneur. »

(Voyez aussi *Exode,* XXIII, 14, 15, 16, 17; — *Lévitique,* XXIII, 1 à 44; — *Nombres,* XXVIII, 16, 26; XXIX, 1, 7, 12.)

Ces trois fêtes se rapportaient aussi aux produits du sol.

Les pèlerinages chrétiens ne furent que la continuation de ces habitudes religieuses.

Ils sont à peu près tombés en désuétude maintenant; et il n'est plus que quelques fanatiques superstitieux qui se figurent être agréables à Dieu et racheter leurs péchés en se rendant à pied, dans un costume ridicule, auprès du tombeau d'un saint quelconque, afin d'obtenir sa médiation vaniteuse.

Peut-être approchons-nous du moment où le simple examen de la création suffira pour démontrer la grandeur, la justice et la bonté du bon Dieu.

III.

LES TZITZITS.

Le *Deutéronome* avait dit (XXII, 12) :

« *Vous ferez avec de petits cordons des franges que vous mettrez aux quatre coins du manteau dont vous vous couvrirez.* »

Le *Deutéronome* avait dit (XI, 18) :

« *Gravez dans vos cœurs et dans vos esprits ces paroles que je vous dis, et tenez-les attachées à vos mains et* PRÉSENTES A VOS YEUX *pour vous en souvenir.* » (Comp. aussi *Deut.*, VI, 8.)

Les *Nombres* avaient dit (XV, 38) :

« *Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur qu'ils mettent des franges aux coins de leur simla* (manteaux)

et qu'ils y joignent des bandes de couleur d'hyacinthe (bleu céleste, couleur du ciel, destinée à rappeler Dieu).

39. » *Afin que* LES VOYANT, *ils se souviennent de tous les commandements du Seigneur, et qu'ils ne suivent point leurs pensées ni l'égarement de leurs yeux, qui se prostituent à divers objets.*

40. » *Mais que se souvenant, au contraire, des ordonnances du Seigneur, ils les accomplissent, et qu'ils se conservent saints et purs pour leur Dieu.* »

Ces franges, attachées à ces bandes de couleur d'hyacinthe, furent appelées *tzitzits*.

Depuis la dispersion des juifs, les tzitzits ont été attachés aux quatre coins du manteau de prières (du thalet) ; ils se portent encore ainsi de nos jours.

IV.

LES TEPHILIMS [1].

Le *Deutéronome* avait dit au shema :

« *Écoutez, Israël, le Seigneur notre Dieu est le seul et unique Seigneur.* » (VI, 4.)

« *Commencez par graver dans votre cœur les commandements que je vous donne aujourd'hui.* » (VI, 6.)

« *Liez-les ensuite comme une marque dans votre main; — portez-les sur le front et entre les yeux.* » (VI, 8.)

« *Écrivez-les sur le seuil de votre maison et sur les poteaux de vos portes.* » (*Deut.*, VI, 9.)

[1] *Tephilims* en hébreu, *philactères* en grec.

Et l'*Exode* avait ajouté :

« *Et ceci sera comme un signe dans votre main, et comme un monument devant vos yeux, afin que la loi du Seigneur soit toujours dans votre bouche; parce que le Seigneur vous a tirés de l'Égypte par la force de son bras.* » (XIII, 9 à 16.)

Et l'*Exode* avait ajouté encore :

« *Si vous écoutez la voix du Seigneur votre Dieu, et que vous fassiez ce qui est juste devant ses yeux; si vous obéissez à ses commandements, et si vous gardez tous ses préceptes, je ne vous frapperai point de toutes les langueurs dont j'ai frappé l'Égypte, parce que je suis le Seigneur qui vous guéris.* » (XV, 26.)

En exécution de ces commandements, tous les juifs portaient à leur bras et sur leur front des parchemins sur lesquels étaient inscrits les versets ci-dessus rapportés du *Deutéronome*, VI, 4, 6 et 8; de l'*Exode*, XIII, 1 à 16, et XV, 26.

Les exemplaires non expurgés du Talmud contiennent (*Traité Megilla*, 246) le passage suivant, qui

atteste que toutes les sectes chrétiennes portèrent les téphilims jusqu'à une époque très avancée (suivant toute probabilité jusqu'après la nomination des évêques incirconcis [135]).

Voici ce passage, avec les commentaires :

« *Si quelqu'un dit : Je ne passerai pas devant l'arche* (qui contient les sefers, livre de la loi) *en vêtements de couleur; il ne doit même pas passer en vêtements blancs.*

» *Je ne passerai pas avec des sandales; il ne doit même point passer déchaussé.* »

(*Guemara,* parce qu'il est à craindre qu'il n'ait adopté la doctrine des *ébionims* [sectaires chrétiens]).

(Et Raschi ajoute que ce sont les ébionims qui étaient le plus attachés à ces sortes de pratiques.)

Celui qui porte des téphilims sphériques s'expose à des dangers (ce danger, d'après Raschi, c'est que les téphilims pourraient, s'il recevait un coup porté sur eux, lui entrer dans le front), *et n'a point accompli ses devoirs religieux* (les téphilims devaient être

cubiques); *s'il les met sur le front* (et non sur la tête, à la naissance du front), *ou sur le bas du bras* (près de la main, au lieu de les placer à la partie supérieure du bras), *il agit comme les karaïtes.*

(Variante : comme les minims, ce qui veut dire sectaires chrétiens [judéo-chrétiens]).

S'il les fait dorer, et les met extérieurement sur la manche, il fait comme les ÉTRANGERS (qui sont étrangers et rebelles à l'enseignement des rabbins; — ce qui signifie paulinistes, lesquels enseignaient que Jésus avait aboli la loi).

Les étrangers dont il est ici question ne sont pas étrangers d'origine ou de nationalité, — mais *étrangers à la loi* ou aux pratiques du culte. Le même terme hébreu sert à caractériser les livres qui n'ont pas été admis dans le canon juif.

Les manuscrits aujourd'hui perdus du Talmud portaient des désignations plus précises; et c'est à dessein que la censure a exigé que le terme vague de *sectaire* fût substitué aux noms par les-

quels chacune des sectes chrétiennes était connue.

Ce n'est donc que dans une édition non expurgée, — ou dans une édition qui contient les variantes, qu'il est possible de se rendre compte de l'importance de ce passage.

L'Église attachait un tel intérêt à empêcher ces documents historiques de parvenir à la connaissance du public, qu'elle faisait brûler vif tout juif trouvé en possession d'un exemplaire non expurgé du Talmud.

En effet, le téphilim n'était autre chose que l'affirmation matérielle de la croyance à l'unité de Dieu.

Reconnaître que toutes les sectes chrétiennes avaient affirmé ainsi cette croyance pendant plus de cent années, c'était reconnaître que le johannisme et l'athanasisme adoptés par l'Église avaient créé l'hérésie la plus éclatante des enseignements de Jésus, de ses apôtres et de ses disciples.

Et tous les moyens lui furent bons pour empêcher la diffusion de cette lumière.

Une œuvre en dehors de toute controverse reli-

gieuse et de tout esprit de parti, une œuvre de la fin du deuxième siècle, constate la piété superstitieuse avec laquelle les sectes chrétiennes de cette époque conservaient les pratiques juives.

16. « *Pérégrinus reprend donc sa vie errante, accompagné, dans ses courses vagabondes, par une troupe de chrétiens qui lui servent de satellites, et subviennent abondamment à ses besoins.*

» *Il se fit ainsi nourrir pendant quelque temps; mais ensuite, ayant violé quelques-uns de leurs préceptes* (ON L'AVAIT VU, JE CROIS, MANGER D'UNE VIANDE PROHIBÉE), *il fut abandonné de son cortége, et réduit à la pauvreté.* » (Lucien [150 à 200], *Mort de Pérégrinus,* t. II, p. 384; traduction Talbot.)

V.

FRAGMENTS D'ÉGÉSIPPE[1].

(100 à 160.)

I. — LA GALILÉE.

Égésippe, en son chapitre VI de son troisième livre, fait une description des plus séduisantes des deux Galilées, — la haute et la basse Galilée.

« *Le terroir d'icelles est grandement fertile, abondant en herbes et pâturages, tellement qu'il semble resplendir et luyre par la diversité des blés qu'il produit.*

» *Tant que vous ne verriez par toute la contrée, sinon une infinie multitude des plus beaux arbres du*

[1] *Les Cinq Livres*, mis en français par Millet de Saint-Amour. Paris, 1556, chez Gilles Gourbin.

monde, dont la beauté de la campagne semble inviter les hommes à la regarder, même attirer les plus paresseux au travail et labourage d'icelle.

» *Il est plein de fort hautes forêts; grosse abondance de bestiaux et laitages, les brebis et les vaches ayant les tettons plus pleins de lait que pas une des autres contrées.*

» *Quant est du fruit qui croît sur les sauvageaux ou sur les arbres francs et entés, — je ne sais lieu où il y en tant qu'en celui-ci.*

» *Quant est des habitants, le nombre en est tellement grand en Samarie et en Judée, qu'il semble que les Juifs ont voulu rappeler le passage de l'Écriture, où il est dit qu'il n'y aurait âme quelconque stérile ou inféconde en leur terre, des femmes.*

» *Combien à la vérité devait être entendu la fécondité des mérites et fertilité des vertus.*

» *Car, pendant qu'on ensemence les champs des autres pays, déjà on commence à couper les froments et les blés en Judée.*

» *Lesquels sont les plus beaux et du meilleur goût qu'il y ait en le monde.*

» *L'eau des fontaines est belle, claire, douce et délectable à boire.*

» *De sorte que les Juifs, prenant seulement la lettre de la promesse que le Seigneur fit autrefois à leurs pères de leur donner une terre abondante et coulante lait et miel, entendaient qu'il avait parlé de ce pays.*

» *Finalement, vous ne trouveriez en toute la région un seul pied de terre qui ne soit cultivé, ayant grande et innumérable multitude soit d'habitants, soit de villes ou bourgades : si qu'en un seul village quelquefois seront nombrés jusqu'à vingt mille personnes. —*

» *Or, n'est-il chose émerveillable si cette contrée est tant enrichie de toute verdeur, vu qu'il y a si grand nombre de belles rivières, lesquelles coullant des cîmes des montagnes, descendent pour arroser la plaine, et y font de si belles fontaines,* — ajoute-t-il naïvement, — *qu'à bon droit* ON PEUT ÊTRE ENNUIEUX DU PLAISIR QUE LES

HABITANTS EN REÇOIVENT, *voire un chacun le désirer et regretter. — La longueur de cette contrée se prend depuis* MACHERUN *jusqu'à* PELLA.

II. — LE CAPITAINE MUNDUS.

Livre II, chapitre III. — Narration d'un assez vilain acte, lequel advint en la ville de Rome, Tibère étant empereur.

« *Durant la monarchie de Tibère, advint qu'une noble matrone, issue de l'une des mieux renommées familles de la ville de Rome, tomba en une infamie, laquelle scandalisa grandement le bon renom qu'elle avait eu par le passé, comme vous orrez présentement.*

» *Cette femme étant en grand honneur et bruit, tant à cause de sa chasteté que par sa bonne grâce, accompagnée d'une beauté difficile à croire, reçut fréquentes alarmes par les amoureuses requestes que lui faisait le capitaine de la chevalerie romaine, appelé Mundus, sans pouvoir jamais être ébranlée; toutefois, par sa trop grande superstition, finalement elle fut déçue et mocquée.*

» Car Mundus, considérant que ses prières ne lui profitaient de rien, impatient de ce feu amoureux qui le tourmentait jour et nuit, sans lui donner aucune trève, suborna tellement les prêtres du dieu Isis, que par eux il fit porter la parole à Pauline, comme le dit dieu prenait grande délectation en sa pudicité, et à cette cause lui commandait se trouver dans le temple à lui dédié, voulant avoir une nuit d'elle pour lui déclarer quelque chose mystique et secrette.

» Icelle, joyeuse de tel commandement, raconta par le menu toute l'affaire à son mari, ajoutant que ce grand dieu avait exaucé ses dévotes prières, auquel elle ne pouvait ni devait, suivant son accoutumée dévotion et obéissance, refuser de parler à lui la nuit, comme il avait commandé.

» Le bon hommeau, entendant ceci, ne fit autre inquisition ni difficulté; ainsi donna congé à sa femme de faire le bon commandement de leur dieu au temple, duquel, sans autre compagnie, la vespre étant venue, elle s'achemina, désirant, sur tout rien, entendre les

hauts mystères qu'Anubis lui voulait commettre et déclarer; puis se mit honnêtement, la bonne dame, sur le lit sacré, estimant qu'à elle, lorsque le sommeil l'aurait surprise, son dieu se démontrerait par quelque vision.

» *Partie de la nuit étant passée, afin que plus facilement Pauline opprimée de sommeil fût déçue, voici venir Mundus, étant revêtu des vêtements d'Anubis, montrant la face et visage d'icelui même dieu, laquelle chose croyant sans faire aucun doute, la pauvre sotte se disant en son cœur bien heureuse d'avoir obtenu, par ses mérites, que son dieu se daignait bien manifester à elle en forme visible, sans avoir aucun égard à sa fragilité et péchés commis.*

» *Après, ce maître-dieu, ôtant les habits et couvertures du lit, baisait bien et beau Pauline, sans qu'elle lui refusât aucunement d'être par lui embrassée. Mais fut bien si hardie, qu'elle lui demanda si un dieu peut avoir la connaissance charnelle d'une femme mortelle.*

» *A quoi le simulé Anubis répondit qu'oui, — et lui raconta plusieurs exemples comme autrefois les*

dieux s'étaient mêlés ensemble les femmes mortelles, faisant venir en jeu Alcmène, enceinte du fait de Jupiter, le plus grand de tous les dieux. — Autant en dit de Léda, sans oublier les beaux faits des autres en semblable matière; et quant à elle qu'il fallait que de sa semence elle portât un petit dieu, chose de quoi elle fut tant joyeuse, que, sans trouver résistance aucune, il demeura vainqueur de sa pudicité.

» Lendemain, ainsi que le jour commençait à poindre, Pauline fit retour à son logis, où elle raconta tout le discours de l'affaire à son mari, sans oublier comme un dieu l'avait bien tant estimée que de se mêler avec elle pour en avoir génération divine, dont le bon homme ensemble sa femme démena grande feste.

» Mais, peu de jours après, Mundus troubla toute leur joye, saluant en ce point sa dame :

« En bonne foi, Pauline, vous êtes bien heureuse d'avoir eu la compagnie d'un dieu à votre dormir.

» Anubis, lequel vous a déclaré les grands secrets et mystères qu'il n'est loisible à homme de révéler à autre,

est un haut et puissant dieu; toutefois, apprenez ci-après ne vous montrer tant rigoureuse envers les hommes, et ne refuser votre compagnie à ceux auxquels les gouverneurs du ciel ont donné ce que de votre vie ne leur voulûtes accorder, iceux mêmes nous sont tant favorables, qu'ils ne nous refusent ni leurs formes ni leurs noms.

» Regardez comme Anubis a fait appeler à ses sacrifices Mundus, pour vous joindre avec lui. —

» De quoi vous a profité votre trop grande rigueur, sinon à vous arracher d'entre les mains la somme de vingt mille livres que je vous présentais?

» Apprenez désormais à imiter la facilité des dieux pitoyables qui, de grâces, nous accordent choses qu'onques n'avons pu obtenir à force de deniers.

» Parce qu'il me semblait que le nom des hommes était envers vous de petite estime, me suis-je avisé de me nommer Anubis, tellement que la faveur et pouvoir de ce grand nom a prouvé par effet son efficace. »

» La pauvre femme se sentant, par ces paroles,

grandement atteinte et brocardée, connut tout incontinent comme elle avait été déçue, dont de grande fâcherie, voyant sa chasteté si pauvrement contaminée, confessa de point en point la tromperie à son mari, lequel, considérant n'avoir aucune raison qui le fît mouvoir à l'encontre d'elle, tant à cause qu'il était assez assuré de sa continence, comme pour lui avoir permis aller coucher au temple, eut recours à l'empereur auquel il fit ses plaintifs, le priant faire justice de l'injure faite à sa femme.

» Tibère, ému par le tort fait à un tel personnage, semblablement par l'invention d'un forfait si grand, commanda les religieux être empoignés et tirés hors leur couvent, et si rudement jehennez que, confessant le crime, tous furent condamnés à mourir, et leur idole jettée à vau le Tibre, — permettant à Mundus se retirer où bon lui semblerait, pourvu qu'il ne revînt plus à Rome, l'estimant par cet exil assez puni de son offense, la force d'amour l'ayant surmonté par l'élégance et bonne grâce d'une seule femmelette. »

III. — DE TIBÈRE ET DE PILATE.

Livre II, chapitre IV, page 92. — Par qui Pilate fut ordonné gouverneur des Juifs, avec narration par laquelle l'auteur récite la mort de saint Jean-Baptiste.

« *Or ne me suis-je bonnement pu taire de cette infamie* (capitaine Mundus), *advenue durant l'empire de Tibère, afin que, par ce seul exemple, chacun puisse connaître la turpitude et vie détestable d'un tel empereur.*

» *Car tout ainsi que la bonne vie d'un prince vertueux est comme une règle et formulaire de bien vivre à tous ses sujets, ainsi la vicieuse conversation d'un monarque semble être je ne sais quelle permission et privilége commun de mal faire.*

» *C'est celui même par lequel Pilate fut fait gouverneur de Judée. Homme trompeur et déloyal, ainsi*

comme il appert en ce qu'il sut frauduleusement décevoir les Samaritains, auxquels il fit incroyables dommages et torts sous ombre de vouloir voir leurs cérémonies et secrets sacrifices qu'ils solemnisaient sur la croupe de la montagne appelée Gadir, que cette nation avait toujours tenue pour sacrée. —

» Auquel lieu, premier qu'eux, il se trouva avec une bonne troupe de gens à cheval. — Au reste commandant à ses hommes de pied surprendre le peuple par derrière, et faire tout tant qu'ils trouveraient, fussent femmes, enfants ou hommes, passer au tranchant de leur épée, feignant qu'ils se voulaient affluer à l'encontre des Romains, et après avoir délibéré de leurs affaires à l'encontre d'iceux. —

» Mais quelle chose, tant inique fût-elle, aurait-il eu honte de commettre, vu que sans raison aucune, il fit attacher à une croix Jésus-Christ, venu en ce monde pour le salut des hommes, faisant œuvres plus que divines et élargissant aux pauvres sa divine grâce, n'enseignant autre chose, sinon que tous en premier

lieu fussent obéissants à Dieu son père, secondement aux princes temporels. —

» *Toutefois ce malheureux vint à tel oubli de soi et si grande furie, qu'il fit mourir l'auteur de salut et tout bien.*

» *C'est par lui que la Judée fut détruite de fond en comble.*

» *C'est par lui que les Juifs furent acheminés à si piteuse fin, que par tout le monde en est espandue la renommée.*

» *C'est par lui que le sac et la destruction du saint temple fut avant son temps anacée.*

» *Car si Hérode qui commanda qu'à Jan fût séparé la tête d'avec les épaules a été puni de sa cruauté inhumaine par la perte de sa couronne et exil perpétuel, de combien par plus grande furie pouvons-nous estimer celui auoir été tormenté lequel fit mourir Jésus-Christ.* »

VI.

LES MIRACLES DE RABBI ÉLIÉZER.

En ce même jour, rabbi Éliézer, ben Orcanaz (troisième siècle), répondit à toutes les questions qui lui étaient adressées.

Mais ses arguments ayant été trouvés inférieurs à ses prétentions, les docteurs présents condamnèrent ses réponses, et refusèrent d'accepter ses conclusions.

Alors rabbi Éliézer leur dit : Ma doctrine est véritable, — et ce karoubier [1] placé près de nous va prouver à quel point mes conclusions sont justes.

[1] De l'arabe *kharoub*, — arbre à feuille persistante, dont le fruit, en Égypte et en Syrie, sert de nourriture aux enfants et aux pauvres.

Et le Talmud raconte qu'aussitôt le karoubier, obéissant à la voix d'Éliézer, se déracina tout seul, et alla se planter cent coudées plus loin.

D'aucuns disent même quatre cent coudées plus loin.

Mais les rabbis, secouant la tête, répondirent : Le karoubier ne prouve rien.

Quoi ! s'écria Éliézer, vous résistez à un pareil témoin de ma puissance? Eh bien, alors, que cette source d'eau, remontant son cours, atteste enfin la vérité de ma doctrine.

Et le Talmud raconte qu'aussitôt la source, obéissant à la voix d'Éliézer, remonta vers son cours.

Mais les rabbis, continuant de secouer la tête, dirent : La source ne prouve rien.

Comment, dit alors Éliézer, vous ne pouvez comprendre le pouvoir dont je dispose, et vous ne croyez pas la doctrine que j'affirme?

Et les rabbis, secouant la tête, répondirent : Avant de croire, les rabbis veulent comprendre.

Me croirez-vous enfin, dit alors Éliézer, si les murailles de cette maison d'étude s'écroulent à ma voix?

Et les murs, obéissant, commençaient à s'effondrer lorsque rabbi Josué s'écria : De quel droit les murailles se mêlent-elles aux débats entre les docteurs?

Et les murs s'arrêtèrent dans leur chute, en l'honneur de rabbi Josué.

Mais ils ne se relevèrent pas non plus, en l'honneur de rabbi Éliézer.

Et encore aujourd'hui ils sont penchés, affirme ironiquement le Talmud.

Alors, rabbi Éliézer, hors de lui, reprit : — Eh bien, afin de vous confondre, et puisque vous m'y forcez, — si j'ai raison, qu'une voix du ciel se fasse entendre.

Et aussitôt, le *Bath kol* (voix du ciel) se fit entendre à une grande hauteur.

Et même il s'écria : — Quelque nombreux que vous soyez, qu'êtes-vous auprès de rabbi Éliézer? —

Qu'importent vos opinions réunies contre sa seule opinion? — Quand elle a prononcé, c'est elle qui doit prévaloir.

Ici, rabbi Josué se leva, et dit :

Il est écrit : « La loi n'est pas au ciel (*Deut.*, xxx, 12), elle est dans votre bouche et dans votre cœur (xxx, 14).

» Elle est aussi dans votre raisonnement, puisque vous ayant laissés libres de choisir entre la vie et la mort, entre le bien et le mal (xxx, 15 et 19), je vous ai donné le libre arbitre.

» Et elle est aussi dans votre conscience, — car si vous aimez le Seigneur, et si vous obéissez à sa voix (xxx, 19) (la voix par laquelle il parle en dedans de vous), vous trouverez le bonheur et la vérité. »

Et après en avoir appelé à notre raison et à notre conscience, la loi sinaïque a ajouté : « La majorité prévaudra dans tous vos jugements; rends le jugement d'après une majorité [1]. » (*Exode*, xxiii, 2.)

[1] La vulgate, Luther et Mendelssohn ont suivi cette version (traduction Cahen).

Pourquoi donc rabbi Éliézer fait-il intervenir un karoubier, une source, une muraille et une voix, en pareilles questions?

Et quelle est la seule conséquence qui doive être tirée de leur intervention, si ce n'est que ceux qui avaient étudié leurs lois naturelles s'étaient trompés, et qu'il faut maintenant reconnaître qu'en certains cas, les racines du karoubier se déplacent toutes seules, et se transportent jusqu'à cent ou jusqu'à quatre cents coudées plus loin?

Qu'en certains cas, les sources remontent vers leur cours, — qu'en certains cas, les murailles obéissent à la parole comme le fer à l'aimant, — et qu'en certains cas, les voix du ciel font entendre des arrêts doctrinaux?

Mais quels rapports existent entre ces observations d'histoire naturelle et la doctrine de rabbi Éliézer?

Quels rapports existent entre les racines du karoubier, — les sources d'eau, — les pierres des murailles, — les voix d'en haut, — et la logique?

Sans doute, ces sortes d'expériences étaient intéressantes, et elles ont excité en nous un vif étonnement, mais étonner n'est pas répondre ; et ce sont des arguments qu'il nous faut, et non des phénomènes.

Lors donc que rabbi Éliézer nous aura prouvé que les karoubiers, les sources, les murailles, et les voix inconnues offrent, par leurs déplacements inusités, des raisonnements dont la valeur égale ceux que l'Éternel a mis en nous pour servir de guides à notre libre arbitre, alors, alors seulement nous interrogerons de tels témoins, et nous pèserons leur nombre et la valeur de leurs affirmations.

Jusque-là, rabbi Éliézer, nous nous en tiendrons aux enseignements de la loi.

Les bateleurs et les magiciens d'Égypte simulent des faits plus étonnants encore que ceux dont tu disposes, Éliézer; faudrait-il donc en conclure la vérité de leurs dieux de pierre?

Non, Éliézer; et c'est vainement qu'en des questions pareilles tu t'adresses à nos sens. —

Nos sens peuvent nous tromper ; — et lorsqu'ils affirment ce que notre raison nie, ce que notre conscience réprouve, — il faut rejeter les perceptions des sens, et n'ajouter foi qu'à la raison, unie à la conscience. (Talmud, *Baba Mezia,* 596 ; traduction libre.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

SECONDE PARTIE.

L'HELLÉNISME.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

BORDEAUX. — IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU, 11, RUE GUIRAUDE.


3 2044 069 774 040



